

	des villages et du centre ville. Un point d'attention sera accordé aux entrées de Ville et villages. In fine, un des objectifs est d'atteindre et de conserver les 3 fleurs au concours " Wallonie en fleurs ".		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement		
Porteur de l'action	Ingrid Iuretig		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	36 000,0
	Ville	2020	36 720,0
	Ville	2021	37 440,0
	Ville	2022	38 160,0
	Ville	2023	38 880,0
	Ville	2024	39 600,0
	Wallonie	2019	1 000,0
	Wallonie	2023	1 000,0
Commentaires budget	<p><u>En 2018</u> : suite à la participation au Concours Wallonie en fleurs, la Ville d'Andenne a reçu un chèque de 750 € pour financer l'achat de plantations.</p> <p><u>En 2019</u> : la Ville d'Andenne a reçu la plus haute distinction au concours avec 3 fleurs et un bon d'achat de 1.000 euros à faire valoir auprès des membres du réseau Horticulteurs & Pépiniéristes de Wallonie. Avec ce prix, Andenne n'a pu concourir en 2020.</p> <p><u>En 2021</u> : nouvelle participation de la Ville d'Andenne au concours Wallonie en fleurs avec un accent mis sur les aménagements verts en général qui doivent être durables et en faveur de la biodiversité. Visite du jury le 7 juillet 2021, remise des prix prévue en 2022: Andenne garde ses trois fleurs et remporte un chèque de 1.000 euros.</p> <p><u>En 2022</u> : avec l'adaptation du règlement du concours, Andenne n'a pas pu concourir car la labellisation devait être renouvelée tous les deux ans.</p> <p>En 2023 : L'asbl ADALIA a invité Andenne à concourir afin d'essayer de garder ses trois fleurs. Le jury est donc venu le 18 juillet 2023 pour admirer les aménagements de cette année. Le 23 novembre 2023 Andenne voyait ses 3 fleurs à nouveau confirmées, traduisant ainsi un niveau de fleurissement exemplaire. Un chèque de</p>		

	1000 euros a été gagné via le concours. Andenne ne pourra dès lors à nouveau concourir que la troisième année, c'est à dire en 2026, suivant les nouvelles conditions du concours mises en place en 2023. Le fleurissement durable est pris en compte avec des essais de parterres en fleurs vivaces complètement indigènes ou en partie dans certains aménagements.
Progression	100
Constat	<p><u>Actions envisagées/en cours pour l'embellissement d'Andenne et ses villages</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Placement d'un fleurissement à l'entrée de chaque village à la base du panneau où est inscrit le nom de village (si techniquement possible et avec accord de la Région au besoin). 2. Dans les villages, créer des parterres mellifères dans les pelouses existantes (pré fleuris, plantations mécanisées). 3. Petit à petit, lors de la refonte du fleurissement sur les parcelles communales, privilégier le fleurissement au moyen de vivaces mellifères sur toute l'entité (biodiversité). 4. Ajout d'un fleurissement au niveau du pont d'Andenne et rue du Pont avec des bacs remplis en partie en fleurs annuelles et en partie de plantes vivaces afin de garder un aspect végétal en hiver (2020-2021). 5. Analyse de la refonte des espaces verts des îlots vers Sclayn et Thon (avec accord du SPW, gestionnaire) 6. Repenser petit à petit les parcs communaux avec plantation de vivaces mellifères en tenant compte d'une gestion différenciée de ces espaces. 7. Refonte d'îlots centraux du SPW près du rond-point d'Anton avec remplacement d'arbres morts par des arbres mieux adaptés au passage des véhicules. 8. Réaménagement des vieux parterres (rosiers) autour du rond-point du "Pot", près du pont, avec nouveaux aménagements floraux en plantes vivaces. 9. Dans le cadre d'un subside "Plan Maya", replantation de fleurs mellifères sur la toiture plate du Centre culturel d'Andenne pour créer un nouvel espace dédié aux pollinisateurs (2020). 10. Soutien technique pour les projets d'associations locales (Proximity Andenne avec "Du vert en ville"). 11. Nouveau parterre aménagé autour de la fontaine Craco au niveau des 4 coins d'Andenne. 12. Plantation mécanisée de bulbes près du rond-point d'Anton, au bout de la Promenade des Ours, à Seilles, dans le parc Dieudonné afin de permettre un fleurissement annuel printannier 13. Création propre de supports pour mosaïculture en 3D avec test au moyen de plantation de lierre pour décoration pérenne, moins coûteuse et moins gourmande en eau (lapins) 14. Prairie fleurie aménagée sur le dessus du rond-point près de l'autoroute. 15. Test de fleurissement au moyen de fleurs indigènes locales dans un petit parterre place du Chapitre. 16. Prairies fleuries supplémentaires Promenade des ours au niveau du potager et derrière le Phare, à l'école de Namêche (salle polyvalente), près de l'église Saint Martin de Reppe à Seilles, devant l'école de Seilles Place Wauters. 17. En sus des parterres de fleurs, visite des nouveaux vergers partagés en 2023 à Seilles, du cimetière de Namêche (nouveau), des zones de fauchage tardif aux abords du zoning de Seilles, projet de plantation d'arbres dans les

	<p>écoles, nouvelles créations de mosaïculture en 3D et de bacs fleuris avec assises pour agrémenter le centre-ville près du pôle muséal.</p> <ol style="list-style-type: none"> 18. Accent mis sur l'utilisation de l'eau de source pour l'arrosage des parterres de fleurs avec utilisation d'une pompe électrique sur batterie pour faciliter l'arrosage. 19. Utilisation en 2023 de 100% de fleurs indigènes pour aménager totalement certains parterres (test sur l'aspect visuel). 20. Nouveaux aménagements floraux en vivaces mellifères près du monument du parc Wauters à Seilles et réaménagement de la passerelle près de l'étang. 21. Désimperméabilisation des tours d'arbres sur la place des Tilleuls et plantations de vivaces à leurs pieds avec protections autour des arbres créées par notre service technique. 22. Aménagements des talus autour de la salle de Namêche via le subside Biodivercité 23. Aménagement en vivaces mellifères de la Place de THON, autour de l'arbre centenaire 24. Nouveau parterre fleuri réalisé début 2024 pour mettre en valeur la statue du CHAT près du Phare 25. Fleurissement de printemps (3000 pensées dans les bacs près du pont, dans le centre, rond-point du Quick et Promenade des Ours) 26. 38.000 bulbes du fleurissement de printemps sur les places et ronds-points sont replantés à la main dans les parcs publics, au pied de certains monuments et dans chaque nouvel aménagement d'espace vert. 27. 20.000 bulbes de crocus ont été replantés mécaniquement dans le parc Dieudonné 28. Nouvelle plantation de bulbes indigènes dans le parc Moinil de Petit-Warêt (subside Biodivercité) 29. Rue Degotte - plantation d'arbres et de vivaces dans les parterres afin de faciliter la mobilité (trottoirs) 30. Renouvellement de 2000m2 de prairies fleuries (arrière du Phare, petits parcs, cimetières)
Commentaires	

5.1.3. Etablir un règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés (A.175)	
Description	Extension de la taxe communale existante sur les immeubles (partiellement ou totalement) inoccupés aux immeubles délabrés
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS

Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Service Qualité Habitat
Porteur de l'action	Valérie Duchesne
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Il s'agira d'une nouvelle taxe dont l'estimation des recettes ne peut être déterminée à ce stade.
Progression	100
Constat	<p>Actuellement la Ville d'Andenne dispose d'un règlement taxe portant sur les immeubles inoccupés. L'objectif outre financier est de veiller à l'amélioration du cadre de vie et des possibilités de logement, ainsi qu'à dissuader le développement des taudis et autres chancres.</p> <p>Il convient cependant de lutter contre l'abandon et l'inoccupation des immeubles en invitant les propriétaires défaillants à exécuter des travaux de remise en état. Le maintien des immeubles inoccupés et/ou délabrés constitue manifestement un frein au développement du logement, du commerce et de l'industrie.</p> <p>Cette taxe vise à promouvoir la politique foncière communale en permettant l'usage adéquat des immeubles, à supprimer l'impact inesthétique sur l'environnement (notamment par rapport à la problématique des façades non entretenues) et à atténuer des situations génératrices d'insécurité et de manque de salubrité.</p> <p>L'action n'a pas évolué en 2020 et 2021.</p> <p>Conformément à la circulaire budgétaire, le règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés a été revu et adapté pour les exercices 2020-2025 mais aucune référence n'est faite pour les immeubles « délabrés ».</p> <p>Des réunions sont planifiées en janvier 2022 avec le service Qualité Habitat et la Direction juridique et territoriale.</p> <p><u>Règlement voté au Conseil du 24.07.2023</u> Actuellement, pas de moyen humain pour l'application de cette taxe pour sa partie « immeubles délabrés ».</p>

5.2. Entretien et valoriser le patrimoine communal (OO.257)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI

Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	790000.0	-	170000.0	270000.0	250000.0	50000.0	50000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	252946.06	-	-	-	252946.06	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	1042946.06	-	170000.0	270000.0	502946.06	50000.0	50000.0

5.2.1. Mettre en valeur des bâtiments communaux au travers de l'éclairage (A.256)

Description	Les bâtiments suivants seront mis en valeur via un éclairage approprié : - Hôtel de Ville - Collégiale Sainte-Begge (après sa restauration) - Maison des Associations - Eglise d'Andenelle - Porte Saint-Etienne - Eglise Saint-Etienne
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques

Porteur de l'action	Simon Leroy
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Des crédits seront à prévoir pour ces travaux.
Progression	10
Constat	En 2021, vu les mouvements de personnel à la DST, ce projet n'a pu être entamé. En 2022, si les engagements ont bien lieu, ce dossier pourra débiter. En 2022, vu le manque de personnel à la DST, ce projet n'a pas pu être initié En 2023 et 2024, vu le manque de personnel à la DST, ce projet n'a pas pu être initié

5.2.2. Entretien et rénovation des églises (A.297)			
Description	Réalisation de travaux d'entretien, rénovation et maintenance dans les églises de l'entité		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	120 000,0
	Wallonie	2022	252 946,06
	Ville	2021	220 000,0
	Ville	2020	50 000,0
	Ville	2021	50 000,0
	Ville	2022	250 000,0

	Ville	2023	50 000,0
	Ville	2024	50 000,0
Commentaires budget	Un budget annuel de 50.000 € est prévu pour les travaux de maintenance dans les églises de l'entité, en fonction des besoins. Des travaux de rénovation de toiture sont par ailleurs prévus à Bonneville et à Ville-en-Warêt.		
Progression	70		
Constat	<p><u>Programmation</u> 2020 : rénovation de la toiture, réalisation de travaux de maintenance et mise en peinture de l'intérieur de l'église Saint-Firmin à BONNEVILLE (travaux subsidiés par la Wallonie) (progression : 40%) 2021 : rénovation de la toiture de l'église de Ville-en-Warêt <u>En 2020</u> : le dossier concernant l'église Saint-Firmin de Bonneville a été approuvé par le Conseil Communal de novembre. En ce qui concerne Ville-en-Warêt, le cahier spécial des charges est prêt mais les crédits n'ont pas été inscrits au budget 2021. <u>En 2021</u>, la DST a attribué le marché pour Bonneville et transmis le dossier au pouvoir subsidiant. La Ministre Valérie De Bue, par mail du 1er décembre 2021, a confirmé le subside de 252.946,06 € pour ce dossier. La DST est maintenant en attente du feu vert du pouvoir subsidiant pour notifier et débiter les travaux de l'Eglise de Bonneville. L'Eglise de Ville-en-Warêt (250.000 €) a été proposée pour le budget 2022. <u>En 2022, les travaux à Bonneville ont débuté. Le projet de Ville-en-Warêt a été reporté pour un budget ultérieur.</u> <u>En 2023, les travaux à Bonneville se sont terminés.</u> <u>En 2024, plusieurs petites demandes (rampes PMR, toilettes,...) ont été reçues pour diverses églises et sont en cours d'étude.</u></p>		

5.3. Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (OO.259)	
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques
Projections	
Budget propre	

Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1505000.0	-	1505000.0	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	3450000.0	-	3450000.0	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	4955000.0	-	4955000.0	-	-	-	-

5.3.1. Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (A.258)

Description	La restauration comprend des travaux sur l'enveloppe extérieure du bâtiment, à l'intérieur de celui-ci ainsi que des interventions sur le mobilier et les objets d'art. Le projet ne concerne pas le musée.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2022		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2020	1 950 000,0
	Ville	2020	805 000,0
Progression	95		
Constat	Après une première adjudication le 2 avril 2019, le marché public a été remis en adjudication fin 2019-début 2020 en raison d'un dépassement de plus de 30% du devis estimatif. Les travaux comprennent :		

1. À l'extérieur c'est principalement la façade nord et son parvis qui seront au centre de l'attention, mais l'ensemble de l'enveloppe fera l'objet de restaurations ponctuelles. Remplacement des pierres manquantes ou abîmées, traitement des éclats et fissures, rejointoiement, nettoyage, réparations sur la couverture au plomb, pose de picots anti-volatiles... Les menuiseries, verrières, corniches et descentes d'eau seront retouchées là où cela s'avère nécessaire.

2. À l'intérieur : restauration des maçonneries et éléments structurels en pierre et en briques, remise en état des menuiseries, reprise des enduits et stucs détériorés, remise en peinture intégrale, renouvellement du système électrique avec encastrement des câbles, installation d'une sonorisation, d'une alarme et de caméras... Afin de les protéger durant les opérations, les œuvres d'art de la collégiale seront stockées dans des conteneurs, sur place.

3. Le mobilier et les objets d'art : au terme des travaux décrits plus haut, l'ensemble du mobilier et des objets d'art fixes de la collégiale (confessionnaux, stalles, chaire de vérité...) seront dépoussiérés, nettoyés, traités contre les vers et l'humidité, cirés, etc. Les quatre statues de bois peint du XVIIIe siècle (fortement dégradées) qui étaient logées dans les niches de la façade nord seront traitées pour assurer leur conservation et leur rendre un aspect esthétique acceptable.

En 2020, une nouvelle procédure de marché a été lancée et les travaux ont été attribués pour un montant de 2.755.262,32 € Tvac.
L'ensemble du dossier a été transmis à la Région pour l'obtention du subside (+/- 1.950.000 €).

En 2021, la DST a reçu le feu vert pour débiter les travaux. Les travaux ont donc débuté le 9 août 2021. La durée estimée est de 210 jours ouvrables.

En 2022, les travaux se sont poursuivis et sont toujours en cours.
En 2023 et 2024, les travaux et levées de remarques sont en cours. Les réunions sur la fin de chantier sont également toujours en cours.

5.3.2. Organiser des concerts au sein de la Collégiale (A.267)

Description	Pour clôturer les travaux de restauration de la Collégiale Sainte-Begge, un concert de musique classique de prestige y sera organisé. L'événement pourrait être reconduit en cas de succès, voire être organisé en d'autres églises de l'entité.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Festivités et du Tourisme, Echevinat de la Culture

Porteur de l'action	Floriane Louis
Partenaires	Centre culturel d'Andenne
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Concert annuel : 2.500 euros/an pris en charge par le Centre culturel Projection vidéo-mapping (2024) : à définir
Progression	5
Constat	<p><u>En 2020</u>, les travaux de la Collégiale n'ont pas permis pas de se projeter dans du concret à court-terme mais la volonté est bien là néanmoins.</p> <p>En revanche, une programmation de spectacles dans des églises andennaises était inscrite dans l'agenda de saison du Centre culturel ; ma,heureusement en raison de la crise sanitaire, ces projets n'ont pas pu être concrétisés.</p> <p><u>En 2021</u>, les travaux sont toujours en cours au niveau de la Collégiale. Le projet de concert a été fixé à l'été 2024 de manière à réaliser au-delà du concert une projection vidéo historique sur les façades de la Collégiale. Il s'agira de réaliser un véritable moment de rencontre entre les Andennais autour de différentes disciplines artistiques et animations musicales dans l'optique de permettre à tout un chacun de mieux saisir l'histoire d'Andenne à travers la projection.</p> <p>En ce qui concerne la programmation de concerts annuels au sein de la Collégiale, nous attendrons la fin des travaux de restauration. Un concert peut y être envisagé lors d'une inauguration de fin de travaux.</p> <p>En juin 2024, cette inauguration n'ayant pas encore eu lieu, ladite action reste à l'état de projet.</p>

5.4. Rénover l'Hôtel de Ville (OO.263)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques, Service des Festivités et du Tourisme
Projections	
Budget propre	

Budget des actions		Globa I	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	0.0	-	0.0	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	98464 .5	5964 .5	34500 .0	22000 .0	12000 .0	12000 .0	12000 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	98464 .5	5964 .5	34500 .0	22000 .0	12000 .0	12000 .0	12000 .0

5.4.1. Réaliser une étude pour préserver et mettre en valeur l'Hôtel de Ville (A.260)	
Description	L'étude examinera la possibilité d'agrandir la salle des mariages, de rénover la salle des fêtes et de diminuer les consommations énergétiques. La rénovation des sanitaires et de l'annexe sera également envisagée.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
Porteur de l'action	Simon Leroy
Projections	
Budget propre	
Progression	30
Constat	La première étape consiste en la définition des besoins pour permettre de lancer un marché de services (concours). En 2022, un audit énergétique a été réalisé et une demande de subside PRR a été introduite. Le dossier a été retenu pour un subside de +/- 649.300 €. La mission d'auteur de projet sera lancée en 2023 et les travaux pourraient débuter en 2024.

En 2023, l'auteur de projet a été désigné et a étudié le dossier. Celui-ci s'avère très compliqué à cause du classement de la Place des Tilleuls. L'AWAP est donc partenaire de ce projet et c'est elle qui décide ce que la Ville pourra ou ne pourra pas faire pour rénover ce bâtiment.

En 2024, plusieurs réunions ont eu lieu avec l'AWAP pour avance dans le dossier.

5.4.2. Equiper une salle du Conseil communal en matériel audio/vidéo et diffusion (A.261)

Description	Le but est de permettre notamment la diffusion du Conseil communal sur le Net.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2021		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Marie Jamart		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	12 000,0
	Ville	2021	12 000,0
	Ville	2022	12 000,0
	Ville	2023	12 000,0
	Ville	2024	12 000,0
Progression	70		
Constat	<p>Avant mars 2020, les séances du Conseil communal se tenaient dans la salle "Arène des Sens" de l'Andenne Arena.</p> <p>Un montage et démontage étaient nécessaires pour l'installation à chaque séance de la salle (tables, chaises, etc.) et du matériel sonore.</p> <p>Le Collège communal avait exprimé à plusieurs reprises le souhait d'étudier la possibilité de diffuser en direct les séances du Conseil communal. L'enjeu dans ces prises d'images est la qualité sonore entre autres. L'idéal étant de disposer d'infrastructures adaptées.</p> <p>La question était envisagée par exemple dans le cadre de la réfection de l'Hôtel de Ville. En mai 2020, la crise sanitaire liée au Coronavirus impliquait l'interdiction d'accueillir le public lors de la séance du Conseil communal.</p>		

Pour respecter la publicité des débats et faute d'une salle équipée et d'un matériel à disposition, il a été fait appel à une société spécialisée pour la retransmission des séances du Conseil communal sur le web.

Ces séances (jusqu'en octobre 2020 à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et en novembre et décembre en visioconférence) ont été diffusées via le site andenne.be et la chaîne YouTube de la Ville. Ces diffusions et leur enregistrement sur le web ont réuni plusieurs centaines de vues.

Ce dispositif a été poursuivi en 2021, tantôt en présentiel des élus à l'Hôtel de Ville, tantôt en distanciel, mais toujours en direct sur la chaîne YouTube.

En 2022, la retransmission a été poursuivie et il en sera également ainsi en **2023 et 2024** compte tenu de la relance du marché public à ce sujet.

La salle du 1er étage de l'Hôtel de Ville étant à destinations multiples (réceptions, location à des tiers, réunions internes), la mise en place d'un matériel de diffusion peut difficilement être optimisée plus qu'à l'heure actuelle. Par contre, le service des Festivités et du Tourisme a mis en place un plan de programmation d'investissement en technique (sono, lumière, etc.).

5.4.3. Restaurer le vitrail du hall d'entrée (A.262)

Description	Le vitrail Pappa fêtera ses 100 ans en 2021. Afin de lui redonner une cure de jouvence bien nécessaire, une étude sanitaire du vitrail a été commandée. Elle débouchera sur un marché de travaux en 2020 visant la restauration du vitrail.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	3 000,0
	Ville	2020	22 500,0
Commentaires budget	En 2019, une étude sanitaire a été commandée à un prestataire de services pour un montant de 2.450 € Htva soit 2.964,50 € Tvac. En 2020, un marché de travaux a été lancé sur base de l'étude sanitaire (budget estimé des travaux : 30.000 € Tvac).		

Progression	100
Constat	<p>Les plombs entre les verres et certains verres sont à remplacer. L'étude sanitaire doit détailler les travaux à réaliser et un estimatif du budget.</p> <p><u>En 2020</u>, le marché public a été attribué.</p> <p><u>En 2021</u>, les travaux ont débuté le 5 janvier et sont terminés. La facture finale est de 22.026,84 € Tvac.</p>

5.5. Optimiser le réseau routier local (00.53)								
Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	149000 00.0	15000 00.0	35000 00.0	35400 00.0	20800 00.0	21200 00.0	21600 00.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	842000 .0	12000 0.0	33400 0.0	38800 0.0	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	157420 00.0	16200 00.0	38340 00.0	39280 00.0	20800 00.0	21200 00.0	21600 00.0

5.5.1. Entretien régulièrement les voiries communales (A.162)	
Description	Chaque année la DST réalise des entretiens divers et variés sur les voiries communales au travers de marchés de travaux échelonnés.

Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	1 500 000,0
	Ville	2020	2 000 000,0
	Ville	2021	2 040 000,0
	Ville	2022	2 080 000,0
	Ville	2023	2 120 000,0
	Ville	2024	2 160 000,0
Progression	90		
Constat	<p>Les travaux portent sur les voiries, les égouts, les trottoirs, les fossés, ...</p> <p><u>En 2020</u>, les voiries suivantes ont été rénovées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seilles, rue Jassogne; • Seilles, rue de la Fontaine; • Seilles, rue Halbosart; • Andenne, route de Haillot; • Maizeret, rue Comte d'Ursel. <p>Par ailleurs de multiples réparations ponctuelles ont été réalisées au travers des différents accords-cadres (trottoir, égouttage, voirie, curage de canalisation, curage des fossés, ...).</p> <p><u>En 2021</u>, voici les principaux travaux réalisés :</p> <p><u>Voiries et égouttages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonneville - Rue Sterpisse (Ferme de Dhuy) : protection eau de ruissellement (placement filet d'eau) + placement d'un tuyau pour le rejet au fossé + curage du fossé + aménagement du rejet au fossé : 72.347 € TVAC • Thon - Impasse rue Gramptine : réfection de l'impasse suite aux inondations : 14.085 € TVAC • Andenne - Rue de Vaudaigle : aménagement de l'impasse : 41.306 € TVAC • Andenne - Rue de Vaudaigle 3A, 3B et 3C : placement de filet d'eau : 13.302 € TVAC • Seilles – rue Bois de Siroux (carrefour avec rue Monthessal) : aménagement du carrefour : 24.978 € TVAC 		

- Andenne - Rue Fond de Bousalle 19 : aménagement du chemin : 11.789 € TVAC
- Thon - rue de Gaurre (1à4) : réfection de la voirie : 14.042 € TVAC
- Coutisse - Rue Bois d'Heer (RN jusqu'au Bois des Dames) : réfection de la voirie (coordination avec travaux du TEC) : 14.000 € TVAC

Trottoirs

- Seilles – rue de la Justice : aménagement du square : 6.725 € TVAC
- Namêche - rue du Corteil : réfection des trottoirs : 107.500 € TVAC
- Andenne – rue Charles Lapierre : aménagement trottoirs PMR : 7.112 € TVAC
- Andenne – rue Bertrand : aménagement accès parking : 3.068 € TVAC
- Thon – rue Moinesse 7 : placement de bordures : 4.352 € TVAC

Pierres naturelles

- Andenne - Place des Tilleuls 1 : travaux de pavage en coordination avec AIEG (placement de bornes de recharge) : 16.661 € TVAC

Curage

- Andenelle - Eglise-St-Pierre : 1.603 € TVAC
- Sclayn - Rue Jacob + Bord de l'eau (encore en cours) : 10.000 € TVAC

En 2022.

Voiries et égouttages

- Landenne - Rue de Velaine - Stationnement Pmr : 33.000 € Tvac
- Landenne - Rue Constant David - Passage piéton école : 22.500 € Tvac
- Seilles - Rue Bourrie - Réparation filets d'eau : 53.000 € Tvac
- Landenne - Rue Maurice Bertrand - Placement de filets d'eau : 6.500 € Tvac
- Namêche - Rue du Chêne - Placement de filets d'eau : 11.500 € Tvac

Trottoirs

- Bonneville - Rue de la Trichenne : 31.000 € Tvac
- Seilles - Rue de Tramaka : 15.000 € Tvac
- Andenne - Rue Vaudaigle : 2.500 € Tvac

Fraisages/pose

- Seilles - Rue Hendschel : 2.500 € Tvac
- Thon - Rue de Thon : 18.000 € Tvac
- Andenne - Rue aux Fraises : 30.000 € Tvac
- Vezin - Domaine du Bois Gilet : 4.500 € Tvac
- Namêche - Ruelle Sicile : 76.000 € Tvac

Pierres naturelles

- Place des Tilleuls : Voiries : 25.000 € Tvac

En 2023, travaux réalisés :

Fraisages/pose :

- VEZIN : rue du Haut Baty - 2.400 m²- 104.353,43 € Tvac
- VEZIN : rue de la Mouche Noire - 1.275 m²- 41.216,42 € Tvac
- VEZIN : rue de la Colline - 1.460 m² - 49.115,33 € Tvac
- BONNEVILLE : rue Rouvroy, rue Chaudin et rue Vaudaigle partie - 6.900 m² - 356.591,13 € Tvac
- SCLAYN : rue Gustave Dumont - 850 m² - 62.244,54 € Tvac
- SCLAYN : rue Jacoby - 440 m² - 31.946,33 € Tvac
- SCLAYN : rue du Déversoir - 440 m²- 34.099,23 € Tvac

Pavage pierre naturelle :

- ANDENNE : rue Winand
- ANDENNE : rue des Chanoinesses (réparations ponctuelles)
- SEILLES : rue de l'Église Saint-Etienne
- SEILLES : rue Warnier
- **Voiries et égouttage :**
- THON : rue Moinesse - Placement filets d'eau et avaloirs - 20.110,31 € Tvac
- ANDENNE - O.N.E./radio/crèche - Réfection de la cours - 46.791,14 € Tvac

Enduisages :

- SCLAYN : allée des Fleurs - 890 m2 - 29.163,92 € Tvac
- SCLAYN : rue du Fournil - 1.220 m2 - 10.864,21 € Tvac
- SCLAYN : rue I. Parmentier - 1.225 m2 - 43.413,54 € Tvac
- SCLAYN : rue Tienne des Chômeurs - 2.000 m2 - 100.439,78 € Tvac
- SEILLES : rue Prâles - 5.570 m2 - 40.718,22 € Tvac
- SEILLES : rue Neuf Moulin - 4.215 m2 - 72.537,33 € Tvac
- VEZIN : rue de Somme - 3.230 m2 - 25.767,98 € Tvac

En 2024, travaux réalisés au 15/05/2024 :

Fraisage/Pose

- COUTISSE : rue des Quatre Vents - 1.260 m2 - 63.000 € Tvac estimés
- COUTISSE : rue les Ruelles - 2.070 m2 - 103.500 € Tvac estimés
- SEILLES : rue des Houillères - 1.750 m2 - 87.500 € Tvac estimés

En 2024, travaux à réaliser :

Fraisage/Pose

- SEILLES : rue de Monthessal jonction RN921 à rue des Chardonnerets - 3.600 m2 - 180.000 € Tvac estimés
- SEILLES : rue de la Justice et Vieux Thier - 825 m2 - 41.250 € Tvac estimés
- ANDENNE : rue Bousalle (droite) - 9.200 m2 - 460.000 € Tvac
- LANDENNE : rue Jules Larivière - 920 m2 - 46.000 € Tvac estimés
- LANDENNE : place Moinnil partie - 2.200 m2 - 110.000 € Tvac estimés
- ANDENNE : rue Wilgot - 860 m2 - 64.500 € Tvac estimés (travaux après le changement de conduite d'eau de la S.W.D.E.)
- ANDENNE : rue Croisée Voie - 650 m2 - 48.750 € Tvac estimés
- ANDENNE : rue Chairotte - 675 m2 - 50.625 € Tvac estimés
- BONNEVILLE : rue Saint-Anne - 2.250 m2 - 112.500 € Tvac estimés
- BONNEVILLE : rue du Centre - 1.350 m2 - 67.500 € Tvac estimés
- BONNEVILLE : rue Viaux - 2.350 m2 - 117.500 € Tvac estimés
- ANDENNE : rue Sous-Stud - Raclage/pose - A estimer
- VEZIN : rue Baty Driane - Raclage/pose - A estimer
- ANDENNE : rue Quévit - 1.365 m² - 24.570 € Tvac estimés
- NAMECHE : rue Vaussale - Raclage/pose - A estimer
- NAMECHE : rue JB Wauthier - Raclage/pose - A estimer
- LANDENNE : rue de l'Église Saint-Rémy -
- ANDENNE : rue Libeck - 1.518 m2 -

Pavage pierre naturelle :

- ANDENNE : rue de Loen

- ANDENNE : Place du Chapitre (après obtention de l'accord de l'AWAP)
- SEILLES : rue de la Longue Couture/rue des Moissons

Voiries et égouttage :

- COUTISSE : rue aux Arches - Réparation ponctuelle - 3.242,32 € Tvac estimés
- ANDENNE : chaussée de Ciney - Litige égouttage - 24.780 € Tvac estimés
- COUTISSE: rue de Nalamont - Placement de filets d'eau et réparation ponctuelle - 42.565,38 € Tvac estimés
- BONNEVILLE : rue Sterpisse - Réparation caniveaux - 9.700 € Tvac estimés
- ANDENNE : rue Fond de Bousalle - Aménagement voirie - 15.015 € Tvac estimés
- LANDENNE : rue Chant d'Oiseaux - Réparation glissière de sécurité - 8.500 € Tvac estimés
- SCLAYN : chemin de Foresse - Réparation glissière de sécurité - 15.000 € Tvac estimés
- BONNEVILLE : rue de Sterpisse 124 - Placement de filets d'eau - 9.700 € Tvac estimés
- BONNEVILLE : rue de la Trichenne - Placement de filets d'eau
- ANDENNE : rue d'Hermey - Mise à gabarit égouttage
- LANDENNE : croisement Coria/Couthuin - Aménagement fossé
- LANDENNE : rue de la Houssaie - Réalisation des trottoirs
- LANDENNE : rue Salm - Pose de 2 ralentisseurs
- SCLAYN : rue Fond des Vaux - Pose d'un ralentisseur

Enduisages :

- ANDENNE : ruelle Saka + rue sans nom- 1.331 m²- 25.000 € Tvac estimés
- SEILLES : rue des Carriers - 6.100 m² - 109.800 € Tvac estimés
- SEILLES : rue des Ecoles - 1.232 m² - 22.175 € Tvac estimés
- ANDENNE : rue Despreetz - 918 m² - 16.524 € Tvac estimés
- VEZIN : rue de Montigny
- VEZIN : rue de Houssoi
- VEZIN : rue de Ville-en-Warêt

5.5.2. Mettre en oeuvre le Plan d'Investissement Communal (A.163)

Description	Le Plan d'Investissement Communal (PIC) concerne des travaux pour lesquels la Ville reçoit des subsides de la région via le Fond Régional pour les Investissements Communaux (FRIC). Il s'agit donc de travaux lourds de rénovation et/ou d'égouttage.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	

Service gestionnaire	Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	1 500 000,0
	Wallonie	2019	120 000,0
	Wallonie	2020	334 000,0
	Wallonie	2021	388 000,0
	Ville	2021	1 500 000,0
Progression	90		
Constat	<p>Liste des projets approuvés par le Conseil communal en date du 25 février 2019, modifiée en séance du 29 avril 2019, et approuvé par la Région</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du mur de soutènement rue de Villenval à Maizeret (2019) • Rénovation de la rue Saint-Mort à Coutisse (2020) • Rénovation des rues des Eglantiers et du Tienne à Sclayn (2020) • Rénovation des rues Provost et Pré des Dames à Andenne (2021) • Rénovation de la rue de Perwez à Andenne (2021) <p><u>En 2020</u>, le dossier de la rue Saint-Mort a été mis en adjudication et attribué. Les travaux suivants ont été inscrits au budget 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rénovation du mur de soutènement de la rue de Villenval ; • rénovation des rues des Eglantiers et du Tienne à Sclayn. <p><u>En 2021</u>, les travaux de la rue Saint-Mort ont débuté. Les travaux de la rue des Eglantiers et du Tienne à Sclayn ainsi que ceux de la rue de Perwez à Andenne ont été adjugés.</p> <p><u>En 2022</u>, ce sera le mur de la rue de Villenval. En parallèle, un nouveau PIC 2022-2024 est en cours de préparation.</p> <p><u>En 2022</u>, les travaux de la rue Saint-Mort ce sont poursuivis. Le marché pour le mur de la rue de Villenval a été attribué et notifié. Les travaux débiteront en 2023. Un nouveau PIC 2022-2024 a été proposé à la SPGE qui a marqué un accord de principe. Les différentes étapes seront réalisées en 2023.</p> <p><u>En 2023</u>, Les travaux de la rue Saint-Mort ce sont terminés. Les travaux du mur de la rue de Villenval ont débuté.</p> <p><u>En 2024</u>, Les travaux de la rue de Perwez ont débuté. Le PIC 2022-2024 a été axé sur la réfection de la route Industrielle avec création de trottoirs et bande cyclable. Le dossier sera présenté en juin au Conseil communal pour une attribution en 2024 et travaux en 2025.</p>		

6. Etre une Ville qui soutient les familles et dispense un enseignement de qualité (OS.7)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe		-	-	-	-	-	-	-
Province		-	-	-	-	-	-	-
Ville		227874 6.96	111891 .23	883249 .68	115640 6.05	8200 0.0	2240 0.0	2280 0.0
Fédéral		-	-	-	-	-	-	-
Wallonie		-	-	-	-	-	-	-
Autres		-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie- Bruxelles		398655. 28	-	-	398655. 28	-	-	-
Totaux		267740 2.24	111891 .23	883249 .68	155506 1.33	8200 0.0	2240 0.0	2280 0.0

6.1. Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants (OO.37)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX, Sandrine CRUSPIN							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers							
Partenaires	Service de l'accueil extrascolaire							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Globa l	201 9	202 0	2021	2022	2023	2024
Europe		-	-	-	-	-	-	-
Province		-	-	-	-	-	-	-
Ville		91200. 0	-	-	30000. 0	20000. 0	20400. 0	20800. 0
Fédéral		-	-	-	-	-	-	-
Wallonie		-	-	-	-	-	-	-

Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	91200. 0	-	-	30000. 0	20000. 0	20400. 0	20800. 0

6.1.1. Faire circuler un Bébébus dans les différentes entités de la commune en collaboration avec la Province de Namur (A.214)

Description	<p>Le Bébébus est une halte-garderie itinérante dont l'objectif est notamment de permettre aux familles précarisées d'avoir accès à un milieu d'accueil occasionnel pour leur enfant et ce, même si les parents ne travaillent pas. Il s'agit concrètement d'une camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation qui emmène chaque jour une équipe de puéricultrices vers un endroit différent, une salle communale autorisée par l'ONE, où les enfants pourront être accueillis.</p> <p>Le Bébébus permet d'une part, aux parents de disposer de temps pour eux, pour effectuer des démarches administratives, chercher un emploi, participer à une formation ou simplement pour souffler un peu et d'autre part, aux enfants de rencontrer de nouveaux copains de jeux, de participer à des activités adaptées à leur âge, de préparer une entrée à l'école, de jouer et de s'amuser en apprenant à vivre en milieu collectif.</p> <p>Le Collège a avalidé l'abandon de cette action.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Ecole Industrielle et Commerciale, Service de l'Accueil Extrascolaire, Services de la Cohésion sociale		
Partenaires	GABS (Groupe Animation de la Basse-Sambre) - Province de Namur - ONE - Région Wallonne - Communauté Française - Éventuels autres organismes de formation actifs sur Andenne		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	30 000,0
	Ville	2022	20 000,0
	Ville	2023	20 400,0
	Ville	2024	20 800,0

Commentaires budget	<p>Un budget initial de 30 000 euros est nécessaire pour la mise en place du projet. Ensuite il faut compter 5.000 euros par an, par jour de présence du Bébébus sur le territoire de la commune.</p> <p>Tenant compte d'une présence de 4 jours/semaine (le mercredi étant prévu pour les formations et réunions d'équipe du personnel), le coût annuel peut être estimé à 20 000 euros, auquel il convient d'ajouter, pour mener le projet à bien, 15 points APE.</p>
Progression	0
Constat	<p>Différents contacts ont déjà été établis avec le GABS qui a présenté le fonctionnement de ce projet.</p> <p>Si des activités de soutien à la parentalité sont proposées par le Bébébus, des synergies pourraient se créer avec les "bébés rencontres" existants sur Andenne et menés en partenariat avec l'asbl ACSA et l'ONE.</p> <p>Entre 2011 et 2019, la Province de Namur a soutenu les communes pour la mise en route des BébéBus dans le cadre des trois phases de partenariat Provinces/communes. Malheureusement, elle a décidé que ce type de soutien financier et les partenariats Province/communes ne seraient pas renouvelés en 2020, ni en 2021.</p> <p>Sans subside de la Province, il n'est pas envisageable pour la Ville de mener ce projet.</p> <p>Le Collège communal a dès lors décidé d'abandonner ce projet.</p>

6.1.2. S'adapter au nouveau cadre légal de la réforme du secteur de la petite enfance (A.215)	
Description	Il s'agira de s'adapter à ce nouveau cadre légal de manière à au minimum maintenir le nombre de places existantes et à l'augmenter si possible.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Accueil Extrascolaire
Partenaires	ONE - IMAJE - FWB - Les Arsouilles
Projections	
Budget propre	
Progression	100
Constat	Le secteur de la petite enfance est en pleine réforme, mais celle-ci n'en est encore qu'à ses début au niveau de la mise en place des changements. Cette réforme en Fédération Wallonie-Bruxelles vise à renforcer l'accessibilité et la qualité de l'accueil.

Le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s est modifié. Les structures d'accueil vont devenir des crèches et être subsidiées en tant que telles ; il n'y aura plus de MCAE, de crèches parentales, de prégardienats, etc. La possibilité d'augmenter le nombre de places autorisées dans toutes les structures est évaluée par l'ONE.

Les normes d'encadrement et qualifications nécessaires pour les différentes fonctions vont également être élargies ou modifiées.

En 2020, la coordinatrice Accueil de l'ONE a visité les deux lieux d'accueil (Petit-Warêt et Bonneville) et a rendu son avis.

Une déclaration d'intention a été envoyée à l'ONE.

Les attestations du Service incendie ont été rentrées.

L'ONE a délivré les nouvelles autorisations et la mise en place concrète des projets est en cours.

Pour Petit-Warêt, aucun changement au niveau du nombre d'enfants accueillis. La structure est passée de MCAE en crèche et son mode de subventionnement est différent (emplois subsidiés en lieu et place d'une intervention en fonction de la participation financière versée par les parents). Par ailleurs le 1/4 temps de direction peut passer à un 1/2 temps.

Pour Bonneville, la structure est maintenant agréée pour 35 places contre 30 par le passé.

En 2021, la personne désignée pour Petit-Warêt (direction) est entrée en fonction le 5 janvier 2021.

Au niveau de l'encadrement, Bonneville bénéficie d'1,5 ETP puéricultrice supplémentaire.

Les horaires ont été étendus dès la rentrée de janvier pour atteindre les 11h30 d'ouverture par jour demandés (7h00-18h30).

Les places d'accueil supplémentaires ont été ouvertes et l'on compte à ce jour 43 inscrits.

Pour la suite, l'objectif à atteindre avant 2026 sera d'assurer en permanence un encadrement de 1,5 ETP pour 7 enfants contre 1 pour 7 actuellement (On y est, sauf en cas d'absence du personnel).

En juin 2024 : on compte 42 enfants inscrits à Bonneville et 22 enfants inscrits à Petit-Warêt.

6.2. Rénover et/ou agrandir les écoles communales (OO.249)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Vincent SAMPAOLI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement, Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers

Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2119546.96	111891.23	882749.68	1124906.05	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	398655.28	-	-	398655.28	-	-	-
	Totaux	2518202.24	111891.23	882749.68	1523561.33	-	-	-

6.2.1. Construire une école unique et moderne à Seilles, plus centrale (A.245)	
Description	Une étude sera menée au niveau des écoles de Seilles pour examiner la faisabilité d'un nouveau complexe scolaire pour l'enseignement maternel et primaire. Un emplacement plus central sur le territoire de Seilles devra être retenu pour réaliser cette nouvelle école communale résolument moderne.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	La Ville ne dispose d'aucun terrain pour ce projet.
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement
Porteur de l'action	Simon Leroy
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Budget à déterminer
Progression	0

Constat	La première étape est de rechercher un espace pour ce projet. Ce dossier est également lié au projet autour de la gare de Seilles. Actuellement, le dossier immobilier est toujours à l'étude.
----------------	--

6.2.2. Agrandir l'école primaire de Namêche (A.246)

Description	Cette action concerne l'extension de l'école primaire de Namêche et la construction de classes supplémentaires pour les élèves de primaire. Il s'agit de la concrétisation de la phase 2 d'un marché initial confié en 2007 à un bureau d'architectes de Liège.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Enseignement		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	44 000,0
	Ville	2021	616 530,05
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2021	398 655,28
Progression	95		
Constat	<p>Le permis d'urbanisme a été obtenu en juillet 2020. Le dossier est passé au Conseil communal lors de sa séance du 14 septembre 2020. <u>En 2021</u>, l'attribution (616.530,05 € Tvac) des différents lots a bien eu lieu et le dossier a été envoyé au pouvoir subsidiant pour validation. La DST est en attente du retour du pouvoir subsidiant. Dès ce retour, et en fonction de l'avancement des autres travaux sur le site (relooking école maternelle, démolition réfectoire, ...), le début des travaux pourra être planifié. <u>En 2022</u>, les travaux ont débuté au niveau de l'extension. Le gros-oeuvre est presque terminé. Les nouvelles classes devraient être finalisées pour la rentrée scolaire 2023. <u>En 2023 et 2024, les travaux se sont poursuivis et sont presque terminés. En effet, l'une des société a fait faillite ce qui a retardé la levée des dernières remarques.</u></p>		

6.2.3. Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment des maternelles à l'école de Namêche (A.248)

Description	Il s'agit de modifier l'aspect extérieur de l'école maternelle de Namêche et de renforcer l'isolation des différentes parois du bâtiment.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Enseignement		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	24 200,0
	Ville	2020	450 000,0
Commentaires budget	Une subvention pourra éventuellement être sollicitée pour les travaux (le montant n'est pas déterminable à ce stade).		
Progression	100		
Constat	<p>Le permis d'urbanisme a été obtenu en octobre 2020.</p> <p>La passation du marché public a approuvée par le Conseil communal du 12 octobre 2020 et l'attribution a été décidée par le dernier Collège de 2020.</p> <p>Les travaux ont débuté en juin 2021 et devraient être terminés mi-2022. Actuellement, le nouvel isolant, la nouvelle toiture et les nouveaux châssis sont posés. Le nouveau local technique est en cours de construction.</p> <p>Par ailleurs, une demande de subside va être introduite en décembre dans la cadre de l'appel à projet PPR. Si le projet est retenu, la Ville pourra percevoir un gros pourcentage de subside pour ce dossier.</p> <p>En 2022, les travaux se sont achevés et l'école maternelle a pu faire sa rentrée scolaire dans l'école rénovée. Une nouvelle cours de récréation a également été réalisée en août 2022.</p>		

6.3. Former les élèves aux enjeux de la transition (OO.253)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1

Échéance																																																																									
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE																																																																								
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales																																																																								
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement, Service de l'Environnement, Service de la Transition																																																																								
Partenaires	Ecoles																																																																								
Projections																																																																									
Budget propre																																																																									
Budget des actions	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Global</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Europe</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Province</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>68000.0</td> <td>-</td> <td>500.0</td> <td>1500.0</td> <td>62000.0</td> <td>2000.0</td> <td>2000.0</td> </tr> <tr> <td>Fédéral</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Wallonie</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Fédération Wallonie-Bruxelles</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>68000.0</td> <td>-</td> <td>500.0</td> <td>1500.0</td> <td>62000.0</td> <td>2000.0</td> <td>2000.0</td> </tr> </tbody> </table>		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Europe	-	-	-	-	-	-	-	Province	-	-	-	-	-	-	-	Ville	68000.0	-	500.0	1500.0	62000.0	2000.0	2000.0	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-	Autres	-	-	-	-	-	-	-	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	Totaux	68000.0	-	500.0	1500.0	62000.0	2000.0	2000.0
	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024																																																																		
Europe	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Province	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Ville	68000.0	-	500.0	1500.0	62000.0	2000.0	2000.0																																																																		
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Autres	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Totaux	68000.0	-	500.0	1500.0	62000.0	2000.0	2000.0																																																																		

6.3.1. Intégrer l'utilisation du numérique dans les apprentissages (A.250)	
Description	L'objectif est de renforcer l'utilisation effective du numérique dans les classes, de manière à ce que l'utilisation de celui-ci s'impose de manière naturelle aux élèves pour réaliser leurs apprentissages. L'utilisation du numérique donne aussi l'opportunité de proposer de nouvelles approches pédagogiques.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	30/06/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement, Service de la Transition, Echevinat de la Culture
Porteur de l'action	Eddy Hanoul

Partenaires	Ecoles		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2022	60 000,0
Progression	100		
Constat	<p>L'action comprend au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'équipement des écoles en supports informatiques tels que tablettes, tableaux blancs interactifs, imprimantes 3D, robots Lego... • la formation des enseignants; • la mise en réseau, l'échange et la valorisation des bonnes pratiques. <p><u>En 2021, les actions suivantes ont été entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • équipement des classes en TBI (tableaux blancs interactifs) et formation à cet outil en collaboration avec l'EIC; • création de la plateforme Happi proposée par la FWB (processus d'hybridation en cours); • utilisation de la vidéo et du programme learning apps; • WIFI présent partout. <p>En raison du contexte sanitaire actuel, la FWB a demandé à chaque école de construire des stratégies de différenciation, d'hybridation des apprentissages et de lutte contre le décrochage scolaire.</p> <p>Des adaptations des pratiques sont bien évidemment nécessaires et le principe d'enseignement utilisé lors du premier confinement a été revu.</p> <p>Concrètement, les exercices d'entretien sous forme de livret de travail ont cédé la place à des pratiques variées visant à la découverte de nouveaux apprentissages.</p> <p>Les séquences d'apprentissage à distance ont été envisagées en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une vidéo de découverte • du travail individuel • une séance de questions-réponses via teams, zoom ou tout autre outil de vidéoconférence. <p>Afin de limiter la charge de travail des équipes éducatives tout en rentabilisant le temps passé, ces séquences d'apprentissage à destination de tous nos élèves ont été réalisées en collégialité par les enseignants d'une même année, d'un même degré.</p> <p>Ces stratégies ne sont pas exclusivement réservées aux pratiques d'enseignement à distance mais peuvent également faire sens dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'activités de différenciation; • de travail en ateliers; • du développement de l'autonomie des élèves en classe verticale; • d'enseignement à distance pour des enfants malades; • de pratiques de classe inversée. <p>A termes, l'idée est de construire un espace de partage à destination de l'ensemble des équipes éducatives.</p> <p>Nos écoles sont désormais inscrites sur la plateforme Happi, proposée par la FWB, où des classes virtuelles ont été créées pour chaque enseignant. Au fil de leur formation et en fonction de leur degré d'appropriation de ce nouvel outil, les enseignants sont invités à y déposer du contenu pour leurs classes.</p> <p><u>En 2023, le WIFI a été établi dans toutes les implantations scolaires et les dernières classes primaires ont été équipées en tableau numérique. Désormais, toutes les</u></p>		

	implantations sont équipées en TBI, TVI permettant une pédagogie alternée avec le numérique.
Commentaires	Certaines écoles avaient déjà entamé le processus dans le cadre de l'appel à projet "École Numérique".

6.3.2. Renforcer les projets d'éducation au développement durable et au numérique dans les écoles (A.251)	
Description	Il s'agit de soutenir les équipes pédagogiques dans leurs démarches pour sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et aux possibilités et limites du numérique. Cette démarche peut également englober les parents et/ou le personnel de service.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	30/06/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Enseignement, Service de l'Environnement, Service de la Transition, Echevinat de la Culture
Porteur de l'action	Eddy Hanoul
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	A ce stade, il est difficile d'établir un budget.
Progression	100
Constat	<p>Parmi les actions possibles:</p> <p>Veille concernant les différents appels à projet sur la thématique et information vers les écoles;</p> <p>Mise en place de partenariats communaux;</p> <p>Accompagnement de projets d'école;</p> <p>Mise en réseau et valorisation des bonnes pratiques.</p> <p>En 2020, les actions suivantes ont été entreprises :</p> <p>utilisation de Konecto et d'une plateforme propre pour réduire les distributions de documents papier et communiquer plus rapidement vers les parents;</p> <p>soucieuse de développer l'usage de l'outil numérique au sein de toutes ses écoles, la Ville d'Andenne assure, d'année en année, l'équipement de toutes ses classes en tableau numérique. C'est ainsi que régulièrement, de nouveaux tableaux numériques sont</p>

	<p>acquis pour compléter la "flotte" existante. Un partenariat avec l'école industrielle locale a également vu le jour garantissant ainsi la formation des professeurs concernés sur les aspects techniques et pédagogiques de l'outil numérique.</p> <p>En 2021, la mise en place d'un processus de dématérialisation des paiements a été entamée dans l'ensemble de nos écoles. Celle-ci sera effective à partir du 1er janvier 2022.</p> <p>Concrètement, plus aucune somme d'argent ne transitera par les élèves. Tous les montants réclamés dans le cadre des repas, piscines et activités extérieures (théâtres, sorties pédagogiques, classes de dépaysement ...) feront désormais l'objet chaque fin de mois, d'une facturation qui sera adressée personnellement aux parents sur leur adresse de courrier électronique.</p> <p>Dans le contexte de la crise sanitaire que nous connaissons, nos équipes se sont penchées sur la construction de stratégies de différenciation, d'hybridation des apprentissages et de lutte contre le décrochage scolaire.</p> <p>Une plateforme d'apprentissage en ligne initiée par la CFWB (HAPPI) et alimentée par nos soins a vu le jour et peut être utilisée dans le cadre de fermeture de classes, de mises en quarantaine d'élèves ou de membres du personnel. On y trouve des capsules d'apprentissage ainsi que des exercices en ligne.</p>
Commentaires	<p>Les sollicitations de partenaires extérieurs vis-à-vis des écoles sont nombreuses et les réalisations sont fonction des choix des enseignants.</p> <p>L'action ne fait sens que si elle est liée à l'intégration du numérique (A.250) ou du développement durable (A.252) dans les pratiques quotidiennes. L'objectif est d'amener plus de cohérence et de faciliter le travail de l'équipe pédagogique</p>

6.3.3. Encourager les pratiques quotidiennes durables dans les écoles (A.252)	
Description	Mener des actions afin de réduire le gaspillage alimentaire, la production de déchets, d'orienter les pratiques de consommations vers de la consommation durable (repas, collations, fancy fairs, achat de matériel ...), d'avoir une utilisation rationnelle de l'énergie.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/06/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement, Service de l'Environnement, Service de la Transition, Echevinat de la Culture
Porteur de l'action	Eddy Hanoul
Partenaires	Green deal Cantines durables BEP

	Ecoles zéro watts Collectif des écoles en développement durable		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	1 500,0
	Ville	2022	2 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	2 000,0
Commentaires budget	Au départ, il semble que seuls des frais d'animation ou de supports matériels pour de la sensibilisation seront à couvrir. Il est possible que des achats ou des investissements soient par la suite nécessaires mais il est trop tôt pour le budgétiser.		
Progression	90		
Constat	<p>Il est important d'avoir une cohérence entre les actions de sensibilisation (A.251) et les pratiques quotidiennes dans l'école. Agir sur les pratiques quotidiennes relève à la fois d'un aspect pédagogique interne à l'école (changement des habitudes) et d'un aspect structurel ou organisationnel impliquant aussi les gestionnaires ou services communaux.</p> <p>Au travers des activités ou des projets initiés par les Directions d'écoles ou proposés par divers organismes, les écoles communales ont sensibilisé (continué à sensibiliser) en 2020 les élèves à des problématiques de société en matière de gestion des déchets (Andenne ma ville propre, tri des déchets dans nos murs) et d'alimentation saine (Manger-Bouger, jour du fruit).</p> <p>De son côté, le service de l'Environnement, dans le cadre de l'engagement de la Ville d'Andenne en tant que Commune Zéro Déchet, a mené plusieurs actions répondant à l'intitulé de cette fiche.</p> <p>Ainsi, une formation ayant pour sujet la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles a été proposée au personnel ALE.</p> <p>La seconde action, en lien avec la première, a été la création de deux panneaux didactiques ("<i>J'ai une faim de loup</i>" / "<i>J'ai un appétit de moineau</i>") à disposer dans les cantines scolaires afin d'évaluer l'appétit des plus jeunes et par conséquent, adapter les quantités servies dans les assiettes.</p> <p>La troisième action est la réalisation d'animations pédagogiques ("<i>La chasse au gaspi</i>", "<i>Les génies de la Récup</i>", etc.) dans les écoles communales ayant participé à l'action Andenne ma Ville Propre 2019.</p> <p>Enfin, le service de l'Environnement a également accompagné et soutenu les deux implantations communales de Vezin dans l'appel à projets "<i>Ecole Plus Propre</i>". Le label a été obtenu en 2020 et les écoles de Vezin Fonteyne et de Vezin Centre poursuivent le projet.</p> <p><u>En 2021</u>, pour ce qui a trait au Service de l'Environnement, dans cadre de l'Action Andenne ma Ville Propre, de nombreuses écoles andennaises ont participé à notre action avec la collaboration des enseignants qui ont sensibilisé les élèves aux enjeux de la gestion des déchets et des impacts de ceux-ci. Chaque enseignant inscrit à l'action a pu bénéficier d'un support pédagogique réalisé par l'asbl Be WaPP. De même, le service, lorsque celui-ci est demandé, soutient l'école de Vezin dans le projet "Ecole Plus Propre".</p>		

Dans les écoles d'Andenne 3, diverses poubelles pour le tri des déchets ont été placées dans chaque classe et réfectoire.

Un projet axé sur l'environnement a débuté dans l'implantation de Landenne. Celui-ci constituera le fil rouge de l'action pédagogique depuis la 1ère maternelle jusqu'à la 6ème primaire. De son côté, l'implantation de Bonneville travaillera sur le thème des sciences. Des activités de sensibilisation au respect de la nature trouveront place dans ce projet

Concernant le bien-manger, des potages-collations sont distribués deux fois par semaine dans toutes les implantations d'Andenne 1. Une distribution de fruits-collations commencera dès le 15 décembre dans toutes les implantations d'Andenne 1.

Les enfants de maternelle des implantations d'Andenne 3 ont reçu une boîte pour leurs collations et une gourde pour l'eau. Les collations sont par ailleurs suggérées par les enseignantes et l'école privilégie les collations sans emballage.

Des activités ludiques sont régulièrement menées dans les classes afin de continuer la sensibilisation de la problématique des déchets.

En 2023-2024, les efforts se poursuivent notamment en vue d'acquérir des poubelles ludiques dans toutes les écoles communales afin de renforcer le tri des déchets aussi bien dans les classes que sur les cours d'écoles.

Depuis la rentrée 2023, tous les élèves des 2 implantations de Seilles bénéficient d'un repas complet chaud à midi gratuitement.

6.4. Créer un nouvel espace de formation (enseignement de promotion sociale) (OO.255)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Ecole Industrielle et Commerciale, Direction des Services Financiers
Projections	
Budget propre	

6.4.1. Déménager l'Ecole Industrielle et Commerciale vers un lieu plus adapté (A.254)

Description	Les locaux actuels ne sont pas adaptés pour répondre parfaitement aux besoins de l'école et de ses élèves.
Catégorie	Volet externe -

Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	Compte tenu de la nouvelle DPR, il n'est pas impossible que les écoles industrielles et commerciales soient amenées à fusionner dans les prochaines années.
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Ecole Industrielle et Commerciale
Porteur de l'action	Simon Leroy
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le financement de la nouvelle école sera partiellement couvert par la vente des installations actuelles. Un concours sera organisé pour ce projet (marché de services à budgétiser).
Progression	100
Constat	<p>L'EIC accueille chaque année entre 300 et 400 étudiants et entre 30 et 45 professeurs. S'ils ne fréquentent jamais tous l'établissement en même temps, il n'est pas rare qu'environ 150 personnes fréquentent l'établissement en même temps, ce qui nécessite d'occuper 8 à 10 locaux en journée comme en soirée.</p> <p>On peut raisonnablement estimer la surface occupée à l'heure actuelle à 700 - 750 m². Le nombre de locaux est a priori suffisant ; c'est leur dimensionnement et leur agencement qui ne conviennent pas.</p> <p>Le nouveau bâtiment devra être fonctionnel (au sens technologique du terme (électricité, Internet, téléphonie, etc.) pour rester à la pointe des nouvelles technologies mais aussi en termes d'entretien (facile, sans grand frais, et n'exposant pas les lieux à trop grande détérioration) et économe (économie d'énergie maximale, sans diminuer le confort, l'esthétique et le niveau technologique des locaux).</p> <p>Compte tenu de la nouvelle DPR, il est prévu que la Province reprenne l'EIC et son personnel.</p> <p>Le projet de nouvelle construction par la Ville d'Andenne n'est donc plus d'actualité. Le projet de reprise par la Province de Namur est à l'étude. Nous ne savons pas à l'heure actuelle si l'EIC restera dans ses locaux si elle déménagera. Cela fera partie des discussions à venir.</p> <p>En 2022, des contacts ont été noués avec WBE pour la reprise éventuelle de l'EIC. Les discussions sont toujours en cours et devraient aboutir en 2023.</p> <p>En 2023, l'EIC a été reprise par WBE. Ce dossier est donc terminé.</p>

7. Etre une Ville en transition (OS.8)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe		8000.0	-	-	-	-	-	8000.0
Province		15960.0	-	-	960.0	-	15000.0	-
Ville		6479732.93	169850.0	1573946.0	1561012.84	1658867.4	1013379.55	502677.14
Fédéral		-	-	-	-	-	-	-
Wallonie		1001468.57	16390.0	27327.77	103740.04	796966.22	34269.77	22774.77
Autres		453150.0	500.0	450510.0	520.0	530.0	540.0	550.0
Fédération Wallonie-Bruxelles		-	-	-	-	-	-	-
Totaux		7958311.5	186740.0	2051783.77	1666232.88	2456363.62	1063189.32	534001.91

7.1. Soutenir l'agriculture durable sur la commune (OO.38)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Françoise LEONARD							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Juridiques, Service de la Transition							
Partenaires	GAL							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Europe		-	-	-	-	-	-	-
Province		-	-	-	-	-	-	-
Ville		41608.14	-	500.0	18818.14	17320.0	2430.0	2540.0

Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	41608. 14	-	500. 0	18818. 14	17320. 0	2430. 0	2540. 0

7.1.1. Accompagner les agriculteurs prêts à s'engager pour une agriculture durable (A.95)																						
Description	Il s'agit de valoriser les agriculteurs porteurs de pratiques favorables à l'environnement, d'accompagner ceux qui souhaitent améliorer leurs pratiques et de renouer le dialogue avec les habitants.																					
Catégorie	Volet externe -																					
Indicateur de résultat																						
Échéance	01/06/2024																					
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD																					
Indice de santé	Contexte compliqué car pas de ressources humaines suffisantes en interne pour être l'interlocuteur de proximité des agriculteurs. Les contacts entre l'administration et les agriculteurs se focalisent sur la gestion des calamités et des contrats sur les terrains agricoles communaux.																					
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service de la Transition																					
Porteur de l'action	Marie Clarinval																					
Partenaires	- GAL Meuse@Campagnes, FRW, Centres de conseils sur les pratiques culturales. Possibilité d'un appui par le Collectif "référentiel phyto" si sélection via leur appel à projet -- annulé - Natagora (subside SPW projet BNIP Life intégré)																					
Projections																						
Budget propre	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>3 308,14</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2022</td> <td>1 800,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2023</td> <td>1 900,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2024</td> <td>2 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>15 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2022</td> <td>15 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2021	3 308,14	Ville	2022	1 800,0	Ville	2023	1 900,0	Ville	2024	2 000,0	Ville	2021	15 000,0	Ville	2022	15 000,0
Type de budget	Année	Montant																				
Ville	2021	3 308,14																				
Ville	2022	1 800,0																				
Ville	2023	1 900,0																				
Ville	2024	2 000,0																				
Ville	2021	15 000,0																				
Ville	2022	15 000,0																				

<p>Commentaires budget</p>	<p>Un budget est nécessaire pour des frais tels que l'accompagnement par un organisme externe ainsi que pour des frais liés à l'organisation d'événements, de réunions et la réalisation d'outils de communication</p> <p>Dans le cadre du Belgian Nature Integrated Project (BNIP - repris dans le Programme wallon de développement rural PWDR 2014-2020), soutenu et financé par le SPW, visant à la mise en oeuvre de mares agricoles et forestières, la Ville a prévu un budget à l'ordinaire de 15.000 € en 2021 et de 15.000 € en 2022. Ce budget permettra à la Ville d'être un levier financier dans chacun des dossiers introduits par les agriculteurs et privés intéressés par la création d'une mare, en leur évitant les soucis de trésorerie pour la mise en oeuvre du projet. Les coûts engendrés par la création de ces mares sont récupérés à 100% via le subside du SPW (coût moyen d'une mare : 800 euros) à partir de 2021 (voir action "Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises").</p> <p>En 2021, un contrat a été passé avec l'ASBL Faune et biotopes pour qu'une chargée de projet rencontre 10 agriculteurs et envisage avec eux quelles mesures pourraient être mises en place en faveur de l'environnement et du climat (MAEC). Coût : 3.308,14 € pour 2020 et 2021 réunis (facturé en 2021), ce qui correspond à quelques euros près au budget initialement prévu soit 1.600 € en 2020 et 1.700 € en 2021.</p>
<p>Progression</p>	<p>50</p>
<p>Constat</p>	<p>Il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • fédérer un groupe porteur (agriculteurs intéressés) • identifier leurs besoins, leurs contraintes et initier le dialogue avec les habitants proches de leurs parcelles • définir des actions volontaires • mettre à leur disposition des personnes ressources pour les accompagner • communiquer auprès du grand public sur les pratiques agricoles en général et spécifiquement sur les efforts entrepris par les agriculteurs. • faciliter financièrement la réalisation de projets avec un soutien technique personnalisé <p><u>En 2020</u>, la Ville d'Andenne n'a pas été retenue par le "<i>Collectif référentiel phyto</i>" dans le cadre de leur appel à projet. L'approche a donc dû être redéfinie. La proposition est de contractualiser avec une association pour rencontrer 10 agriculteurs individuellement afin de les sensibiliser à la possibilité de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité.</p> <p>Pour le projet BNIP Life, en collaboration avec Natagora et le service de l'Environnement, le Conseil communal a décidé de servir d'intermédiaire aux agriculteurs et privés intéressés pour le projet de création de mares, étant entendu que les sommes engagées seront récupérées à 100% via un subside régional. 4 fermiers ont fait part d'un intérêt certain pour un projet de mare sur leur terrain. A noter que le bénéficiaire de l'aide doit en contrepartie s'engager à entretenir la mare et à remplir certaines conditions lors de la création de celle-ci (durant 5 ans maintenir une bande non labourée autour de la mare avec 2m inaccessibles au bétail, pas de produits phyto et aucun dépôt dans la mare). Une prime annuelle de 100 € par mare sera versée par le SPW à l'agriculteur.</p> <p>La Ville, qui peut également être subsidiée pour un projet similaire, a interrogé le DNF à l'effet de savoir si un bois communal pourrait être d'un quelconque intérêt pour la création d'une mare.</p>

	<p><u>En 2021</u>, l'ASBL Faunes et biotopes a rencontré pour le compte de la Ville 13 agriculteurs dont 9 vont soit aménager quelque chose en faveur de la biodiversité (mare, haie, bande fleurie, ...), soit ont pris rendez-vous avec Natagriwal pour se faire conseiller techniquement. Cette action est complémentaire avec l'action de Natagora sur les mares (voir ci-avant). Faune et biotopes a fait le lien vers cette initiative.</p> <p><u>En 2022</u>, aucune action n'a été réalisée.</p> <p><u>En 2023</u>, le Service Environnement, avec l'asbl Greenotec, a organisé une soirée ciné-débat sur la thématique de l'agriculture de conservation des sols. Il y a eu une belle présence des agriculteurs ce qui a mené à des débats fort intéressants.</p> <p>En 2023 et 2024, le Service Espaces verts, Transition et Environnement ont réalisé plusieurs partenariats avec des agriculteurs désireux de planter des haies le long de leurs champs. En tout, près de 2 km ont été plantés. Pour ces plantations, les plants ont été soit achetés par le biais du subside BiodiverCité, soit reçus gratuitement par le SPW dans le cadre d'un appel à projets.</p> <p><u>En 2024</u>, le GAL Meuse@Campagnes a engagé une nouvelle chargée de projets nature et agriculture. C'est une opportunité pour envisager des projets de plus grande ampleur.</p>
Commentaires	<p>De nombreuses tensions existent entre agriculteurs et habitants non issus du milieu agricole. Les deux parties sont pourtant en demande de plus de dialogue et d'une meilleure compréhension mutuelle. Une série d'agriculteurs sont par ailleurs prêts à faire évoluer leurs pratiques pour revaloriser l'image de l'agriculteur et répondre aux enjeux actuels. Les organismes qui accompagnent les agriculteurs ont également inscrit ce point dans leurs priorités.</p> <p>Il s'agit d'une thématique très complexe et compliquée, qui de ce fait est très chronophage. On voit néanmoins des améliorations dans les dialogues avec le monde agricole qui est de plus en plus ouvert au changement. Pour plusieurs projets de plantations, l'initiative est venue directement des agriculteurs et non de la Ville, et le bouche à oreille nous amènent des demandes supplémentaires.</p>
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie terrestre

7.1.2. Encadrer juridiquement des pratiques agricoles vers plus de durabilité (A.96)	
Description	Il s'agit d'identifier et de mettre en place les leviers juridiques autorisés lors de certains actes (convention d'occupation à titre précaire, baux à fermes ou autres) afin de favoriser des pratiques agricoles durables et/ou d'envisager l'insertion de clauses environnementales dans ces actes.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	

Échéance	01/06/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Françoise LEONARD		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Service de l'Environnement, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Jean-Paul Warzée		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	510,0
	Ville	2022	520,0
	Ville	2023	530,0
	Ville	2024	540,0
Progression	10		
Constat	<p>1. Formaliser et préciser le cadastre des terrains communaux à usage agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les types de conventions/baux des biens cédés en location : mode écrit/oral, date de début, nature du contrat (convention précaire, commodat, concession, bail classique, bail de longue durée, bail de 27 ans, bail de carrière, convention de louage classique, autre arrangement ...), date de fin si existant, période du bail lorsqu'il s'agit d'un bail à ferme (1ère période de 9 ans, seconde période, période indéterminée...). - Identifier les bénéficiaires des conventions/baux et les occupants actuels réels des parcelles : les différences s'expliquent (échange de parcelle, sous-location, cession privilégiée ...) - Suivre les évolutions pour éviter certaines situations et anticiper des libérations de terrains à confier à des preneurs légitimes (e.g des locations à des agriculteurs ayant dépassé l'âge légal de la pension qui laissent présager un accès précaire à la terre par un plus jeune agriculteur (moins de sécurité dans la détention/l'usage et montant du loyer plus élevé) alors que la terre pourrait lui être cédée directement). <p>2. Recenser le cadre légal et les actions qu'il permet selon le type de convention/baux</p> <p>3. Sélectionner parmi les actions possibles celles qui sont souhaitables et souhaitées</p> <p>4. Les mettre en oeuvre</p> <p>5. En assurer le suivi</p> <p>En 2020, les différents contrats de baux à ferme sur des terrains communaux ont été passés en revue et les nouvelles clauses issues de la réforme des législations relatives au bail à ferme y ont été appliquées, en ce qui concerne l'imposition de clauses en faveur de la biodiversité également.</p> <p>Pour les contrats d'occupation à titre précaire, qui ne relèvent pas de cette législation et pour lesquels la Ville dispose d'une plus grande marge d'action, la réflexion est en cours.</p> <p>Il n'y a pas eu d'avancée significative dans ce dossier.</p>		

	Le seul élément est la carto réalisée sur Urbamap, qui reprend les terrains agricoles de la Ville, les types de baux liés et les personnes qui les occupent. Mais, ça n'a pas abouti à des modifications dans les conventions.
Commentaires	

7.2. Favoriser la production alimentaire collective (00.39)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Développement Territorial - Projets Spécifiques							
Partenaires	GAL							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	578.0	-	-	578.0	-	-	-
	Ville	23446.99	7000.0	8040.0	1926.99	2120.0	2160.0	2200.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	2000.0	-	1000.0	1000.0	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	26024.99	7000.0	9040.0	3504.99	2120.0	2160.0	2200.0

7.2.1. Développer des potagers partagés (A.145)

Description	L'objectif de cette action est de promouvoir l'autonomie alimentaire des citoyens en proposant des projets participatifs qui devraient permettre de former aux bonnes pratiques de jardinage. L'objectif est également de profiter des espaces verts extérieurs et de faciliter les rencontres au sein de la ville et des villages.
--------------------	---

Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
Indice de santé	L'indice de santé de ce projet est lié à la motivation des jardiniers pour chaque potager. Certains projets progressent sans souci, d'autres ont besoin de soutien et de relance. Avec la crise sanitaire, il a été difficile de se rencontrer pour remotiver les jardiniers. Manque de temps du personnel communal pour organiser des événements avec les jardiniers. Des nouveaux jardiniers apparaissent, d'autres partent. il y a une tournante. Un accompagnement est apporté dès qu'il y a une demande et lors d'événements ou de projets "nature", les jardiniers sont invités.		
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement		
Porteur de l'action	Ingrid Iuretig		
Partenaires	GAL - agence jardinière locale jusque 2021		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	2 000,0
	Ville	2020	2 040,0
	Province	2021	578,0
	Ville	2021	926,99
	Ville	2023	2 160,0
	Ville	2024	2 200,0
	Ville	2022	2 120,0
Commentaires budget	<p>Le financement des bacs et des premières plantations est prélevé sur le budget annuel du service de l'Environnement. Chaque année, il est prévu un budget de 2.000 € pour concrétiser ce type de projet.</p> <p>Trois bacs potagers ont été ajoutés à Vezin en 2020 (477,60€).</p> <p>Le subside de 960 € promis en 2020 a été alloué en 2021 par la Province de Namur dans le cadre du projet de potager urbain partagé dans la Promenade des Ours suite à l'appel à projets "Aménagements favorisant la biodiversité dans le but d'une production alimentaire en 0 phyto" (382 euros sont repris dans la fiche biodiversité pour l'aménagement favorable aux hirondelles).</p> <p>En 2021, un bac de culture et un bac compost ont été installés (360€), des kits ont été achetés pour les jardiniers (366,99€) et les premiers légumes offerts comme pour les autres potagers (200 euros)</p> <p>En 2023, des plants de salades et autres petits légumes ont été offerts aux jardiniers venus participer à la formation sur le compostage organisée au potager</p>		

de Vezin avec le soutien du BEP (dans le cadre des actions zéro déchet). Montant sur budget propre +/- 100 euros.

En 2024, 120 € de légumes ont été achetés et plantés dans les potagers des parcs Melin et Dieudonné et dans le potager de la Promenade des ours afin de redynamiser les jardiniers à entretenir leur parcelle. Une demande nous est parvenue pour la création d'un potager à SEILLES mais elle est à l'étude car avant d'investir, il faut envisager la viabilité du projet et surtout les personnes intéressées à y participer. Il n'est pas question de créer des potagers par effet de mode mais bien par besoin du public qui les sollicite.

Progression

70

Constat

Les projets envisagés :

Mettre en place dans chacun des villages de l'entité un potager urbain partagé à raison d'un projet par an. Le prochain aménagement aura lieu dans le parc de Sclayn et est intégré dans un projet global d'aménagement co-financé par la Wallonie (projet "C'est ma ruralité").

Soutenir et accompagner le développement du projet de Forêt-jardin. Le projet Forêt-jardin a dû être abandonné à Seilles mais est à l'étude à Thon, sur le terrain jouxtant la nouvelle salle des fêtes rue de Thon, n°47 - Projet abandonné en 2021 car le terrain ne correspondait pas aux critères requis par le projet et pas d'autre terrain trouvé pour ce projet.

Développer un potager didactique (terrain actuellement envisagé à proximité de l'école de Namêche) qui permettra de former les jeunes ainsi que les moins jeunes au jardinage dans un endroit dédié à l'apprentissage (panneaux didactiques, formations ...) et proposant différentes pratiques de culture (pleines terres, bacs, paillages ...). Le projet de potager didactique n'est pas abandonné mais avec la vente du terrain à Namêche pour un projet immobilier, il devra être envisagé sur une autre parcelle communale.

Le projet de potager dans le parc situé le long de la Meuse à Sclayn est finalisé. Il est déjà entretenu par un jardinier qui a signé la charte d'engagement. Avec la crise sanitaire, le parc n'a cependant pas pu être inauguré. Des courriers d'invitation au projet du potager doivent encore être envoyés aux habitants proches afin d'identifier de nouveaux jardiniers (l'école communale notamment) - Les courriers d'invitation ont été envoyés en 2021 et 3 jardiniers suivent le projet dont l'école communale de Sclayn qui vient dans le parc avec certaines classes.-

Le potager de Vezin, à l'arrière de l'église, est une belle réussite avec un groupe soudé de jardiniers et beaucoup de nouveaux adeptes. Une refonte des lieux en collaboration avec l'Agence jardinière locale est envisagée avec l'accord du Collège (abri sur pilotis, compostage, arbre, 3 bacs potager pour distribution gratuite) et la Fabrique d'Eglise apporte son soutien en acceptant la récupération d'eau de pluie de la toiture de l'église vers une citerne (aménagements par la DST) - En 2021 la récupération d'eau de pluie a été installée, de nouvelles parcelles ont été creusées par le Service Espaces verts pour les nouveaux jardiniers et des nouveaux bacs dédiés aux gens du village ont été installés près de l'église pour permettre une récolte gratuite (incroyables comestibles). Le groupe de jardiniers doit à présent s'orienter vers certains subsides régionaux ou autres afin d'acheter les plants souhaités pour les nouveaux aménagements. Les services Environnement et Espaces verts fournissent avis et support..

Un nouveau projet de potager urbain a vu le jour dans la Promenade des Ours, à l'arrière des appartements près de l'Athénée; il est soutenu par un subside provincial

dans le cadre de l'appel à projets "Aménagements favorisant la biodiversité dans le but d'une production alimentaire en 0 phyto". Travaux en cours pour la réalisation des parcelles en vue de l'apport de terre (suivi DST). En 2021, des courriers d'invitation à créer un groupe de jardiniers ont été envoyés aux habitants de la Promenade des Ours et 4 jardiniers ont répondu à l'appel. Ils occupent et ont produit sur leur parcelle respective durant cet été avec le matériel offert et celui mis à disposition sur place. Une parcelle "modèle" a été cultivée par le service des Espaces verts. Les parcelles inoccupées ont été agrémentées d'un arbre fruitier et de prés fleuris au plus grand plaisir des occupants de l'immeuble proche. Le reste des aménagements (hôtel à insectes, table de pique nique, bac compost) est terminé.

En 2022, nos jardiniers ont continué à utiliser leur parcelle du potager de la Promenade des ours. Un nouveau groupe de jardiniers devrait adhérer à la charte pour le potager du parc de Sclayn dans le cadre d'ateliers de jardinage avec une assistante sociale d'une association de Loyers qui vient régulièrement accompagner des enfants andennais. Une aide technique est toujours apportée aux jardiniers des divers potagers par l'apport d'eau dans les citernes, l'apport de légumes à replanter.

La principale difficulté est parfois de motiver ces jardiniers à perpétuer l'activité de jardinage car après la crise Covid et par manque de temps de l'équipe VILLE, les rencontres sont difficiles avec les acteurs sur le terrain.

Au mois de juillet 2022, deux nouveaux jardiniers ont rejoint le projet de la Promenade des ours ainsi qu'une nouvelle personne en février 2023 mais qui a malheureusement dû quitter le projet par manque de temps après un changement de situation professionnelle. Une nouvelle charte a été envoyée pour signature à une personne de la rue des Polonais qui a appris l'existence du projet et qui, n'ayant pas de jardin, a été intéressée pour y participer.

Avec l'organisation d'une formation sur le compostage adressée à tous nos jardiniers qui s'est tenue au potager de Vezin le 31 mai 2023, nous avons pu constater que certaines parcelles du potager n'étaient plus entretenues. Contact sera pris avec les jardiniers assidus afin de savoir quelles personnes contacter pour les avertir du retrait de la convention de jardinage afin que ces parcelles puissent être redistribuées à d'autres personnes intéressées sur l'entité de VEZIN. Il faudra relancer les jardiniers afin d'identifier les parcelles qui seraient à redistribuer.

Le potager du parc Dieudonné continue à vivre et à être entretenu chaque année avec la plantation des bacs. Idem pour le parc de Sclayn, moins fréquenté mais où sont apparus des fraisiers et autre condiments en libre service. Les jardiniers du parc Melin ont un peu abandonné les lieux dû au fait, en partie, des dégâts constatés les années précédentes sur leurs cultures et aux vols complets de plants dans les bacs et aussi en raison de l'âge de certains participants pour qui l'activité est devenue peut-être plus difficile (distance entre maison et parc).

Commentaires

Les services des Espaces verts et de l'Environnement soutiennent également par leurs conseils et aide logistique les projets transition de Proximity tel que "*Un peu de pluie, beaucoup de voisins pour cultiver plus malin!*" par l'école Sainte Begge de Petit-Warêt et les autres projets scolaires de l'entité liés au jardinage.

En 2021, les services précités ont pris le relais pour le projet "Proximity" de verdurisation des zones urbaines avec le projet de la rue Brun auquel est venu se rattacher une demande de végétalisation de façade rue du Vigna que les services ont traité pour les conseils et les autorisations auprès du demandeur. Ce projet pourra

s'étendre à l'avenir pour d'autres demandes en centre-ville ou dans d'autres zones d'habitat de l'entité.

En 2023, les services Espaces vert et Environnement ont été invités par les jardiniers à un apéro dans le jardin de Vezin et ont pu constater la luxuriance de certaines parcelles. Des parcelles sont un peu abandonnées et leur gestionnaires devront être renseignés aux services précités afin de pouvoir être réaffectées à des jardiniers nouveaux qui seraient en attente de participer au projet.

Début 2024, un nouveau jardinier motivé avait reçu deux parcelles Promenade des ours, malheureusement suite à des soucis de santé sérieux, il ne pourra continuer. Étant donné que la saison a bien débuté, le service des Espaces verts a momentanément fleuri la parcelle pour qu'elle puisse profiter à la faune en attendant d'être à nouveau jardinée.

7.2.2. Soutenir les projets tels que la Forêt-jardin (A.218)

Description	L'objectif de cette action est de soutenir les initiatives collectives qui ont pour ambition l'autonomie alimentaire des citoyens.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2020		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Pratima Paulus		
Partenaires	GAL - agence jardinière locale jusque 2021		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2020	1 000,0
	Ville	2020	1 000,0
	Wallonie	2021	1 000,0
	Ville	2021	1 000,0
Commentaires budget	Le projet de Forêt-jardin est aidé financièrement grâce à l'obtention d'un subside de la Wallonie (projet "Ma Commune en transition") pour un montant de 1.000 €. La Ville doit investir un montant équivalent. Aux termes de ce projet, l'intérêt de poursuivre sur fonds propre sera évalué.		
Progression	0		

Constat	<p>En parallèle aux développements des potagers partagés et avec le soutien de l'Agence Jardinière Locale (GAL), un collectif de citoyens d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges a obtenu l'accès à une parcelle communale à proximité du complexe sportif de Seilles et à côté du parc du Château de Seilles. L'objectif de ce groupe est de cultiver de manière durable grâce à un projet pilote de Forêt Jardin. En cas de succès, celui-ci pourra être reproduit à d'autres endroits.</p> <p>Une initiative équivalente a été initiée par le GAL sur le site de Peu d'Eau.</p> <p>Le collectif de citoyens s'est créé autour du projet de Forêt-jardin avance, avec le GAL, sur développement et la mise en oeuvre.</p> <p>La Ville, à travers les Services concernés, reste un appui logistique et financier grâce aux subsides notamment.</p> <p>La Conseillère en Environnement et le responsable du service des Espaces verts assistent régulièrement aux réunions de ce groupe.</p> <p>En 2020, le site de Seilles a malheureusement dû être abandonné pour ce projet. Un nouvel endroit à Thon, sur un terrain jouxtant la nouvelle salle communale sise rue de Thon, a été envisagé mais la parcelle s'est révélée trop petite pour le projet.</p> <p>Le service des Espaces verts doit à présent chercher à identifier un terrain disponible sur un des zonings de l'entité (anciennes terres agricoles) où le projet qui requiert quelque 40 ares serait envisageable.</p> <p>En 2021, faute de terrains disponibles permettant de répondre aux critères physiques et géographiques permettant de créer un espace forêt-jardin par le Gal, ce projet a été abandonné.</p> <p>Afin de ne pas perdre le montant octroyé pour l'aboutissement de ce dernier, celui-ci a été remis au service de la Transition afin de financer la promotion des projets Proximity 2021 et l'achat de matériel. Ce changement a été accepté par la Région.</p>
----------------	---

7.2.3. Développer la viticulture sur la commune (A.279)	
Description	Promouvoir le vin andennais et les cépages locaux sous toutes leurs formes et favoriser l'émergence d'une activité viticole sur le territoire de la commune et des environs par la création d'une coopérative.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	<p>Risque 2020: 3 ans et demi après la création de l'ASBL, la constitution des coopératives n'a pas encore été effectuée. Sont mis en cause le Covid-19 qui a retardé la levée de fonds mais aussi la difficulté à identifier un terrain pour y développer un nouveau vignoble. En effet, le Conseil d'administration de l'ASBL VignAndenne a décidé que tous les paramètres n'étaient pas réunis pour créer un vignoble sur le terrain proposé par la société Carmeuse en fonction d'analyses de sol réalisées par l'ULg-Gembloux. Des démarches ont été entreprises pour rechercher un autre terrain plus apte à accueillir la viticulture et n'ont pas abouti. Le 9 novembre 2021, une AG extraordinaire a entériné la décision de dissoudre l'ASBL VignAndenne. Il reste des producteurs de vin sur Andenne mais plus d'initiative collective.</p>

	<p>Blocage 2021: Suite à l'impossibilité de trouver un terrain et aux dissensions qui sont apparues au sein du groupe, l'ASBL a décidé en CA de proposer sa dissolution. Celle-ci a été actée lors d'une Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 9 novembre 2021.</p>		
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Marie Clarinval		
Partenaires	ASBL VignAndenne, BEP, ULg-Gembloux, GAL Meuse@Campagnes		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	5 000,0
Commentaires budget	<p>En 2019, une subvention de 5.000 € a été octroyée à l'ASBL VignAndenne afin de lui permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser des analyses de sol sur le terrain mis à disposition par la société Carmeuse ; • régler les frais liés à la création d'une société coopérative pour l'exploitation d'un vignoble sur ce terrain. <p>Les années suivantes, un crédit annuel de 5.000 € sera prévu au budget communal pour soutenir l'activité viticole sur le territoire de la commune et le développement de la coopérative.</p> <p>En 2021, aucun subside n'a été versé à l'ASBL.</p> <p>Lors de la dissolution de l'ASBL, le solde a été versé au bénéfice de CREAVES Andenne.</p>		
Progression	0		
Constat	<p>Créée le 24 février 2017 sous l'impulsion des autorités communales, l'ASBL VignAndenne fédère une trentaine de membres autour du développement de la viticulture sur le territoire andennais. Concrètement, l'objectif de ce projet est double :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer une coopérative pour la mutualisation des investissements et des charges liées à la production du vin : un lieu privé a été identifié à Thon pour créer un "chai partagé" selon des modalités à définir et un plan d'affaires a été établi en collaboration avec le BEP dans le cadre de l'appel à projet "Halls Relais Agricoles". 2. Créer une seconde coopérative pour l'exploitation d'un vignoble sur un terrain mis à disposition par la société Carmeuse : un terrain a été identifié par la société, sur lequel des analyses de sous-sol doivent être réalisées en collaboration avec l'ULg-Gembloux. En fonction des résultats, une convention de mise à disposition devra être établie et la coopérative devra être créée. <p>Selon le modèle développé par VignAndenne, les deux projets sont liés puisque la seconde (création d'un vignoble) permettrait à la première (création d'un chai partagé) d'atteindre une masse critique de raisins pour assurer sa viabilité. Réciproquement, la première coopérative est essentielle au développement de la deuxième afin de pouvoir disposer d'une infrastructure et d'équipements de viticulture.</p>		

	<p><u>En 2020</u>, diverses réunions de travail ont été organisées par les administrateurs de l'ASBL, dont 4 réunions du Conseil d'administration, en vue de faire aboutir ces deux projets. Ont été établis des principes de fonctionnement, des projets de statuts pour les coopératives et des ébauches de plans financiers. Ces documents ont été présentés dans le cadre de l'appel à projets « Proximity » lancé par le Service de Transition. Malheureusement, le projet ne rencontrait pas les critères d'éligibilité car l'ASBL a été financée à plus de 51% par la Ville en 2019 (critère excluant).</p> <p>En parallèle, un groupe de travail interne à la Ville d'Andenne a été chargé de faire des propositions alternatives en ce qui concerne le modèle d'exploitation d'un terrain communal de 3 hectares identifié rue du Haut Baty à Vezin et qui serait apte à accueillir de la viticulture.</p> <p><u>En 2021</u>, l'objectif de l'ASBL est de planter un nouveau vignoble sur un terrain encore non identifié et de créer les coopératives avec une levée de fonds. Cependant, le planning reste incertain à ce stade (voir "détails de l'indice de santé").</p> <p>Fin 2021, force est de constater que l'objectif n'a pas été atteint. Suite à l'impossibilité de trouver un terrain et aux dissensions qui sont apparues au sein du groupe, l'ASBL a décidé en CA de proposer sa dissolution lors d'une Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 9 novembre 2021 (cf. indice santé).</p>
Commentaires	Des documents parlent déjà de l'existence de vignes à Andenne en 1538. Aujourd'hui, l'entité compte plusieurs vignobles de type artisanal comme le Clos du Neuf Moulin ou la Corneille Aveugle à Seilles. Récemment, face à l'engouement de ce secteur, de nouveaux vignobles ont également fait leur apparition.
O.D.D.	Travail décent et croissance économique, Consommation et production responsables

7.3. Améliorer la biodiversité sur la commune (OO.40)								
Catégorie	Volet externe -, Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Relations Publiques, Service de la Transition							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	382.0	-	-	382.0	-	-	-

Ville	25313. 62	10000 .0	-	15313. 62	-	-	-
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
Wallonie	42778. 72	16390 .0	4320 .0	1803.2 7	16576. 45	3689 .0	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	68474. 34	26390 .0	4320 .0	17498. 89	16576. 45	3689 .0	-

7.3.1. Mettre en place un PCDN (Plan Local de Développement de la Nature) (A.104)

Description	Le PCDN est un outil visant à préserver et améliorer la biodiversité de la commune sur base d'une étude du réseau écologique et en faisant appel à la participation citoyenne. En effet, il est indispensable d'impliquer les acteurs locaux dans la démarche afin d'établir un plan d'actions « nature » selon les caractéristiques (environnementales, sociales, économiques, etc.) du milieu. Ce plan d'actions aboutira inexorablement à la concrétisation des projets avec l'ensemble des acteurs concernés et la sensibilisation continue de la population.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	La Région wallonne ne soutient plus les PCDN.
Service gestionnaire	Service de l'Environnement
Porteur de l'action	Ingrid Iuretig
Partenaires	Fondation rurale de Wallonie (FRW)
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Une aide financière pourrait être apportée dans le cadre de l'accompagnement PCDR en fonction des actions retenues suite à la concertation citoyenne. Il n'est actuellement pas possible de budgétiser cette action.
Progression	0
Constat	Étapes pour la mise en place d'un PCDN !\ Attention, la procédure est en cours de modification !

1. Réception de l'appel à projet lancé par le Ministre mandaté et constitution du dossier de candidature selon les modalités définies.
2. Information de la population sur la volonté de créer un PCDN et lancement d'un appel aux candidatures.
3. Désignation par le Collège du bureau d'étude qui sera en charge de l'inventaire du réseau écologique.
4. Analyse des résultats de l'étude du réseau écologique.
5. Formation des groupes de travail et rédaction des fiches projets.
6. Formation d'un Comité de gestion et définition des séances de réunion.
7. Élaboration des fiches projets par les groupes de travail.
8. Présentation et critique des fiches projets par les groupes de travail lors d'une réunion plénière.
9. Rédaction de l'avant-projet PCDN (finalisation des fiches projets).
10. Consultation publique de l'avant-projet PCDN.
11. Approbation du PCDN par le Conseil Communal.
12. Validation du PCDN par la FRW.
13. Signature de la charte PCDN.
14. Concrétisation du PCDN : demande de subsides à la FRW, mise en place des actions (2 ans pour la réalisation de fiche subventionnée) et sensibilisation continue de la population.

En 2020, le service de l'Environnement, en collaboration avec le service de la Transition, a introduit auprès de la FRW une demande d'informations sur le lancement de nouveaux PCDN ainsi que sur les procédures à entreprendre pour être candidat. Il appert que la FRW est en attente une décision ministérielle relative à la possibilité de lancer de nouveaux PCDN ainsi que sur la révision ou non des procédures d'inscription.

En 2021, il est décidé d'abandonner cette action.

En effet, la Région wallonne ne souhaite plus soutenir de PCDN, en faveur de l'appel à projet "BiodiverCité" qui vise à soutenir les communes qui lanceront des actions locales pour développer la nature sur leur territoire (une subvention globalisée et facile d'accès). "BiodiverCité" rassemble en un seul outil les demandes qui étaient préalablement portées par les subventions de la "Semaine de l'arbre", du "Plan Maya" et des "PCDN" ou des programmes tels que "Cimetière nature". La Fondation rurale de Wallonie qui gérait l'accompagnement des PCDN reste à notre disposition pour nous accompagner dans la réflexion.

Concernant le diagnostic, il sera disponible via le réseau écologique et le travail du GAL (d'ici 2023).

Pour la partie participation citoyenne, il est possible de l'inclure dans le PCDR en créant un groupe de travail nature.

7.3.2. Respecter les engagements du Label "Communes Maya" (A.142)

Description	<p>En 2011, la Ville d'Andenne signait la charte « Plan Maya ». Etre une commune Maya, c'est à la fois soutenir l'activité apicole sur le territoire, maintenir et/ou restaurer un réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs mais aussi sensibiliser les citoyens à la problématique des insectes butineurs. Les communes Maya ont un socle commun de dispositions à mettre en place lorsqu'elles adhèrent au Plan Maya. Suivant la charte d'engagement, pour être reconnue comme une commune "Maya", la commune doit accomplir plusieurs engagements dont certains sont couverts par des subsides.</p> <p>Le "Plan Maya" est une partie du projet global "BiodiverCité" de la Ministre TELLIER qui, à partir de 2021, rassemble tous les subsides préalablement portés par les</p>
--------------------	--

	subventions "semaine de l'arbre", "Plan Maya", "PCDN", avec diverses thématiques couvertes par le subside global: biodiversité et bâti, cimetière nature, lutte contre les espèces.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement		
Porteur de l'action	Ingrid Iuretig		
Partenaires	Rucher école du Château de Seille (Madame Kalbusch)		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	1 390,0
	Wallonie	2020	1 820,0
	Wallonie	2021	1 803,27
	Wallonie	2022	1 576,45
Commentaires budget	<p>Les subsides sont accordés pour des périodes de 2 ans sans certitude en ce qui concerne la somme, basée sur une estimation des coûts.</p> <p>Dans l'éventualité où les subventions ne seraient pas octroyées, les actions seront financées sur fonds propres.</p> <p><u>Subsides reçus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.390 € en 2019 (toiture plate mellifère du Centre culturel) • 1.820 € en 2020 (aménagement mellifère autour du monument commémoratif du Square de Thon) • Partie Maya du projet global "BiodiverCité" 2021 avec un total, tous projets confondus de 8771,74 € de subsides reçus et mis en oeuvre en 2022. Les dépenses liées aux projets repris dans le "Plan Maya" pour 2021 ont été calculées sur un montant de 1.803,27 € pour les aménagements du monument de Vezin et de la Place de Maizeret et comprennent aussi deux panneaux d'affichage "Plan Maya biodiversité" • Partie Maya du projet global "BiodiverCité" 2022 avec un total, tous projets confondus de 9.452,46€ € de subsides obtenus partiellement mis en oeuvre en 2023. Les dépenses liées aux projets repris dans le "Plan Maya" pour 2022 ont été calculées sur un montant de 1576,45 € pour la conversion du fleurissement des ronds-points de l'autoroute et de Petit-Warêt (annuelles remplacées par vivaces mellifères) 		

	<ul style="list-style-type: none"> Partie Maya du projet global "BiodiverCité" 2023 tel qu'introduit fin mai, avec un total, tous projets confondus de 9.609€ € de subides. Les dépenses liées aux projets repris dans le "Plan Maya" s'élèvent à 5.898,48 € Partie Maya du projet global "BiodiverCité" 2024 tel qu'introduit fin mai, avec un total de 9.308 € de subides dont 2.247 € de fruitiers (pollinisateurs) pouvant être repris dans le Plan Maya.
Progression	70
Constat	<p>En tant que commune Maya, la Ville d'Andenne doit accomplir plusieurs engagements dont certains sont obligatoires, par exemple : réaliser pendant 3 ans un ou plusieurs projets de plantations de végétaux mellifères, rédiger un article par semestre sur les thèmes identiques aux actions de sensibilisation, adopter un plan de désherbage, poursuivre la convention "bords de routes - fauchage tardif existante ...</p> <p>Il existe d'autres engagements, facultatifs : établir et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts ou encore établir un inventaire des cimetières communaux et y appliquer la gestion différenciée.</p> <p><u>Projets concrets :</u></p> <p>En plus des actions obligatoires récurrentes, voici quelques projets envisagés/en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'aménagement d'un rucher didactique dans le parc Dieudonné. <u>En 2021</u>, les installations ont été placées et en 2022 et 2023 la ruche a pris place sans soucis au sein du parc avec le soutien du Centre apicole d'Andenne (madame Kalbusch). L'aménagement d'une toiture végétalisée pour le centre culturel. La toiture a été réalisée par le Service des Espaces verts, lequel a également réalisé un marché public pour le placement d'un arrosage automatique de la toiture afin que celle-ci ne subisse plus de dégâts suite aux chaleurs de l'été. L'aménagement du parc de Sclayn : pré fleuri et hôtel à insectes. Réalisé à la satisfaction des habitants de Sclayn. Le développement d'un immense hôtel à insectes dans les jardins du château de Seilles (projet abandonné) en parallèle du projet Forêt-Jardin (projet abandonné). Le placement d'hôtels à insectes pour les abeilles solitaires dans les cimetières, les potagers partagés, les parcs publics, ... Aménagement floral du Square de Thon avec des vivaces mellifères et des arbres afin de rehausser la présence du monument commémoratif - Réalisé en 2020-2021 Placement d'un hôtel à insectes entouré de vivaces mellifères dans le potager urbain partagé de la promenade des Ours afin d'agrémenter les lieux et de favoriser la croissance des légumes par les insectes pollinisateurs - Réalisé Refonte des aménagements autour du monument commémoratif de Vezin au croisement des rues de Leuze et Montigny avec parterre en hémicycle de fleurs vivaces mellifères et après abattage des vieux thuyas, replantation de 2 arbres fastigiés (cerisiers du japon). L'arrière du monument accueillera une grande prairie fleurie - réalisé en 2021 Réaménagement de l'espace vert de la Place de Maizeret avec création de parterres de fleurs vivaces mellifères, grand pré fleuri au centre de la zone afin de ne plus mettre de fleurs annuelles dans des vieux bacs en béton en l'endroit (moins de trajets pour l'arrosage) et d'améliorer l'aspect de la place du village. Un panneau informatif est prévu concernant la biodiversité des fleurs - réalisé en 2021

	<ul style="list-style-type: none"> • Placement de la ruche et de l'essaim dans le parc Dieudonné dans le cadre du projet de rucher urbain partagé - réalisé 18 mai 2022. La ruche se porte bien depuis les deux dernières années. • Refonte des ronds-points de l'autoroute et de la place de Petit-warêt pour que toutes les fleurs soient vivaces et mellifères (2023) • Plantation de bubles indigènes dans les parcs (mellifères) • Projet de plantation d'arbres et haies fruitiers dans la cour de l'école de Coutisse (pollinisation nécessaire) • Soutien des apiculteurs lors des demandes d'autorisation (déclarations de classe 3) au Service Environnement • Marché public lancé pour lutter efficacement au niveau communal contre les nids de frelons asiatiques identifiés sur le domaine public
Commentaires	Difficulté des agents à mettre sur pieds des événements liés au Plan Maya par manque de temps et de la charge de travail (quinzaine des pollinisateurs par exemple). L'accent est porté sur les aménagements concrets du paysage afin d'amener plus d'espaces verts, fleuris et arborés nécessaires aux pollinisateurs et autres espèces sauvages qui parfois meurent de faim par manque de ressources naturelles au sein des territoires.

7.3.3. Renforcer la biodiversité dans les espaces publics (A.143)	
Description	<p>En dehors du fleurissement annuel du centre-ville principalement au moyen de fleurs annuelles, il est prévu de réaliser des aménagements dans des espaces verts publics au moyen de végétaux vivaces, majoritairement mellifères en tenant compte d'un besoin en eau réduit des espèces et si possible avec un paillage minéral « maison » afin de diminuer les coûts. De plus, les achats locaux seront également privilégiés lorsque l'offre le permet.</p> <p>Des aménagements sont aussi prévus pour la faune locale afin de renforcer la présence d'espèces existantes et de créer de nouveaux lieux propices à l'installation de nouvelles espèces.</p> <p>En 2022, un test de petit aménagement floral avec des fleurs 100% indigènes a été réalisé Place du Chapitre.</p> <p>Pour 2024, les aménagements floraux subsidiés ne seront plus réalisés qu'au moyen de fleurs et plantes indigènes suivant la liste fournie dans le vade mecum de l'appel à projets Biodiversité 2023. Ces plantes typiques de nos régions ont pour but de renforcer la biodiversité locale. Pour les autres types d'aménagements, sont toujours privilégiées les plantes vivaces mellifères.</p>
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	

Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement		
Porteur de l'action	Ingrid Iuretig		
Partenaires	Province de Namur		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	10 000,0
	Wallonie	2019	15 000,0
	Wallonie	2020	2 500,0
	Province	2021	382,0
	Ville	2021	136,5
Commentaires budget	<p>Financement via les budgets annuels du Services des espaces verts et recherche de subsides via le Service de l'Environnement notamment.</p> <p>La Province, dans le cadre de l'aménagement du potager urbain partagé de la Promenade des Ours a participé financièrement à l'aménagement du bac à boue pour les hirondelles de toits ainsi que pour les plantations de végétaux mellifères et autres haies fruitières (les 382 € repris ici ne concernent que l'aménagement pour les hirondelles).</p> <p>En 2021, un peu de bois a été acheté (136,50 €) pour la construction des hôtels à insectes (notamment celui du potager du centre-ville) réalisés par les ouvriers des Espaces verts (parfois avec du bois de palette de récupération).</p> <p>En 2022, des nids artificiels pour hirondelles ont été achetés (subside Biodiversité 2021-22) et placés dans le parc Dieudonné où une colonie d'hirondelles a été identifiée.</p>		
Progression	75		
Constat	<p><u>Actions envisagées pour le renforcement de la biodiversité dans les espaces publics :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans chaque nouvel aménagement ou modification d'un espace vert public y compris les parcs, des aménagements propices à la biodiversité seront proposés (ex : hôtels à insectes associés à des vivaces mellifères, création de points d'eau (mares, étangs, bassins), nichoirs et abris à hérissons...); 2. Plantation de miscanthus afin de disposer directement de ce paillage organique (coût moindre et gain de temps) pour les plantations communales. Des partenariats avec le BEP (lieu) et une entreprise locale du secteur (récolte et broyage) devront être envisagés dans ce projet qui a aussi la vocation de proposer de nouvelles zones refuges aux animaux et insectes - Relance du projet en 2024 3. Plantation mécanisée de bulbes de fleurs sauvages dans les parcs. 4. Sensibilisation des citoyens aux aménagements mis en place (ex : panneau informatif, article de presse, site Internet...); 5. Continuer à verduriser les cimetières et leurs accès sur toute l'entité en vue d'obtenir un label « cimetière nature » pour chacun d'entre eux. 6. Continuer le fauchage tardif des bords de route et l'implémenter également sur des parcelles communales gérées par notre Service des Espaces verts. <p><u>Projets réalisés/en cours :</u></p>		

- Aménagement du parc de Sclayn - Réalisé (2019-2020)
- Aménagement du Parc de la rue de la Justice à Seilles - Réalisé complètement (espaces verts et aménagements) (2020-2021)
- Aménagement et labellisation du cimetière de la Triche - Réalisé (2019-2020) - Label 3 feuilles obtenu
- Aménagement du cimetière de Namêche église- Réalisé (2020-2021) - Label 3 feuilles obtenu
- Aménagement du cimetière de Ville-en-Warêt - Réalisé (2021) - En attente des nouvelles consignes de la Ministre pour la demande de label
- Aménagement du nouveau cimetière de Namêche - Réalisé, En attente des nouvelles consignes de la Ministre pour la demande de label
- Refonte de certaines zones fleuries avec des vivaces mellifères (rond-point rue de l'Hôpital, plaine de jeux d'Andenelle, rond-point rue Hendschel, les Quatre coins, pieds des arbres, îlots centraux sur la RN90, parterres autour du rond-point du "Pot" près du pont, Avenue de Belle Mine, espaces verts autour du monument de Thon) - réalisé
- Refonte des espaces verts (parcs) avec plantation de haies de petits fruitiers, installation d'hôtels à insectes, potager urbain quand souhait du public, etc.
- Création de vergers urbains partagés (rue de la Houssaie à Landenne, rue des Genêts à Seilles (2021) et projet au complexe de Seilles (prévu fin 2022 avec une école durant la semaine de l'arbre) - afin que des terrains communaux puissent profiter à la population locale dans le cadre d'une production de fruits via petits fruitiers et arbres à essences locales labellisés Certifruit pour favoriser les anciennes variétés originales qui étaient le plus souvent en voie de disparition.
- Dans le cadre du projet de potager urbain de la Promenade des Ours, l'aménagement d'un espace dédié aux hirondelles de toitures, habituées des lieux a été réalisé (2021) avec point d'eau et boue pour leur permettre de continuer à construire des nids sous les toits des écoles proches. Les haies plantées pour séparer les zones potagères ainsi que le pré fleuri seront une source proche de nourriture pour les hirondelles. Un panneau informatif créé par le Service Environnement a été placé près de cette zone afin d'informer la population de la présence de cette colonie d'hirondelles et de la nécessité de maintenir des zones humides pour ces oiseaux.
- Créer ou renforcer les espaces dédiés à la faune sauvage (installation de nichoirs, d'abris à hérissons et d'hôtels à insectes dans les cimetières), maintien de vieux troncs pour les insectes (verger de Seilles), aménagement d'un bac à boue et de nichoirs à hirondelles (avec l'aide des habitants des appartements) près du parc Dieudonné où une autre colonie a ses habitudes(réalisé en 2022). Idée de projet participatif autour du thème "hirondelles" à l'étude.
- Nouveau verger urbain partagé réalisé au lieu-dit "Panorama" à Seilles (2023).
- Soutien de NATAGORA pour le recréusement ou la création de nouvelles mares en zones agricoles (7) dans le cadre d'un projet LIFE (FEADER) en collaboration avec le SPW. La Ville a accepté d'être levier financier pour ces projets. Le subside est octroyé et les travaux se sont bien déroulés. NATAGORA a constaté que la nature a bien incorporé les travaux réalisés et la biodiversité a pris possession des lieux. Les constats doivent être réalisés par le DNF en vue de réaliser la déclaration de créance pour le subside.

- Plantation en novembre 2023 de 500m de haie sauvage au niveau du sentier 163 à Coutisse avec les écoles de Peu d'Eau et Coutisse qui sera ainsi redessiné. Collaboration du Service Transition pour le contact avec le propriétaire du terrain jouxtant le sentier et le fermier concerné afin d'expliquer l'importance de la haie pour la biodiversité. Retour positif des parties concernées.
- Aménagements floraux des ronds-points de l'autoroute et de Petit-Warêt totalement réaménagés avec des vivaces mellifères.
- Projets 2023 (subside Biodivercité): aménagements espaces verts aux abords de la salle les Falïjes de Namêche, cimetière vert de Vezin (création d'une parcelle aux étoiles et de deux aires de dispersion), plantation mécanisée de bulbes sauvages dans le parc de Petit-Warêt, soutien de l'asbl TRANSFORME pour le sauvetage des batraciens rue Brichebo à Vezin (impression de flyers et affiches), une conférence sur la biodiversité du sol à destination des agriculteurs durant la semaine de l'arbre, stands nature durant la distribution des plants gratuits lors de la fête de l'arbre le dimanche de la Sainte Catherine.
- **Projet de creusement d'une mare didactique chez " A la mode de chez nous" à Bonneville, sur terrain privé, dans le cadre du subside Biodivercité 2024 avec l'aide de NATAGORA et soutien du collectif GERMIN'ACTION.**
- **Projet de plantation de fruitiers divers dans l'espace vert de l'école de Coutisse à la demande de l'école (Biodivercité 2024)**
- **Projet de plantations d'arbres le long de certains champs dans le cadre du droit de tirage "ligneux indigènes" d'ici fin 2027**
- **Plantation effectuée fin 2023 de 1700m de haies le long de champs et de voiries/sentiers communaux via le subside Biodivercité et la fourniture gratuite de plans par le SPW sous la gestion du service Transition.**
- **Projet de création d'une forêt cinéraire à Ville-en-Warêt en extension du cimetière existant dans le cadre du droit de tirage "ligneux indigènes" d'ici fin 2027**
- **Projet d'aménagement d'un espace vert en ville, dans le quartier du bloc D de la Promenade des ours dans le cadre du droit de tirage "végétalisation de quartier" pour des aménagements en faveur de l'adapatation aux changements climatiques (réalisation pour fin 2027)**
- **Projet de refonte de la cour de l'école de Namêche avec déminéralisation et création d'un espace vert destiné à la récréation et à des activités (classe) en extérieur dans le cadre du droit de tirage "végétalisation de quartier" pour des aménagements en faveur de l'adapatation aux changements climatiques (réalisation pour fin 2027)**
- **Projet d'achat et d'aménagement d'un espace vert sur un morceau de parcelle à l'arrière du Phare en vue de replacer la fontaine CRACO et créer une zone avec un point d'eau.(droit de tirage "végétalisation de quartier" pour des aménagements en faveur de l'adapatation aux changements climatiques (réalisation pour fin 2027))**
- **Multiplication des travaux dans les cimetières afin de les verduriser totalement (Namêche nouveau, Vezin, Landenne, Petit-Warêt)**
- **Plantation d'alignements d'arbres (rue de la Déportation, rue Degotte, zone de parking place du Chapitre, terrain de football de Namêche, rue Hendschel, arrière du Phare, salle des Falijes à Namêche, Avenue de**

	Chauny, Parc d'Andenelle, rue de la Fontenalle, avenue Reine Elisabeth (pompiers), dans les îlots avenue Roi Albert.
Commentaires	<p>La refonte des espaces verts publics prend du temps et le résultat escompté n'est pas visible de suite mais, en général, le public accueille positivement ces espaces repensés de manière plus biodiversifiée. Le bac à boue pour les hirondelles dans la Promenade des ours a été salué par Natagora, entre autres, pour le fait que la Ville a réussi à réintégrer cet espace naturel dans son projet d'aménagement dans un centre-ville moderne.</p> <p>Accentuation du fauchage tardif sur les parcelles communales (avec, en 2021, 45 en fauchage tardif sur 135 parcelles au total).</p> <p>Les nouveaux aménagements favorables à la biodiversité font l'objet, autant que possible, d'une signalétique afin d'expliquer au public le pourquoi des projets et l'importance du soutien de la biodiversité sur le territoire de la commune.</p> <p>La proposition de projets ne permet pas forcément d'assurer leur réalisation ni le type de financement pour celle-ci. L'achat d'un terrain pour son aménagement en espace vert au moyen d'un subside n'est pas forcément gage d'octroi dudit subside ou d'accord de vente dudit terrain. Les projets sont soumis à divers paramètres avant leur concrétisation. Les services font, avec le Collège, preuve d'adaptabilité afin de réussir à concrétiser des projets qui demandent beaucoup de ressources et de temps pour leur préparation (cartographie, devis, recherches, plans).</p> <p>La plantation de haies ou d'arbres rencontre parfois le souci d'identification des impétrants pour la zone concernée avec parfois des plans incorrects ou inexistantes remettant ainsi parfois en question le projet de plantation ou demandant une adaptabilité.</p>

7.3.4. Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises (A.144)	
Description	Dans le cadre des actions " Biodiversité Chez Moi ", le Service de l'Environnement a pour objectif de promouvoir les aménagements d'espaces propices à l'accueil et au développement de la biodiversité sur le territoire andennais. L'idée sera de décliner, chaque année, une thématique, de sensibiliser et d'accompagner les habitants ainsi que les entreprises à la mise en place d'actions spécifiques via un accompagnement (atelier participatif, formations, etc.)
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques

Porteur de l'action	Ingrid Iuretig		
Partenaires	PromAndenne		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	15 000,0
	Wallonie	2022	15 000,0
	Ville	2021	87,12
	Ville	2021	90,0
	Wallonie	2023	3 689,0
Commentaires budget	<p>11,4 millions d'euros mobilisés par la Commission européenne pour soutenir le programme Natura 2000 en Belgique au cours des six prochaines années. Ce réseau européen Natura 2000 entend garantir l'avenir de centaines d'espèces animales et végétales menacées. Le Département de la Nature et des Forêts du SPW – DGARNE (Région wallonne) a introduit un dossier de projet intégré dans le cadre du programme européen LIFE. Ainsi est né le Belgian Nature Integrated Project (BNIP) LIFE. Cette aide financière est un stimulant important pour réaliser les objectifs environnementaux européens et donc pour progresser sur le terrain. Natagora pour la Wallonie est également partenaire de ce projet.</p> <p><u>En 2020</u>, le Collège communal a souhaité adhérer au projet LIFE lancé avec l'appui précieux de NATAGORA pour proposer aux agriculteurs et aux propriétaires privés de la commune la création gratuite de mares sur leurs parcelles afin de renforcer le maillage écologique de la commune. Ce projet, soutenu à 100% par la Wallonie (totalement subsidié) dans le cadre du PCDR, est soutenu par la Ville qui se fait levier financier pour aider la réalisation d'un total de 21 mares avec un budget de 15.000 euros en 2022. 7 mares ont été réalisées/restaurées en 2021-2022 pour un montant subsidié de 3339€ (SPW 60%/FEADER 40%)</p> <p><u>En 2021</u>, achat de panneaux informatifs sur la campagne de sauvegarde des batraciens de la rue Brichebo à VEZIN à l'initiative d'une riveraine.</p> <p><u>En 2023</u>, demande d'un subside Biodiversité pour l'achat de flyers et affiches pour l'asbl TRANSFORME pour la préservation des batraciens rue Brichebo à Vezin (150€) - Organisation d'une conférence sur la biodiversité du sol à destination principale des agriculteurs (200€)</p> <p>En 2024, dans le cadre de Biodiversité, film sur la thématique du sol et de la biodiversité (permaculture,..etc)</p>		
Progression	100		
Constat	<p>Plan de travail</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer un thème annuellement (en 2020, il s'agira des hôtels à insectes) ; l'idée de thème a été abandonnée provisoirement à cause de la crise sanitaire qui n'a pas permis de lancer des projets participatifs en 2020 et 2021. 2. Lancer la thématique en début d'année via un article dans le bulletin communal et sur les réseaux sociaux et via un encart spécifique dans la newsletter de PromAndenne à destination des entreprises ; 3. Proposer, via un partenaire extérieur, une formation suivie d'un atelier participatif ; 		

4. Proposer aux habitants/entreprises de procéder à la mise en place de l'action et proposer un incitant ;

5. Référencer les initiatives et les mettre en valeur (publication, site internet, matinée de clôture...)

Les thématiques qui pourraient être proposées seraient : la création de mare et le sauvetage des batraciens lors des migrations, l'accueil des hirondelles et autres oiseaux, le choix de mes plantations et de mes fleurs annuelles, etc. Les choix seront notamment guidés via les partenaires disponibles et l'actualité régionale.

Il n'a pas été possible, en 2020, de relancer le projet "*Biodiversité chez Moi*" pour raison de crise sanitaire et de sous-effectifs au sein du service de l'Environnement engendrant un surcroît de travail.

Fin 2020, le projet de création de mares sur parcelles agricoles à destination des agriculteurs et des propriétaires privés a été soutenu financièrement par la Ville avec, comme partenaire sur le terrain, Natagora. Cette action subsidiée a pour but de créer des mares, espaces favorisant la biodiversité permettant un remaillage écologique sur notre territoire - Finalisation des travaux des 7 premières mares du dossier LIFE réalisées à Thon et Coutisse en 2022-2023 lesquels sont, selon NATAGORA, une réussite d'un point de vue biodiversité (en attente facturation pour déclaration de créance).

10 mares sont prévues au Jeune Chênoi (dossier à l'analyse par la Ville pour NATAGORA), une mare dans la réserve naturelle de Sclaigneaux, et 3 mares sur terrains privés à Coutisse - **projet réalisé avec succès et subside obtenu**

En mai 2021, une réunion rassemblant l'intercommunale BEP, l'UWE, PromAndenne, les services Environnement, Transition, Espaces verts et Urbanisme s'est tenue afin de discuter des actions à envisager pour conditionner l'implantation des entreprises dans les zones d'activités économiques de l'entité et leur exploitation afin de favoriser/maintenir la biodiversité également dans ces espaces - à suivre

En 2021, le Service Environnement a soutenu le collectif de Madame Ingrid BOURGEOIS pour la sauvegarde des batraciens près de la rue Brichebo à Vezin par l'impression d'un grand panneau d'affichage. **Nouveau soutien en 2023 via le subside biodiversité pour l'impression de flyers et affiches (malheureusement, l'asbl malgré un appel n'est cependant pas revenue vers nous)**

Dans le cadre de la semaine de l'arbre 2022, au mois de novembre, une conférence est prévue sur la biodiversité du sol à destination principale des agriculteurs - Succès du ciné-débata avec intérêt et questions très constructives.

Dans le cadre de la semaine de l'arbre 2024, au mois de novembre, prévision d'un nouveau film avec débat sur la thématique du sol et de la biodiversité qui y est liée.

Commentaires

Le projet "*Biodiversité Chez Moi*" a été mis en place en 2018 avec une édition dédiée à la sensibilisation et au recensement des actions que les habitants pouvaient mettre en œuvre sans un accompagnement. L'idée pour les prochaines éditions est de proposer un accompagnement pour une action spécifique qui émanerait éventuellement des constats observés lors de la mise en place du PCDN.

7.4. Renforcer l'efficacité énergétique (OO.41)	
Catégorie	Volet interne -, Volet externe -

Indicateur de résultat																																																																									
Priorité	1																																																																								
Échéance																																																																									
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI																																																																								
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales																																																																								
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Service des Relations Publiques, Direction des Services Juridiques																																																																								
Partenaires	BEP, GAL, AIEG																																																																								
Projections																																																																									
Budget propre																																																																									
Budget des actions	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Global</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Europe</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Province</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>285228 0.0</td> <td>15000 0.0</td> <td>52400 0.0</td> <td>66776 0.0</td> <td>91076 0.0</td> <td>37576 0.0</td> <td>22400 0.0</td> </tr> <tr> <td>Fédéral</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Wallonie</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Fédération Wallonie- Bruxelles</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>285228 0.0</td> <td>15000 0.0</td> <td>52400 0.0</td> <td>66776 0.0</td> <td>91076 0.0</td> <td>37576 0.0</td> <td>22400 0.0</td> </tr> </tbody> </table>		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Europe	-	-	-	-	-	-	-	Province	-	-	-	-	-	-	-	Ville	285228 0.0	15000 0.0	52400 0.0	66776 0.0	91076 0.0	37576 0.0	22400 0.0	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-	Autres	-	-	-	-	-	-	-	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	Totaux	285228 0.0	15000 0.0	52400 0.0	66776 0.0	91076 0.0	37576 0.0	22400 0.0
	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024																																																																		
Europe	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Province	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Ville	285228 0.0	15000 0.0	52400 0.0	66776 0.0	91076 0.0	37576 0.0	22400 0.0																																																																		
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Wallonie	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Autres	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Totaux	285228 0.0	15000 0.0	52400 0.0	66776 0.0	91076 0.0	37576 0.0	22400 0.0																																																																		

7.4.1. Conclure un contrat de performance énergétique sur plusieurs bâtiments (A.66)

Description	<p>Cette action est menée en collaboration avec le BEP dans le cadre de la campagne POLLEC 2.</p> <p>Le contrat de performance énergétique consiste en un partenariat entre un maître d'ouvrage (les communes) et une société qui offre la possibilité de financer des travaux d'économies d'énergie moyennant une rémunération sur les économies d'énergie réalisées. La durée du contrat sera vraisemblablement de 4 ans. Le BEP va coordonner cette action et va réaliser le marché public pour les différentes communes impliquées.</p> <p>En séance du 1er mars 2019, le Collège a décidé qu'il serait intéressant de réaliser l'opération sur les bâtiments suivants : l'Hôtel de Ville, l'école de Sclayn et l'école de Vezin Fonteyne.</p>
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	

Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques
Porteur de l'action	Simon Leroy
Partenaires	BEP
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le BEP centralisera les données. Pendant la durée du contrat (vraisemblablement de 4 ans), la société sera rémunérée par la Ville sur base des économies d'énergie réalisées.
Progression	0
Constat	Le dossier n'a pas évolué. Nous sommes en attente d'information de la part du BEP. Ce dossier a été abandonné, la Ville opte pour réaliser directement ses investissements et les financer.

7.4.2. Acquérir une plateforme de coordination du plan d'action énergie durable et climat (A.67)	
Description	Cette action est menée dans le cadre de la campagne POLLEC 2. Cet outil permettra de suivre et gérer la mise en œuvre du plan d'action, de rapporter directement à la Convention des Maires avec un calcul automatique des indicateurs et de voir les actions menées dans les autres communes.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/09/2023
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	La plateforme doit s'articuler aux autres outils et plateformes numériques qui vont être développés pour la Ville. Le BEP a arrêté de proposer la plateforme "FUTURPROOFED" aux communes namuroises. Bien qu'adaptée et performante, son usage n'était pas suffisant pour justifier la dépense pour la plupart des communes. La plateforme arrivait beaucoup trop tôt, les coordinateurs POLLEC étant encore en train de prendre leurs marques et de tenter de remettre à l'avant-plan politique le Plan d'action énergie climat.

Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Marie Clarinval		
Partenaires	BEP		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	1 760,0
	Ville	2022	1 760,0
	Ville	2023	1 760,0
	Ville	2024	0,0
Commentaires budget	<p>L'investissement pour l'acquisition cette plateforme sera pris en charge à 100% par le BEP pendant deux ans. Ensuite, le montant de la plateforme sera pris en charge à 50% par le BEP pour la 3ème et 4ème année. Pour la ville, le coût devrait être de l'ordre de 1.760 € /an.</p> <p>(Mise à jour 2021 : le montant demandé est finalement de 4.200 € par an) (Mise à jour 2022: abandon du projet donc pas de budget Ville sollicité)</p>		
Progression	90		
Constat	<p><u>En 2020</u>, le BEP a noué un partenariat avec Futurproofed et met désormais l'outil FuturproofedCities à disposition de toutes les communes namuroises afin de les soutenir dans la mise en place de leur plan climat. Cet outil permettra de suivre et gérer la mise en œuvre du plan d'action, de voir les actions menées dans les autres communes, mais également d'informer et impliquer les citoyens et entreprises dans le processus.</p> <p>Des réunions ont été organisées avec les services concernés afin de voir comment cet outil pourrait être utilisé et commencer à procéder aux premiers encodages d'actions.</p> <p><u>En 2021</u>, le BEP est revenu vers les communes pour les avertir que désormais la prise en charge de cette plate-forme serait limitée à 50% et qu'un montant annuel de 4.200,00€ serait demandé aux communes pour continuer à l'utiliser.</p> <p>A cette étape de travail, le logiciel n'est pas (encore) indispensable, ce d'autant qu'un outil développé sous Excel est mis gratuitement à disposition par la Région. Des questions ont également été soulevées quant à l'adéquation de la plateforme FutureProofed Cities pour le rapportage à la Région, question qui n'a pas trouvé de réponse définitive à l'heure actuelle.</p> <p>Le BEP, devant ce manque d'intérêt, a donc décidé de ne pas reconduire le marché avec Futureproofed.</p> <p>A l'heure actuelle, l'outil POLLEC proposé par la Région est utilisé par le coordinateur POLLEC.</p> <p><u>En 2023</u>, l'outil a continué à être utilisé.</p>		
Commentaires	<p>Pour rappel, le Conseil communal, en séance du 26 mai 2015, a décidé à l'unanimité de prendre l'engagement de signer « la Convention des Maires » au plus tard en 2016 à travers le soutien fourni par le Bureau Economique de la Province. La Ville d'Andenne s'est donc engagée au côté de plusieurs autres communes (La Bruyère, Eghezée, Fernelmont, Gesves, Assesse, Profondeville, Floreffe, Jemeppe-sur-Sambre) à diminuer collectivement les émissions de CO2 de minimum 40% d'ici 2030</p>		

	<p>sur l'ensemble du territoire. La signature de la Convention des Maires a eu lieu le 13 décembre 2016. Le plan d'action, validé par le Conseil communal lors de sa séance du 26 juin 2017, reprend une série d'actions et mesures dans le but d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO2 fixé par la Convention des Maires.</p> <p>En 2021, A la suite de la réception d'un courrier du BEP sollicitant un accord de principe sur la volonté des Communes de continuer l'utilisation de la plateforme de gestion de PAEDC FutureProofed Cities, un certain nombre de questions se sont posées et nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion autour du BEP et des coordinateurs POLLEC de l'arrondissement de Namur concernés par ce courrier.</p> <p>Cet échange de vue a permis de conclure qu'en substance, si la plate-forme FutureProofed était un outil tout à fait adapté et performant pour la définition et la conduite de nos plans énergie-climat, son usage actuel n'était pas suffisant pour justifier la dépense pour la plupart des communes concernées. La plupart des communes - Andenne y compris - sont en effet dans la perspective d'un engagement récent de coordinateur POLLEC, lesquels s'approprient le dossier, établissent un état des lieux et travaillent à remettre à l'agenda les enjeux du Plan Energie Climat (PAEDC). A cette étape de travail, le logiciel n'est pas encore indispensable, ce d'autant qu'un outil développé sous Excel est mis à disposition par la Région pour nous permettre de travailler, notamment aux appels à projet récemment lancés par le gouvernement. Des questions ont également été soulevées quant à l'adéquation du logiciel pour le rapportage à la Région, questions qui n'ont pas trouvé de réponse définitive à l'heure actuelle. Le montant de cette dépense, 4.000 € / an, n'ayant pas été budgétisé, et celui-ci étant conséquent au regard du budget global du service Transition, justifier une telle dépense est difficile, sinon impossible, sur un laps de temps aussi court.</p> <p>Par la suite le BEP a décidé de ne pas reconduire le marché avec FutureProofed et de mettre en place un programme d'accompagnement des coordinateurs POLLEC piloté par le référent supra-communal.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

7.4.3. Réaliser des travaux d'économie d'énergie (A.68)	
Description	Sur base de la mise à jour du cadastre énergétique et de l'état des lieux des bâtiments, des travaux d'amélioration énergétique seront réalisés, à savoir la rénovation des installations de chauffage dans les bâtiments suivants : école et crèche de Petit-Warêt, salle des fêtes de Seilles, écoles de Vezin-Fonteyne et de Vezin-Centre.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	

Service gestionnaire	Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	24 000,0
	Ville	2021	24 000,0
	Ville	2022	24 000,0
	Ville	2023	24 000,0
	Ville	2024	24 000,0
Commentaires budget	<p>Estimations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - école de Petit-Warêt : 45.000 € - crèche de Petit-Warêt : 15.000 € - salle des fêtes de Seilles : 30.000 € - école de Vezin-Fonteyne : 15.000 € - école de Vezin-Centre : 15.000 € <p>Sur base de ces estimations, le budget indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au montant moyen qu'il faudra prévoir chaque année pour réaliser l'ensemble de ces travaux entre 2020 et 2024.</p> <p>Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des travaux planifiés et du budget disponible.</p>		
Progression	75		
Constat	<p><u>En 2020</u>, l'installation de chauffage de la salle des fêtes de Seilles a été complètement rénovée. Les trois anciennes chaudières ont été remplacées par une nouvelle chaudière gaz à condensation. Le montant des travaux s'élève à 35.987,82 € TVAC tandis que l'économie financière s'évalue à 1.275 € chaque année.</p> <p><u>En 2021</u>,</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dossier pour le remplacement de la chaudière de Vezin Centre qui date de 1999 a été attribué. Les travaux sont prévus au printemps 2022 pendant les congés scolaires. Le calcul de gain pourra être fait après 1 an d'utilisation; • une chaudière du logement situé Place Félix Moynil a également été remplacée par une de nouvelle génération. <p><u>En 2022</u>, vu l'arrivée du nouveau Responsable énergie en fin d'année, aucun nouveau projet n'a pu être mené. Plusieurs audits énergétiques ont quand même été réalisés ou commandés (Hotel de Ville, Salle des fêtes de Sclayn, Centre Culturel, différentes écoles)</p> <p><u>En 2023 et 2024 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La salle des fêtes de Sclayn est en cours d'étude et a obtenu un subside Ureba (stade projet) - La rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville est en cours d'étude (stade réunion de patrimoine) - MJ Le Hangar : un subside Ureba a été obtenu 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Crèche de Petit-Warêt : en collaboration avec les Logis Andennais, l'étude a été lancée (stade avant-projet) - Ecole de Bonneville : étude réalisée en attente dossier FWB - Ecole de Coutisse : étude réalisée en attente dossier FWB.
Commentaires	

7.4.4. Installer un télérelevé automatique des compteurs avec plateforme de gestion (A.70)	
Description	Cette action concerne l'acquisition de capteurs permettant un suivi à distance des consommations énergétiques d'un bâtiment. Cette action concerne également le suivi et la gestion des consommations à partir d'une plateforme de gestion. Une analyse préalable sera menée afin de déterminer les bâtiments à équiper d'un tel dispositif.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de la Transition
Porteur de l'action	Simon Leroy
Partenaires	BEP
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget dépendra du nombre de bâtiments à équiper d'un système de télérelevé. Le coût pour l'achat de capteurs est estimé à une moyenne de 6.000 € par bâtiment. Le BEP va organiser une centrale d'achat pour les capteurs et la plateforme.
Progression	50
Constat	Nous sommes en attente d'information du BEP concernant la centrale d'achat. En 2022, vu l'arrivée en fin d'année d'un nouveau Responsable Energie, ce dossier n'a pas évolué. Il sera en revanche bien initié en 2023.

En 2024, la DST a lancé un premier marché pour le vecteur eau et les études sont en cours pour le vecteur électricité.

7.4.5. Sensibiliser les habitants à l'importance de la rénovation énergétique (A.72)	
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/08/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	Seules 10 communes seront sélectionnées sur l'ensemble de la Wallonie; la réalisation de cette action dépendra d'une éventuelle sélection. Des actions de sensibilisation pourront être réalisées en dehors de l'appel à projet Life - Be Reel pour lequel la Ville d'Andenne a été sélectionnée. Le responsable du projet a quitté ses fonctions en mai 2022 et n'a pas encore été remplacé fin septembre 22. Personne d'autre n'étant en capacité de suivre ce projet, ceci implique un risque pour le projet car certains ménages ont besoin d'un accompagnement important. Un marché de capteurs avait été lancé mais a été interrompu et devra être relancé lors de la prise de fonction du nouveau responsable de projet.
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
Porteur de l'action	Marie Clarinval
Partenaires	GAL Meuse@Campagnes
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Les communes sélectionnées bénéficieront d'un financement de 104.500 € répartis de la manière suivante : - 45.000 € pour engager ou mettre à disposition du personnel ayant pour mission la promotion et le suivi de l'action, ainsi que la diffusion des résultats; - 19.500 € pour couvrir les montants relatifs à la réalisation de 30 "feuilles de route" par des auditeurs agréés; - 40.000 € pour couvrir les montants relatifs à l'accompagnement des travaux (aide à la sélection d'entreprises certifiées, coordination du chantier) par un auditeur ainsi que le monitoring des consommations, l'achat et le placement des capteurs, l'analyse des données avant et après travaux afin de quantifier les économies d'énergie générées par les travaux.
Progression	100
Constat	Un dossier de candidature a été introduit pour l'appel à projet pilote Life - Be Reel (projet européen en collaboration avec le Service Public de Wallonie). Ce projet a pour objectif de renforcer la rénovation énergétique du parc résidentiel belge. L'action pilote

est de donner l'opportunité aux communes wallonnes de s'intégrer dans cette dynamique en soutenant leur concitoyens dans leur projet de rénovation. Chaque commune aura pour mission l'accompagnement des citoyens à l'utilisation de 3 nouveaux outils développés par le SPW (le quickscan, la feuille de route et le passeport du bâtiment). L'objectif de l'action étant d'avoir des retours directs des utilisateurs finaux afin d'améliorer ces outils et de faciliter leur déploiement en Wallonie.

La Ville a été sélectionnée et un agent a été engagé à mi-temps en août 2020 pour se charger de la mise en œuvre du projet. Il a été intégré au service de la Transition.

Le projet vise aussi bien la rénovation des logements publics que de logements appartenant à des propriétaires privés (bailleurs ou occupants), ainsi que les locataires. Les communes peuvent ainsi, si elles le souhaitent, viser des citoyens de manière individuelle, des sociétés de logements sociaux, des syndicats, des agences immobilières sociales. Un point d'attention est porté sur la diversité des publics touchés. L'échantillon de logements doit être aussi diversifié que possible en termes de typologies (logements unifamiliaux 2/3/4 façades) et de catégories socio-économiques (faibles revenus, seniors, classe moyenne, etc.).

La première phase du projet consiste à :

- Communiquer le projet-pilote auprès du public-cible (particuliers et personnes morales éligibles) et également auprès des intervenants sur les questions de l'immobilier.
- Réaliser 100 Quickscans (audits-flash) afin de sélectionner 30 logements qui bénéficieront d'un audit logement subventionné (phase 2) qui permettra la sélection de 10 projets-pilotes pour lesquels un suivi des travaux et une campagne de mesure sera réalisée (phase 3).
- Lancer un marché public pour la réalisation de 30 audits logements et le suivi des travaux

En 2020, les actions de communication suivantes ont été réalisées :

- Une séance d'information organisée au Phare le 9 octobre qui peut être considérée comme un succès (20 personnes présentes) étant donné la situation sanitaire.
- Un plan de communication établi avec le service des Relations publiques a été mis en œuvre; les canaux de communication habituels (réseaux sociaux, communiqué de presse, interviews radio, affichage commerces, bulletin communal, ...) ont été utilisés pour inviter les citoyens à faire connaître leurs projets de rénovation et/ou à réaliser un Quickscan de leur logement. D'autre part, un mailing personnalisé a été envoyé à l'ensemble des acteurs agissant dans le secteur de l'immobilier afin de leur faire connaître le projet et les inviter à sensibiliser leur public.

Du point de vue des audits-flash, 47 Quickscans ont été réalisés, d'autres demandes sont en attente. La situation sanitaire et diverses contraintes pratiques ont ralenti le lancement de cette campagne mais ceci ne devrait pas avoir d'impact majeur sur la tenue des échéances. D'abord envisagés en présentiel, chez l'habitant ou sur rendez-vous en nos locaux, nous avons opté pour la réalisation de ces quickscans à distance, par écran interposé.

Le marché public des audits/suivi de travaux a été lancé sous forme d'une procédure négociée sans publicité préalable. Deux offres ont été reçues sur les trois sociétés consultées. L'analyse de ces offres a été réalisée et le marché a été attribué. La sélection des bâtiments qui vont être soutenus dans leur audit est en cours sur base d'une grille de critères fournie par le SPW.

	<p>En 2021, l'action Life Be-Reel "Walloreno" a été poursuivie : 83 Quickscans accompagnés ont été réalisés, 30 ménages ont été sélectionnés pour bénéficier d'un Audit Logement subventionné. La phase de réalisation des Audits-Logements est en cours et devrait être terminée dans les temps impartis, fin janvier 2022.</p> <p>Un rapport d'analyse des forces et faiblesses de l'application "mon quickscan" a été remis au SPW à l'occasion d'un comité d'accompagnement en juin 2021. Un deuxième rapport portant cette fois sur la procédure d'Audit a été présenté en décembre 2021. Les retours des ménages audités sont généralement positifs. Le constat le plus marquant est la grande difficulté que rencontrent les ménages les plus précarisés face à la technicité de la matière et la relative complexité administrative de la procédure.</p> <p>Au terme de la phase de réalisation des Audits, 10 ménages seront sélectionnés pour bénéficier du volet "Accompagnement de travaux". Un monitoring des consommations énergétiques sera réalisé afin d'objectiver les économies réalisées grâce à ces travaux. En 2022, les 10 ménages ont été sélectionnés, ils doivent réaliser les travaux pour septembre 2024 avec l'accompagnement de l'auditeur et de la Ville.</p> <p>En 2023, les 10 ménages ont été recontactés afin de voir l'état d'avancement de leurs travaux. Le constat fut que 6 ménages avaient abandonné ou reporté à long terme leurs travaux de sorte qu'ils ne pouvaient plus retenir l'échéance du projet. Au vue des délais courts, il a été décidé, en concertation avec le SPW, de ne pas rechercher de ménages pour remplacement ceux s'étant retirés du projet, mais de privilégier les 4 ménages restants. En octobre, des capteurs de température, humidité et CO2 ont été installés dans ces 4 ménages afin d'effectuer un monitoring.</p> <p>En 2024, le SPW nous a présenté l'outil "Passeport Bâtiment" qui est en cours d'élaboration et que nous devons tester sur 30 bâtiments. Etant donné que cet outil n'est pas encore finalisé, le SPW nous a déjà informé que le projet risque certainement d'être prolongé.</p> <p>D'autres actions de sensibilisation à la rénovation énergétique sont menées en parallèle à ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de "Matinées de Rénovation" en partenariat avec le GAL Meuse@Campagnes afin d'informer les citoyens sur trois thématiques (isolation, système de chauffage et d'eau chaude sanitaire, panneaux photovoltaïques) et de répondre à leurs questions précises en matière de rénovation. • La création d'une plateforme d'accompagnement à la rénovation énergétique via un appel à projet pour lequel la Ville d'ANDENNE a rendu un dossier porté par le GAL Meuse@Campagne, en partenariat avec d'autres communes voisines.
<p>Commentaires</p>	<p>Le projet n'a pas eu l'impact prévu. On peut mettre en avant plusieurs raisons : La pandémie du COVID a eu un fort impact sur les travaux, tant en terme de délais que financier. Les coûts estimés dans les feuilles de routes, et sur base desquels les participants ont décidé ou non de se lancer dans les travaux, ont été fort sous-estimés. De plus, la pandémie a eu pour effet que les contacts avec les participants étaient plus compliqués : plus de visite de terrain possibles et événements en distanciel.</p> <p>Un autre raison fut que le coordinateur POLLEC en charge du projet a démissionné à la moitié du projet, et il n'a pas été remplacé avant un an. Pratiquement aucun suivi des candidats rénovateurs n'a été effectué pendant cette année et la reprise de contact a été difficile.</p>

	Enfin, je pense que le durée du projet (4 ans) est trop longue et les participants comme les agents communaux décrochent.
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

7.4.6. Optimiser le charroi communal (A.148)

Description	Lors de remplacements de véhicules, une attention particulière sera portée sur les technologies permettant de réduire autant que possible l'impact sur l'environnement. Des mesures seront par ailleurs mises en place pour voir s'il est possible de rationaliser le charroi actuel ou ses déplacements.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	200 000,0
	Ville	2021	342 000,0
	Ville	2022	585 000,0
	Ville	2023	200 000,0
	Ville	2024	200 000,0
Commentaires budget	Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des besoins et du budget disponible.		
Progression	95		
Constat	<p>La Direction des services techniques dispose d'un inventaire des véhicules communaux.</p> <p>Chaque année, une partie de ceux-ci est renouvelée dans le but d'être plus performant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • éviter un nombre excessif de pannes; • des véhicules adaptés à de nouvelles tâches (par exemple le désherbage mécanique); 		

	<ul style="list-style-type: none"> • des véhicules moins énergivores vers Euro6 Euro5; • moins d'entretien. <p>Le choix du remplacement des véhicules se fait en fonction de</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'adaptation à de nouvelles tâches et si possible viser le multi tâches (le dernier tracteur acheté peut faire du désherbage mécanique, faucher les accotements ou participer au déneigement); • l'état du véhicule tant mécanique que l'état général (sur base évidemment du contrôle technique); • la fonction et dans la fonction sont pris en compte l'âge, l'état, la consommation, la production de gaz à effet de serre. <p>Actuellement et vu le faible nombre de véhicules et l'expérience il est facile sur base des inventaires de choisir les véhicules à remplacer. Aucun logiciel particulier n'est nécessaire.</p> <p><u>En 2020</u>, de nouveaux véhicules ont été achetés en remplacement des plus anciens:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux camionnettes pour le service plantations; • Une nouvelle hydrocureuse (attribution en 2020, livraison en 2021); • Un nouveau camion grappin (attribution en 2020, livraison en 2021); • Une camionnette pour le service bâtiment. <p><u>En 2021</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle mini-pelle pour le service voirie a été commandée; • Un nouveau camion pour le service des cimetières en remplacement de l'ancien; • Un nouveau camion compacteur de déchets en remplacement de l'ancien; • Un véhicule pour l'entretien des sentiers et des itinéraires cyclables. <p><u>En 2022</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle balayeuse en remplacement de l'actuelle a été commandée (commande en 2022 et livraison en 2024); • Un nouveau tractopelle en remplacement de l'actuel a été commandé. <p><u>En 2023</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un camion benne équipé d'une grue en remplacement d'un ancien - Fourniture d'un car scolaire - Remplacement d'un véhicule de surveillance pour le service voiries - Remplacement d'une camionnette au service Garage - Remplacement d'un véhicule de transport de personnes pour la voirie - Remplacement d'une camionnette pour le service des espaces verts <p><u>En 2024</u> :</p> <p>Plusieurs remplacements de véhicules sont prévus au budget. Les marchés seront lancés tout au long de l'année.</p>
Commentaires	

7.4.7. Perfectionner l'éclairage public (A.270)	
Description	L'éclairage public sera amélioré dans le cadre du remplacement de toutes les lampes actuelles par des LED pour réduire la consommation énergétique. Une réflexion sera entamée en ce qui concerne l'installation d'éclairages intelligents.

Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2021		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Partenaires	A.I.E.G.		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	150 000,0
	Ville	2020	300 000,0
	Ville	2021	300 000,0
	Ville	2022	300 000,0
	Ville	2023	150 000,0
Commentaires budget	Le total de l'investissement à charge de la commune est 1.200.000,00 €, sur une durée d'environ 5 ans. Le total de l'investissement à charge de l'A.I.E.G. est de 400.000 €.		
Progression	95		
Constat	<p>L'A.I.E.G. a proposé en 2018 un plan de remplacement de l'ensemble de l'éclairage communal.</p> <p>Ce programme ambitieux, approuvé par le Conseil communal, permet une modernisation profonde de l'éclairage public andennais reposant sur le recours aux technologies les plus efficaces dont la généralisation de l'éclairage LED.</p> <p>Ce projet permet en outre d'anticiper le retrait du commerce des lampes de technologies plus anciennes et évitera à la commune de consentir des investissements de relamping sur des luminaires vétustes dont la durée de vie à moyen terme n'est plus assurée.</p> <p>Sur le long terme, ce projet ouvre la porte à des solutions pérennes basées sur les nouvelles technologies qui permettront une gestion plus efficiente du parc d'éclairage, et ce à travers l'adjonction aux luminaires installés, de modules de télégestion qui permettront un suivi quasi en temps réel du bon fonctionnement, mais aussi de la consommation énergétique du point lumineux.</p> <p>Les remplacements porteront prioritairement sur les armatures équipées de lampes à vapeur de sodium basse pression appelées à disparaître dans un avenir relativement proche. Seront ensuite concernées les lampes à vapeur de sodium haute pression, beaucoup plus énergivores.</p>		

La première phase du plan de remplacement qui devra englober environ 4.800 points a débuté en avril 2019.
 Les économies d'énergie seront de l'ordre de 40% de la consommation actuelle, soit +/- 720.000 kWh et 140.000 €.
 Le retour sur investissement pour la commune est estimé à 9-10 ans.
En 2020, 2.700 points avaient été remplacés.
En 2021, ce sont au total 4.730 points lumineux qui ont été remplacés, soit la presque totalité du parc lumineux andennais.
 Il reste quelques exceptions (éclairage essentiellement décoratif) qui sont en cours de réflexion en vue de leur passage au Led également.
En 2022, l'AIEG a mis en place le dimming des éclairages publics de l'entité en vue de diminuer les consommations de plus de 70 %.
En 2023 et 2024, l'AIEG continue ses efforts de remplacement des luminaires et de réduction des consommations.

7.5. Développer les énergies renouvelables (00.42)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de la Transition, Direction des Services Techniques							
Partenaires	AIEG							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	156800.0	-	888000.0	62000.0	2000.0	2000.0	2000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	450000.0	-	450000.0	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-

Totaux	201800 0.0	-	133800 0.0	62000 0.0	2000 0.0	2000 0.0	2000 0.0
--------	---------------	---	---------------	--------------	-------------	-------------	-------------

7.5.1. Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (A.71)

Description	Sur base de la configuration et de l'orientation des toitures, les bâtiments les plus intéressants à équiper d'une installation photovoltaïque sont la crèche d'Andenelle, la Maison de la convivialité de Seilles, les écoles de Bonneville, Coutisse, Landenne, Namêche et Vezin-Centre. Pour les autres bâtiments, une analyse plus précise devra être menée afin de voir l'intérêt de placer (ou non) une installation photovoltaïque.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Partenaires	AIEG		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	88 000,0
	Ville	2021	20 000,0
	Ville	2022	20 000,0
	Ville	2023	20 000,0
	Ville	2024	20 000,0
Commentaires budget	Montants estimés des installations photovoltaïques: - Crèche d'Andenelle : 15.000 € - Ecole de Bonneville : 2.700 € - Ecole de Coutisse : 15.000 € - Ecole de Landenne : 22.500 € - Ecole de Namêche : 24.450 € - Maison de la convivialité de Seilles : 7.250 € - Ecole de Vezin Centre : 9.900 €		

	<p>Sur base de ces estimations, le budget indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au montant moyen qu'il faudra prévoir chaque année pour réaliser l'ensemble de ces travaux entre 2020 et 2024.</p> <p>Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des travaux planifiés et du budget disponible.</p>
Progression	100
Constat	<p><u>En 2020</u>, les dossiers repris ci-dessous ont été réalisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une installation photovoltaïque a été placée à la Maison de la convivialité de Seilles. L'installation, d'une puissance de 5.400 WC permettra de produire un peu plus de 4.000 kWh chaque année, ce qui représente une économie financière d'un peu plus de 980€/an. Le montant des travaux est quant à lui de 7.244,27 € TVAC. • Deux installations photovoltaïques seront placées à l'école de Landenne dans le courant du mois de février 2021. Une installation produira l'électricité pour le bâtiment abritant les classes maternelles et primaires tandis que l'autre installation alimentera le bâtiment composé du réfectoire et de la salle de gym. Le placement de ces deux installations photovoltaïques permettra d'économiser chaque année un peu plus de 18.700 kWh/an, ce qui équivaut à une économie financière d'un peu plus de 4.400 € /an. Le montant des travaux s'élève à 22.167,02 € TVAC. • 152 panneaux pour une puissance de +/- 50,2 kwc seront placés sur le toit du Home la Quiétude à ANDENNE (marché attribué fin 2020 pour un montant de 58.225,20 € TVAC). La production est estimée à 41.000 kWh/an avec un retour sur investissement de +/- 9 ans. Le placement est prévu en avril 2021. <p><u>En 2021</u>, l'installation des panneaux à l'école de Landenne a été réalisée ainsi que celle sur le Home La Quiétude.</p> <p>Vu le départ du Conseiller en Energie en cours d'année, aucun nouveau dossier n'a pu être réalisé en 2021. De nouveaux dossiers seront prévus en 2022 dès l'entrée en fonction de la nouvelle conseillère en Energie</p> <p><u>En 2022</u>, le CPAS a attribué un marché pour le placement de panneaux sur ses deux bâtiments administratifs. De plus, un nouveau Responsable Energie a été engagé en fin d'année pour la Ville. Des marchés de placement de panneaux pourront donc être lancés en 2023.</p> <p><u>En 2023</u>, 9 bâtiments ont été équipés (Maison des Solidarités, MCAE Andenne, ONE Andennelle, Ecole de Vezin Fonteyne, Ecole et crèche de Bonneville, Ecole de Seilles Place Wauters, Ecole maternelle de Namêche, Ecole primaire de Namêche.</p>

7.5.2. Recourir davantage à des énergies non-fossiles dans les nouveaux bâtiments publics (A.211)

Description	<p>Lors de la construction de nouveaux bâtiments, mais également lors de travaux de rénovation, une réflexion est menée pour utiliser des énergies non-fossiles. Cette action se fait également en collaboration avec le GAL Meuse@campagnes à travers son projet relatif à la transition énergétique.</p> <p>Actuellement, il y a un projet de mise en place d'une chaudière biomasse au home de Coutisse.</p>
--------------------	---

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Environnement
Porteur de l'action	Simon Leroy
Partenaires	GAL, CPAS
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Il n'est pas possible de déterminer de budget pour cette action.
Progression	75
Constat	<p>Les travaux pour la chaudière biomasse de Coutisse ont débuté au mois d'août 2020. La société qui a décroché le marché est chargée des travaux, de la maintenance pendant 10 ans et de la fourniture du combustible (plaquettes de bois).</p> <p><u>En 2021</u>, la chaudière a bien été placée et le Home Monjoie tourne maintenant entièrement sur la chaudière à biomasse à plaquettes bois.</p> <p><u>En 2022</u>, vu l'arrivée en fin d'année d'un nouveau responsable énergie, aucun nouveau projet n'a été identifié.</p> <p><u>En 2023</u>, de nouvelles pistes (réseaux de chaleur, géothermie,...) sont envisagées.</p> <p><u>En 2024</u>, ces nouvelles pistes sont toujours à l'étude (réseau de chaleur et géothermie).</p>

7.5.3. Installer un champ photovoltaïque à Seilles (A.296)

Description	Au printemps 2020, l'AIEG installera 1300 panneaux photovoltaïques sur un terrain prêté par la Ville d'Andenne, rue du Bois d'Axhelet à Seilles. L'installation, d'une surface de 2000 m ² , devrait produire annuellement entre 400.000 et 420.000 kWh, ce qui devrait permettre de couvrir la consommation des équipements de l'AIEG.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	

Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
Porteur de l'action	Simon Leroy		
Partenaires	Il s'agit d'un projet mené par l'AIEG		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Autres	2020	450 000,0
Commentaires budget	L'investissement, estimé entre 400.000 et 450.000 €, est entièrement pris en charge par l'AIEG.		
Progression	100		
Constat	<p>Grâce à la production d'électricité via ce champ photovoltaïque, l'AIEG réduira ses propres factures de l'électricité sur le réseau et pourra à terme diminuer ses tarifs. Ce projet sera donc également bénéfique pour les clients de l'AIEG.</p> <p>En 2020, l'AIEG a débuté et terminé les travaux du champ photovoltaïque. 1.440 panneaux ont été installés pour une puissance totale de 460 KWc. La production d'électricité estimée par an est de 450 MWh.</p>		

7.5.4. Promouvoir la production d'énergie éolienne au travers d'une structure publique (A.299)

Description	<p>Pour ce faire, la Ville d'ANDENNE a décidé de prendre des participations (parts A) sous forme d'apports en numéraires à l'intercommunale TRANS&WALL. Ces prises de participations sont destinées à la mise en place d'une filiale commune avec ENGIE pour l'exploitation d'une éolienne.</p>
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/10/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques

Porteur de l'action	Pascal Terwagne		
Partenaires	TRANS&WALL		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	800 000,0
	Ville	2021	600 000,0
Progression	70		
Constat	<p>Les deux prises de participations (800.000 € et 600.000 €) ont été réalisées et approuvées par la tutelle respectivement en janvier et mai 2021. Les procédures de délivrance des permis éoliens introduits sont en cours (4 projets : 2 sur Andenne et 2 sur Fernelmont).</p> <p>Les deux éoliennes d'ANDENNE, telles que prévues dans une première demande introduite le 30 juin 2021 qui incluait également une éolienne sur HERON, avaient été octroyées par arrêté des Fonctionnaires régionaux. Malgré un recours, le permis avait bien été octroyé par les ministres compétents (TELLIER-BORSUS) le 13 juin 2022 mais uniquement pour les deux éoliennes sur le territoire d'ANDENNE. Malheureusement un recours au Conseil d'État a été introduit et le dossier est toujours en cours.</p> <p>Sur ces faits, ELECTRABEL ne pouvant attendre une décision a priori défavorable suite à ce dernier recours, a réintroduit le même dossier le 22 novembre 2023 mais, cette fois, uniquement pour les deux éoliennes d'ANDENNE rue d'Andenne/rue de Sissoule. Cette fois, ce sont les fonctionnaires technique et délégué du SPW qui ont, en date du 24 mai 2024, dans le cadre de la procédure en première instance, refusé le permis sollicité. Une nouvelle demande de permis est actuellement à l'étude, la société filiale ayant entre temps obtenu un permis libre de tout recours sur le territoire de la commune de Fernelmont (pour 2 éoliennes)</p>		

7.6. Optimiser la mobilité tout en diminuant son empreinte carbone (OO.43)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales

Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Direction des Ressources Humaines							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	544316.0	-	3000.0	41316.0	500000.0	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	820734.0	-	-	70734.0	750000.0	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	1365050.0	-	3000.0	112050.0	1250000.0	-	-

7.6.1. Etablir un plan communal de mobilité (A.63)

Description	Mener une réflexion approfondie sur la mobilité future en parallèle aux projets de développement urbain et territorial, mais aussi dans le cadre de l'opération de développement rural. Il s'agit de pouvoir disposer d'une vision globale et se doter d'une ligne de conduite pour les aménagements futurs. Le plan communal de mobilité est un document d'orientation et de planification en matière d'accessibilité, de stationnement, de sécurité routière, de qualité du cadre de vie, et de dynamique économique et commerciale.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition
Porteur de l'action	Rémi Declerck

Partenaires	La DGO1 Routes et Bâtiments, la DGO2 Mobilité, la CCATM, la CLDR, l'Office du Tourisme, l'asbl PromAndenne, la FRW, la Zone de Police, le GRACQ, l'asbl Tous à pied, le BEP, l'Institut VIAS, la SNCB, l'OTW/TEC.		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	23 578,0
	Wallonie	2021	70 734,0
Commentaires budget	<p>Le Gouvernement wallon, lequel a fait de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (55% d'ici 2030) un objectif fondamental, a été sollicité en vue d'obtenir une subvention dans le cadre de l'élaboration du plan communal de mobilité.</p> <p>Le 10 juin 2020, l'Administration régionale a informé la Ville de l'accord du Ministre pour subsidier l'étude de mobilité à 75% sur un montant maximum de 200.000 €. Pour une ville comme Andenne, le budget est estimé à 100.000 €, auquel il faut ajouter les dépenses non éligibles dans le cadre du trajet de participation. Dans la nouvelle procédure, la Ville est maîtresse d'ouvrage. Elle avance les fonds et la Région wallonne rembourse.</p> <p>Ce budget avait été surévalué ; l'offre retenue de l'étude du PCM s'élève à un montant de 94.312 €.</p>		
Progression	50		
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Le 20 avril 2009, le Collège communal s'est déclaré intéressé par la réalisation d'un plan communal de mobilité éligible à un subside régional de 75%. Un groupe de travail s'est réuni de septembre à novembre 2009 afin d'établir un pré-diagnostic. Mais le dossier n'a jamais été présenté. • En 2019, le Collège communal a décidé de relancer la procédure. Un groupe de travail a été constitué afin d'établir un nouveau pré-diagnostic. Divers partenaires ont été mobilisés comme le GRACQ Andenne, l'ASBL Tous à Pied, l'ASBL PromAndenne et la Zone de Police, afin d'enrichir le pré-diagnostic. • En janvier 2020, le pré-diagnostic a été présenté à la CLDR et à la CCATM pour avis. Il a ensuite été approuvé par le Collège communal puis adressé, avec la demande de subside, au Ministre wallon de la Mobilité, par un courrier daté du 17 février 2020. • Le 10 juin 2020, l'Administration régionale a communiqué l'accord du Ministre pour subsidier le PCM à 75%. • Le 13 juillet 2020, une convention de partenariat entre la Région wallonne et la Ville d'Andenne a été approuvée par le Conseil communal. Celle-ci porte sur l'assistance technique de la Direction de la Planification de la Mobilité en vue de l'élaboration du PCM. • Le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet chargé d'élaborer le PCM a été approuvé par le Conseil communal en septembre. Ce marché a été attribué le 11 décembre 2020 par le Collège communal. • A l'effet de garantir la coordination et la mise en œuvre de ce dossier, le Collège communal a désigné un agent de la Direction des services techniques pour suivre la formation de Conseiller en Mobilité en 2020-2021. • En 2021, engagement d'une Conseillère en Mobilité afin de piloter le PCM ; 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation et notification du marché au bureau d'étude AGORA en charge de l'élaboration du PCM ; • 14 septembre 2021 : réunion de démarrage du PCM avec les nombreux intervenants qui composent le comité technique (SPW, Associations vélo, piéton, PMR, TEC, SNCB, Infrabel, Prom Andenne, services travaux, tourisme, aménagement du territoire, transition, Police, CCATM, BEP) ; • Enclenchement de la 1ère phase, le diagnostic de la situation existante c.à.d. : <ul style="list-style-type: none"> ◦ L'étude de la mobilité des habitants, des scolaires et des acteurs économiques ; ◦ L'analyse des différents modes de déplacements, de la mobilité scolaire et des développements urbanistiques futurs. • Les deux autres phases de l'étude de mobilité, dont la durée est estimée à 18 mois, porteront sur la définition des objectifs et le plan de mobilité. <p><u>En 2022</u> , départ de la Conseillère en Mobilité et arrivée d'un nouveau Conseiller en mobilité en fin d'année. Finalisation des phases 1 et 2 du PCM en vue d'une présentation au Conseil Communal de mars 2023.</p> <p><u>En 2023</u>, poursuite des différentes études malgré le départ du Conseiller en mobilité</p> <p><u>En 2024</u>, en mai, arrivée d'un nouveau Conseiller en mobilité et travail sur la Phase 3.</p> <p>Le travail sur la phase 3 est réalisé en 50% en mai 2024.</p>
--	--

7.6.2. Favoriser la mobilité active (A.73)	
Description	Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux comme le vélo, la marche, les transports en commun ou le covoiturage, par l'étude et la réalisation d'aménagements ou la mise en place de dispositifs spécifiques, avec une attention particulière aux sites résidentiels décentralisés et à la sécurité des usagers actifs. Le terme "mobilité douce" a été actualisé en "mobilité active" afin d'apporter un connotation plus positive à la marche et le vélo.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/10/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	-
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition
Porteur de l'action	Rémi Declerck

Partenaires	L'Office du Tourisme, la Zone de Police, la CLDR, la CCATM, le GRACQ, l'asbl Tous à pied.		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	3 000,0
	Ville	2021	17 738,0
	Ville	2022	500 000,0
	Wallonie	2022	750 000,0
Commentaires budget	<p>En 2020, 3.000 € ont été consacrés aux actions mises en œuvre dans le cadre de la Semaine de la Mobilité.</p> <p>En 2021, un avenant au PCM a été réalisé afin de faire un Audit de la politique cyclable comme demandé dans le projet "Wallonie cyclable".</p> <p>En 2021, un subside régional de 750.000 € est accordé à la Ville. Représentant 80 % de la part subsidiable des travaux, si la part subsidiable est de 75 % => 80% de 75 % = 60 % => travaux pour 1.250.000 €, dont 750.000 € financement Région et 500.000 € financement Commune.</p> <p>Attribution du marché des travaux en 2022.</p>		
Progression	75		
Constat	<p>En parallèle au plan communal de mobilité dont l'élaboration devrait débuter en 2021, et en accord avec les objectifs wallons définis en matière de mobilité (diminution des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de la part modale des modes de déplacement doux), il s'agira d'explorer et de proposer à court et moyen terme des solutions de mobilité douce.</p> <p>En 2020, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la Ville d'Andenne s'est associée au GRACQ et à Pro Velo pour proposer à ses citoyens un programme d'activités autour du vélo : formation « à vélo dans le trafic », test de vélo électrique pendant 3 mois, balade exploratoire pour les élus communaux et distribution de couques aux cyclistes. Un travail de veille préparatoire à l'élaboration du PCM a également été réalisé auprès de prestataires de mobilité partagée comme CozyCar, Cambio et Ezee.</p> <p>L'outil permettant aux usagers de faire remonter l'information de façon géolocalisée, de signaler des problèmes ou de faire des suggestions liées entre autres aux aménagements de mobilité douce a été créé et sera mobilisé en 2021 pour le bureau d'étude chargé du PCM.</p> <p>En 2021 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Appel à projet "Wallonie cyclable 2020"</u> <ul style="list-style-type: none"> • La candidature de la Ville pour l'appel "Wallonie cyclable 2020" a été retenue pour bénéficier d'un subside de la Région Wallonne de maximum 750.000 € afin de réaliser des travaux d'infrastructures cyclables sur le domaine communal. Un Plan d'Investissement WALLONIE CYclable (PIWACY) décrivant ces travaux doit être adopté par le Conseil communal et approuvé par la Région, parallèlement un Audit de la politique cyclable doit être réalisé par un bureau d'étude externe à la commune. • Désignation et notification d'un bureau d'étude (AGORA) pour l'Audit obligatoire de la politique cyclable d'avant-projet (avenant au contrat du PCM) ; 		

- Mise en place et réunion du comité technique de suivi du PIWACY (Plan d'Investissement WALLonie CYclable) composé de services de la Ville, de représentants de la CCATM et d'usagers cyclistes;
 - Repérages sur terrain des travaux à réaliser sur base du réseau cyclable projeté lors la candidature de la Ville à l'appel à projet et sur base d'autres données telles que les points nœuds, les circuits balisés cyclables touristiques, etc ;
 - Elaboration du PIWACY et réalisation des fiches d'aménagements cyclables et de stationnements, en cours.
2. Semaine de la Mobilité
 - Organisation de la semaine de la Mobilité : activités et promenades gratuites pour le grand public en partenariat avec la Zone de Police des Arches, ProVélo, le Gracq, les vélos rigolos, tous à pieds. Durant la semaine, une conférence de sensibilisation autour de la Mobilité active et une formation vélo dans le trafic ont été organisées pour les habitants.
 3. Projet "Tous en selle"
 - Premières réunions de coordination du projet mis en place par l'école communale de Seilles en partenariat avec des bénévoles, le Gracq, la maison des jeunes et la Conseillère en Mobilité. L'objectif est de sensibiliser les parents et les enfants de l'école à l'utilisation du vélo et leur permettre de se déplacer à nouveau en deux roues. A partir de mars 2022, chaque premier samedi du mois, un atelier ouvert à tou.te.s sera organisé pour réparer et remettre à neuf des vélos grâce à des mécaniciens bénévoles. Des activités de sensibilisation seront données à l'école (pour les P5 et P6 dans un premier temps) pour attirer l'attention sur certains points importants de sécurité routière, pour apprendre à bien maîtriser un vélo, etc. Des vidéos seront proposées sur le thème du vélo (points d'attention avant de prendre le vélo, code de la route, maîtrise du vélo.
 4. Actions de promotion et mesures incitatives
 - Deux sessions de test de vélos électriques ont été organisées en partenariat avec ProVélo;
 - Encourager l'usage du vélo pour les petits déplacements en offrant un croissant dans les boulangeries partenaires d'Andenne pour les clients venus à vélo en partenariat avec le GRACQ d'Andenne.

En 2022, vu le départ de la Conseillère en Mobilité et l'arrivée d'un nouveau Conseiller en Mobilité fin d'année, ce projet n'a pas évolué sauf le volet Pwacy pour lequel le marché de travaux a été attribué et soumis à la tutelle. Dès validation, les travaux pourront commencer.

En 2024, un nouveau conseiller en mobilité a été désigné et a pris ses fonctions début mai. Les travaux liés au Pwacy sont en cours et seront terminés en 2024.

7.7. Encourager la participation et la mobilisation citoyenne (OO.46)	
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1

Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de la Transition, Service des Relations Publiques, Direction des Affaires Générales							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	186164.43	-	42017.51	43146.92	49000.0	7000.0	45000.0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	186164.43	-	42017.51	43146.92	49000.0	7000.0	45000.0

7.7.1. Organiser annuellement un appel à projets citoyens (A.99)	
Description	Il s'agit de soutenir des initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et du développement durable via un appel à projet annuel. L'objectif est également de permettre aux entreprises et aux citoyens d'avoir un rôle actif dans le soutien des projets et de créer, de ce fait, un écosystème en faveur de la transition écologique sur Andenne.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	L'action nécessiterait, pour éviter son essoufflement, un renforcement de la dynamique andennaise via l'action "fédérer les acteurs de la transition" grâce à des rencontres régulières aux formes variées (conférences, ateliers, salon etc.). Les restrictions liées au COVID pourraient impacter ce type d'activités. 2022: Le partenariat avec Be Planet fonctionne bien. Tant les habitants que les services communaux s'approprient ce rendez-vous annuel. De nouveaux projets émergent grâce au travail sur la dynamique qui est réalisé.

Service gestionnaire	Service de la Transition		
Porteur de l'action	Marie Clarinval		
Partenaires	GAL Meuse@Campagnes, CLDR, Be Planet		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	40 000,0
	Ville	2021	40 000,0
	Ville	2022	40 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	40 000,0
Commentaires budget	Le budget 2020 a été fixé à 40.000 €, soit 15.000 € pour l'accompagnement par la Fondation Be Planet et 25.000 € pour soutenir les projets citoyens et associatifs. En 2021 et en 2022, c'est également 40.000 € qui ont été alloués à cette action.		
Progression	75		
Constat	<p>2019: définition des modalités 2020: lancement du premier appel pour une mise en oeuvre dans l'année en cours 2021-2024: reconduction de l'appel (adapté en fonction de l'évaluation de la première année)</p> <p>La Ville d'Andenne a souhaité soutenir les initiatives privées (habitants, associations) en faveur de la transition écologique et solidaire. A cette fin, elle a débloqué un budget de 25.000 € pour soutenir des projets innovants.</p> <p>Ce dossier est coordonné par le service de la Transition. La Ville s'est adjoint pour ce projet participatif la collaboration de la Fondation BE Planet et du Réseau Transition. Ceux-ci ont développé une expertise dans le cadre de la campagne « <i>Proximity</i> » qui se déploie actuellement dans 7 villes et communes belges (www.proximitybelgique.be). A travers Proximity, il s'agit de soutenir des projets mais aussi de développer un véritable écosystème local d'échanges entre Commune, citoyens, associations et entreprises et renforcer ainsi la dynamique citoyenne andennaise.</p> <p><u>En 2020</u></p> <p>Prévu début mai 2020, le lancement de cette opération a finalement eu lieu en juin et s'est fait dans le contexte particulier de la Covid-19. La communication est plus complexe en cette période : pas de rassemblement possible, intérêt pour un monde de demain mais médias et centres d'intérêt centrés sur la pandémie, contexte socio-économique difficile pour les entreprises et éventuels mécènes, etc.</p> <p>Le service de la Transition et Be Planet ont mené de nombreuses actions de démarchages personnalisés de personnes relais et partenaires potentiels (ambassadeurs). Un courrier a été envoyé à toutes les associations, une campagne d'affichage a eu lieu dans les commerces du centre-ville et des villages et l'information a été diffusée par voie de presse et via les canaux habituels de la Ville (réseaux sociaux, newsletter, Bulletin communal, ...).</p> <p>8 associations ont par ailleurs accepté d'être les ambassadeurs du projet et ont pu relayer l'initiative dans leur réseau : le Centre culturel d'Andenne, le GAL</p>		

Meuse@Campagnes, Germin'action, le GRACQ, la Ferme du Chant d'Oiseaux, PromAndenne, OpenFlow, Tous à pied.

L'appel à projets d'Andenne a été clôturé le 31 juillet 2020. Neuf projets ont été déposés, huit ont été jugés recevables et six ont été retenus. La candidature de Vign'Andenne n'a pas pu être retenue car elle contrevenait à l'article du règlement qui stipule que les ASBL ne peuvent pas avoir été financées à plus de 51% par la Ville d'Andenne en 2019.

Le jury s'est réuni le 17 septembre 2020 et a retenu les 6 projets suivants :

- La Fournilière, projet de valorisation des savoir-faire autour du pain à Coutisse : 3.500 €
- Andenne AMO, projet de potager pour leurs bénéficiaires : 2.000 €
- Ecole Sainte-Begge à Petit-Warêt, projet de plantation d'une haie de fruitiers et d'animations pédagogiques autour des arbres et des fruits : 3.500 €
- Régie des quartiers à Peu d'eau, projet d'outithèque : 8.000 €
- Germination, projet de sensibilisation aux thèmes de la transition : 5.500 €
- Hors champs, projet de végétalisation de la rue Léon Simon : 2.500 €

Un temps de rencontre entre projets a eu lieu le 22 septembre 2020. Une soirée a été organisée le 15 octobre, au Centre culturel d'Andenne, afin de présenter les projets et de susciter les actions de soutien. Une campagne de 45 jours permettra de rechercher, parmi les ressources locales, un soutien matériel, un soutien en compétences et en bénévolat, mais également un soutien financier (crowdfunding). Chacun des projets est présenté sur la plate-forme web de Proximity (<http://www.proximityandenne.be/>).

Un démarchage actif vers les entreprises est mis en place.

En 2021, le lancement de l'appel a de nouveau été impacté par la crise covid (pas de rassemblement possible avant juin). La première présentation a eu lieu en visio le 20 mai 2021 et un atelier pour aider à concevoir des projets a eu lieu le 3 juin. 5 projets ont été déposés :

- Ambassade du climat : le projet consiste à interpellier différents publics sur les enjeux de la transition.
- Tous en selle : porté par l'école de Seilles (via l'APEC), le projet consiste en un atelier de réparation de vélo pour les enfants, parents et tout public avec un projet pédagogique autour pour l'école.
- L'Atelier 170 se met au vert: il s'agit d'équiper l'atelier 170, atelier de céramique, pour diminuer les nuisances environnementales de l'activité et en faire un lieu exemplatif.
- Des fripes et vous ! : projet déposé par le Centre culturel d'Andenne, il prévoit d'animer les jeunes sur la (sur)consommations de vêtements et le concept de slow fashion.
- La levée : La demande porte sur l'installation d'un conteneur et la sécurisation des lieux pour faire des animations liées à l'alimentation durable.

Les 4 premiers projets ont été sélectionnés pour le subsidie Ville. Le 20 octobre 2021 a eu lieu la soirée de présentation des lauréats et le lancement de la campagne de mobilisation. Des actions de communication et événementielles sont prévues durant l'automne pour amener de la visibilité aux projets.

En 2022: amélioration du processus avec l'introduction d'un vote citoyen pour 50% des points. Le jury est par conséquent reporté à janvier 23. La date de cloture de remise des dossiers est le 20 octobre 22. Trois ateliers ont été organisés pour accompagner les personnes souhaitant remettre un projet. La soirée de la Transition organisée en mai 22 a également permis de dynamiser le réseau.

	<p>En 2023, la soirée de présentation des lauréats a été organisée. Il y a eu 4 projets lauréats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Andenne à vélo sans âge : A vélo sans âge est un mouvement né au Danemark en 2012 qui propose aux personnes âgées des balades à vélo afin de leur permettre de sortir au grand air et de nouer des liens sociaux. Le GRACQ d'Andenne a voulu mettre en œuvre ce projet sur Andenne et ainsi permettre aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer à vélo seules de (re)découvrir leur Commune. - Mare pédagogique et lieu d'échanges : Le projet consiste en la réalisation d'une mare pédagogique à Coutisse. Elle servira pour l'observation de la biodiversité en milieu aquatique et de l'écosystème qui l'entoure. Ce sera également un support pour des journées d'information sur l'importance de l'eau et de l'environnement. Ce projet est mené par l'asbl Au Temps Libre - Sentiers d'Autrefois : Un espace troc/dons/échanges et de documentation, des ateliers et des chantiers collectifs mensuels, des repas longs et des grandes fêtes saisonnières, le tout mis en vie par les Sentinelles et en participation libre. - L'Hôpital à jeux : Porté par l'asbl COALA, le projet a pour but de récolter et trier les pièces de jeux incomplets pour leur donner une seconde vie, en remplaçant les pions manquants ou en créant de nouveaux jeux lors d'ateliers avec les enfants. <p>Au vue de la baisse de participation en 2022, il a été décidé d'organiser cet appel à projets citoyens un an sur deux plutôt qu'annuellement pour ne pas que la dynamique s'essouffle et permettre aux citoyens de pouvoir faire mûrir davantage leurs idées. Il n'y a donc pas eu de campagne en 2023. Néanmoins, pour maintenir la dynamique et la réflexion citoyenne à ce sujet, un événement « Transition Tour » a été organisé en novembre. Il s'agissait d'une « journée portes ouvertes » de projets lauréats des éditions précédentes.</p> <p>En 2024, lancement de la quatrième campagne. Cette année, il a été obligatoire de passer par un marché public pour désigner le prestataire qui nous accompagnerait dans son organisation. Be Planet, qui nous a accompagné durant les 3 première éditions, a remporté le marché.</p> <p>Budget 2023 : 2.000 € Budget 2024 : 40.000 € (15.000 € pour le marché public, et 25.000 € pour les lauréats).</p>
Commentaires	<p>Les campagnes ont été assez concluantes, malgré le taux de participation en baisse en 2022. Ce projet est très bien accueilli par les citoyens, qui ont manifesté une forte envie de le voir perdurer lors du « Transition Tour ». Il serait néanmoins intéressant de varier les moyens de communication pour toucher un public plus large. Peut-être une présence lors du marché hebdomadaire.</p>
O.D.D.	<p>Pas de pauvreté, Faim "zéro", Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes, Eau propre et assainissement, Énergie propre et d'un coût abordable, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie aquatique, Vie terrestre, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>

7.7.2. Fédérer les acteurs de la transition (A.153)

Description	Le Collège a souhaité inscrire la transition écologique et numérique dans ses priorités politiques. En complément de l'ensemble des actions qui vont être initiées par la Ville, il s'agit de se tourner vers les acteurs privés (habitants, entreprises, associations, ...) qui portent ces mêmes préoccupations et d'établir avec eux des collaborations fructueuses et fédératrices.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	01/06/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	L'action nécessite des rencontres régulières aux formes variées (conférences, ateliers, salon etc.). Les restrictions liées au COVID pourrait impacter ce type d'activités. La fin des restrictions liées au COVID a permis l'organisation d'un événement. La collaboration avec le GAL Meuse@Campagnes offre des perspectives de renforcement ce cet axe.		
Service gestionnaire	Service de la Transition		
Porteur de l'action	Marie Clarinval		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	2 017,51
	Ville	2021	3 146,92
	Ville	2022	9 000,0
	Ville	2023	5 000,0
	Ville	2024	5 000,0
Commentaires budget	Le budget est destiné à des frais de communication et d'organisation d'événements. En 2020, 1.617.51 €, ont été consacrés au catering lors de la rencontre Proximity et 400 € ont été consacrés à la communication, ce qui fait 2.017,51 € à la place des 5.000 € budgétisés. En 2021, des dépenses ont également eu lieu autour de l'appel à projet pour fédérer les acteurs (1.000 € de catering pour l'événement, 446,92 € de communication) et pour des outils de communication plus généraux autour de la transition (1.700 €). Ce qui fait 3.146,92 à la place des 5.000 € budgétisés. En 2022, la soirée transition a coûté uniquement le catering, soit un montant de 1.128,48 €.		
Progression	75		
Constat	Entre autres: <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'événements dont un Salon de la transition • Diffusion d'informations • Consultation des acteurs 		

- Intégration à des groupes de travail, à des projets
- Soutien en fonction des demandes

En 2020, la fédération des acteurs de la transition sur Andenne a eu lieu via l'appel à projet citoyen. En effet, la mise en réseau a été une dimension importante de ce projet favorisant tant la rencontre des porteurs de projet entre eux que la mise en relation avec d'autres forces vives du territoire: citoyens, associations, commerces, entreprises. L'objectif étant de développer un véritable écosystème local d'échanges entre Ville, citoyens, associations et entreprises et renforcer ainsi la dynamique citoyenne andennaise. A cette fin, un travail de démarchage personnalisé et de communication plus générale ont eu lieu ainsi que l'organisation d'un temps de rencontre le 15 octobre. Vu la situation sanitaire, les autres moments de rencontre en présentiel ont dû être annulés.

En 2021, l'action a encore été impactée début d'année car aucun événement en présentiel n'a été possible avant juin. Des rencontres ont eu lieu par contre avec des entreprises et plusieurs actions ont été prévues pour les fédérer autour de thématiques de transition : un dossier de candidature a été rendu dans le cadre de l'appel à projet POLLEC 21 pour 60.000 € de subsides (ressources humaines et frais d'action) pour les sensibiliser et les accompagner dans leur efficacité énergétique tandis qu'une action a été planifiée avec le BEP pour développer des actions concrètes en économie circulaire entre les entreprises des différents zonings.

Au niveau des habitants, outre l'appel à projets citoyens et associatifs en faveur de la transition écologique et solidaire, le service Transition a organisé en collaboration avec le GAL Meuse@Campagnes une journée de l'énergie et du climat le 23 octobre 2021. Le service sert également d'interface et poursuit des contacts réguliers avec les citoyens ou groupement de citoyens engagés sur les questions de la transition ainsi qu'avec les professionnels du secteurs (associations, coopératives, etc.).

En mai 2022 a eu lieu une soirée Transition qui a réuni une quarantaine de personnes dont toutes les personnes connues pour leur investissement sur le thème de la transition écologique. Cet événement était l'occasion d'annoncer le lancement de l'appel à projets citoyens et associatifs mais aussi de susciter la rencontre entre les participants et de visibiliser les initiatives existantes sur la commune.

En 2023, le GAL Meuse@Campagnes a organisé, en collaboration avec le Service Transition et le Service Festivités, le « Village de Demain » avec, durant les Fêtes de Wallonie d'Andenne. Plusieurs stands sur la thématique de la transition ont été organisés (mobilité, déchets, agriculture locale, etc.), avec la présence et/ou le partenariat de plusieurs asbl.

Dans le cadre du projet POLLEC 21 « Efficacité énergétique dans les PME et TPE », plusieurs actions ont été menées avec les PME et TME du territoire (audits, journées check-up). Des actions ont également été initiées en partenariat avec le BEP en matière de mutualisation des services dans les zonings.

En 2024, une nouvelle édition du « Village de Demain » est organisée.

O.D.D.

Villes et communautés durables, Partenariats pour la réalisation des objectifs

7.8. Tendre vers le zéro déchet (OO.48)

Catégorie

Volet externe -, Volet interne -

Indicateur de résultat																																																																									
Priorité	1																																																																								
Échéance																																																																									
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Claude EERDEKENS																																																																								
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales																																																																								
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques																																																																								
Partenaires	GAL, promAndenne																																																																								
Projections																																																																									
Budget propre																																																																									
Budget des actions	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Global</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Europe</td> <td>8000.0</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>8000.0</td> </tr> <tr> <td>Province</td> <td>15000.0</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>15000.0</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>1500.0</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>1500.0</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Fédéral</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Wallonie</td> <td>24000.0</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>8000.0</td> <td>8000.0</td> <td>8000.0</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Fédération Wallonie-Bruxelles</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>48500.0</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>8000.0</td> <td>9500.0</td> <td>23000.0</td> <td>8000.0</td> </tr> </tbody> </table>		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Europe	8000.0	-	-	-	-	-	8000.0	Province	15000.0	-	-	-	-	15000.0	-	Ville	1500.0	-	-	-	1500.0	-	-	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-	Wallonie	24000.0	-	-	8000.0	8000.0	8000.0	-	Autres	-	-	-	-	-	-	-	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-	Totaux	48500.0	-	-	8000.0	9500.0	23000.0	8000.0
	Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024																																																																		
Europe	8000.0	-	-	-	-	-	8000.0																																																																		
Province	15000.0	-	-	-	-	15000.0	-																																																																		
Ville	1500.0	-	-	-	1500.0	-	-																																																																		
Fédéral	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Wallonie	24000.0	-	-	8000.0	8000.0	8000.0	-																																																																		
Autres	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-																																																																		
Totaux	48500.0	-	-	8000.0	9500.0	23000.0	8000.0																																																																		

7.8.1. Diminuer la production de déchets lors des festivités d'ampleur organisées par la Ville (A.78)

Description	Veiller à diminuer la consommation de contenants à usage unique dans les manifestations organisées par la Ville en commençant par les Fêtes de Wallonie. Profiter de ces événements grands publics pour sensibiliser de manière ludique les citoyens à la problématique de réduction des déchets.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024

Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Floriane Louis		
Partenaires	Bep		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2022	0,0
	Province	2023	15 000,0
Commentaires budget	<p>L'intervention d'une société extérieure pour la location, la gestion et le nettoyage de gobelets réutilisables est à budgétiser. Un montant de 10.000 € est inscrit et devra être réévalué en fonction des chiffres des associations reçus après les diverses manifestations andennaises. En 2023, celui-ci a été financé en partie par le BEP et en partie par le subside de la Ville dans le cadre de ses missions "Commune Zéro Déchets".</p> <p>De même, dans l'optique de créer un espace sur les Fêtes de Wallonie dédié à la transition écologique, un budget pour des animations ludiques et de sensibilisation est à prévoir. 5.000 € sont prévus ici.</p> <p>D'autres budgets seront certainement à prévoir à l'avenir si de nouvelles actions en ce sens voient le jour.</p>		
Progression	80		
Constat	<p>Les événements d'ampleur organisés par la ville produisent de nombreux déchets. Notamment ceux où les contenants en verre sont interdits, tels les Fêtes de Wallonie. Une réflexion sera d'abord menée dans le cadre des Fêtes de Wallonie en vue de voir ce qui est applicable aux autres manifestations organisées par le Service des Festivités et du Tourisme de la Ville d'Andenne.</p> <p>Les premières actions envisagées sont l'utilisation de gobelets réutilisables sur tout le site et la mise en place d'actions de sensibilisation du grand public sur la réduction des déchets.</p> <p>En raison de la crise du Coronavirus, les événements d'ampleur coordonnés par le service des Festivités et du Tourisme n'ont pas eu lieu en 2020 : la réflexion sur l'utilisation de contenants réutilisables a donc été retardée.</p> <p>En 2021, une réflexion portant sur l'achat de contenants réutilisables mais aussi sur la logistique de nettoyage de ces mêmes contenants a été engagée entre les Services des Festivités, de l'Environnement et le BEP Environnement dans le cadre des actions "Commune zéro déchet".</p> <p>Suite aux réflexions entamées dans le cadre de la politique des achats durables (marchés publics), un lien a été établi entre les subsides obtenus par le Service Environnement dans le cadre du "Programme d'actions zéro déchet" et la possibilité d'y inclure la problématique des contenants réutilisables.</p>		

En 2023

Fêtes de Wallonie

- l'édition 2023 des Fêtes de Wallonie a été marquée par le passage aux contenants réutilisables, selon la législation wallonne qui est entrée en vigueur le 1er septembre de la même année et qui interdit l'utilisation de contenant jetables lors des manifestations à caractère festif, culturel ou sportif.

En vue de soutenir les associations lors de cette première expérience, et dans le cadre de la centrale d'achat chapeautée par le Bureau Économique de la Province de NAMUR, la Ville d'ANDENNE a ainsi fait l'acquisition de 30.000 contenants réutilisables dans le cadre de l'événement, un achat subventionné en partie par la Région wallonne et en partie du subside "Commune Zéro déchet". Lors des Fêtes de Wallonie, les gobelets ont ainsi été répartis entre les associations participantes qui en ont fait la demande, et en fonction du nombre de conenants nécessaires. Au total, un peu moins de 28.000,00 contenants ont ainsi été prêtés.

À l'issue de la manifestation, les contenants restitués ont été relavés professionnellement. D'ici la fin de l'année, ils seront répartis entre les associations qui le souhaitent, afin qu'elles puissent les utiliser lors de leurs propres activités ou de leur participation aux activités coordonnées par la Ville, comme les Fêtes de Wallonie ou le Marché de Noël par exemple.

- en collaboration avec le GAL Meuse@Campagnes, une nouvelle zone thématique s'est développée sur le site des Fêtes de Wallonie. Ainsi, "le Village de demain" a réuni les acteurs liés à la transition. À travers des ateliers, des dégustations ou des espaces d'exposition, ils ont ainsi pu présenter le contenu de leurs missions et sensibiliser les visiteurs à leurs missions. Étaient notamment présents des acteurs comme le GAL bien entendu, mais aussi l'Ambassade du Climat, le BEP (ateliers zéro déchets) ou le Comptoir des produits locaux.

21 juillet fleuri

- l'événement a servi de "test" pour la rédaction des chartes "événements durables" visant à être soumises au Collège communal en 2024 (cfr ci-dessous). Ce test est notamment passé par la location de poubelles de tri auprès du BEP.

En 2024 :

- dans le cadre du plan d'action "Commune Zéro Déchet 2023", le Collège communal et le Conseil communal avaient validé la mise en place d'une charte "événement durable" pour les événements organisés pour le personnel communal et sur l'entité (deux documents à créer : l'un visant les événements internes et intitulée "Charte écoresponsable de l'Administration communale" et l'autre, les externes). Après plusieurs réunions et ajustement entre le B.E.P., les Services Techniques, les services des Relations publiques et des Festivités et du Tourisme, l'Environnement et certains membres de l'ECOTEAM, les chartes ont été finalisées et présentées en mars 2024 au Collège communal. Ces documents abordent plusieurs aspects de l'organisation des événements,

	<p>du tri des déchets en passant par l'utilisation de produits locaux ou les moyens de déplacement.</p> <p>Par la suite, il est prévu que ces chartes soient présentées et diffusées aux organisateurs concernés, en ce compris les locataires des salles communales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuite de la réflexion liée à l'organisation des Fêtes de Wallonie avec l'étude de la question du tri des déchets et le maintien de l'organisation d'un "Village de demain" ; • utilisation de contenants réutilisables sur l'ensemble des manifestations d'ampleur du territoire (Carnaval des Ours, Fête de la Musique, Marché de Noël,...).
O.D.D.	Villes et communautés durables

7.8.2. Mettre en place une plateforme de suivi de sa production de déchets (A.90)

Description	Cette plateforme recueillerait ses informations auprès du BEP (poubelles à puce) et proposerait des conseils personnalisés pour faire baisser sa production de déchets.
Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	L'initiative appartient au BEP.
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service de la Transition
Porteur de l'action	Caroline Dubois
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le projet est bloqué car le BEP Environnement refuse de donner accès à ses données. La mise en place de la nouvelle application de gestion des poubelles à puce au premier trimestre 2022 pourrait nous permettre d'avoir accès aux données d'une autre manière. Le projet pourrait donc potentiellement voir le jour, sous une forme ou une autre. En 2024, le projet n'a pu être réactivé faute de moyen humain.
Progression	0

7.8.3. Sensibiliser à la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et la réparation (A.107)

Description	Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas! En appliquant cette règle, il est possible de réduire nos déchets ou de leur donner une seconde vie. L'objectif est donc de sensibiliser les citoyens à repenser leur mode de consommation, les commerçants et les responsables d'entreprises à revoir leurs conditionnements, le choix de leurs matières premières... Il faut donc d'abord faire de la prévention (quantitative et qualitative) afin d'éviter la production des déchets mais aussi promouvoir les bons gestes de gestion pour assurer une meilleure fin de vie aux déchets tout de même produits (réparation, compostage, tri et recyclage ...).		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance			
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Pratima Paulus		
Partenaires	PromAndenne - Repair café - BEP - FabLab - Ravik Boutik		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2021	8 000,0
	Ville	2022	1 500,0
	Wallonie	2022	8 000,0
	Wallonie	2023	8 000,0
	Europe	2024	8 000,0
Commentaires budget	Dans le cadre de l'intervention majorée de Fost+ dans le cadre des Communes Zéro Déchet (CZD), le montant dédié à la commune pour la mise en place d'actions limitant la production de déchets est doublée. La ville a ainsi 8.000 euros de budget chaque année suite à son inscription dans le programme.		
Progression	100		
Constat	Dans le cadre des actions PROPREciTE du Service de l'Environnement et avec l'aide du Service des Relations Publiques, il est possible d'aider les citoyens à mettre en place un série d'actions qui vont permettre d'éviter la production de déchets ou encore d'améliorer la durée de vie de certains produits afin de tendre vers le zéro déchet. Voici quelques actions existantes et à continuer de promouvoir : les achats en vrac ou en contenant consignés (sensibiliser les acheteurs et augmenter l'offre) , le repair-café, les magasins de seconde-main (dont la Ravik Boutik), les donneries et autres trocs de rentrée, la Ressourcerie Namuroise, les ateliers de formation (cuisiner les épiluchures,		

réaliser des conserves, produits d'entretien "zéro déchet", atelier de couture "zéro déchet"...).

La sensibilisation à ces nouveaux modes de consommations pourra également être réalisée dans le cadre de l'action " Andenne ma Ville Propre ", puisque les participants à ces actions se verront, à l'avenir, récompenser différemment que par les traditionnels " objets cadeaux ". Il est notamment prévu d'offrir aux adultes participants des activités en lien avec la réduction des déchets (spectacle, formation, atelier...). De plus, les enfants des écoles participantes pourront aussi bénéficier d'une animation en classe sur la prévention des déchets, des challenges "Collation zéro déchet" seront également lancer dans les établissements scolaires.

Les projets qui seront proposés pour répondre à cet objectif opérationnel doivent encore être réfléchis et une concertation avec les différents acteurs présents sur le terrain semble indispensable pour mettre en place des actions utiles et durables.

Néanmoins, quelques idées d'actions permettant de diminuer la production de déchets valorisables peuvent être listées telles que la possibilité de promouvoir le "STOP PUB", la consommation de l'eau du robinet ou encore, de proposer des composteurs de jardin ou d'appartement avec formation voire des composts collectifs.

A) En 2020, le service de l'Environnement a proposé durant toute l'année des flyers divers sur comment diminuer sa production de déchets, sur le compostage, etc.

Il a également créé en partenariat avec le Bep deux flyers promotionnels. Le premier fait la publicité de la Ressourcerie Namuroise. Un article sur cet acteur a par ailleurs été publié dans le Bulletin communal. Le second "*Les encombrants vous encombrent?*" propose une liste d'organismes de seconde main et de réparation. De plus, il met en exergue les divers lieux de collecte d'encombrants tels que le Parc à conteneurs ou encore le Recyparc Mobile.

Deux ateliers sur le réemploi (création d'éponges Tawashi) ont été proposés aux membres de l'asbl l'Envol.

Du côté des écoles, des animations pédagogiques sur les déchets (tri, réduction, réemploi, etc.) ont été organisées dans les classes ayant participé à l'action Andenne ma Ville Propre 2019. Ce service a été suggéré en guise de remerciements et dans l'objectif de dématérialiser les "*cadeaux objets*".

Enfin, un label "*Commune Zéro Déchet*" a également été pensé pour les commerçants andennais. Celui-ci consiste à mettre en avant les pratiques de réduction de déchets de ces derniers via la création d'une charte d'engagement, d'une publicité de leurs actions sur le site internet de la Ville et la création d'un logo "*Commerce zéro déchet*" à placer sur leur devanture. Les premières versions du logo ont été créées et doivent être finalisées.

B) En 2021, le Service de l'Environnement a sensibilisé le citoyen à réduire sa production de déchets et a promu le seconde main ainsi que la réparation. Cette sensibilisation s'inscrit sous de multiples formes.

Tout d'abord, celle-ci se présente de manière continue via les interactions avec les citoyens. Lorsque nous recevons des questions et autres demandes, nous partageons conseils, trucs et astuces pour réduire la production de déchets mais aussi, distribuons divers flyers rassemblant une foule d'informations utiles sur la thématique (listing des magasins de seconde main, guide du compostage, guide du tri, etc.). De plus, une collaboration avec le Service des Finances est mise en place pour rappeler les bons gestes de tri lorsqu'un citoyen fait une demande de poubelle à puce dans l'optique d'alléger au maximum le poids de cette dernière.

Ensuite, comme chaque année, nous faisons la publicité de la Ressourcerie Namuroise ainsi que du parc à conteneurs via les canaux de communication de la ville (page internet, bulletin communal, etc.).

Enfin, depuis maintenant 2 ans, la Ville s'est inscrite comme "Commune zéro déchet". Une série d'actions en faveur du zéro déchet ont été réalisées. Parmi celles-ci, figurent notamment :

- L'achat de gourdes pour le personnel communal. Celles-ci ont été distribuées en août 2021 ;
- Un appui technique pour rechercher des prestataires concernant l'achat de biblio pochette pour la Bibliothèque de la Ville ;
- La réalisation d'ateliers de cuisine et de produits ménagers zéro déchet (réalisé en partenariat avec le CPAS et les services de Cohésion sociale) ;
- La réalisation d'ateliers contre le gaspillage alimentaire (comment mieux gérer ses courses et son frigo, comment utiliser les tous produits de son frigo, etc.) – (idem) ;
- La réalisation d'ateliers de sensibilisation aux langes lavables à destination des parents.
- Etc.

En matière de réemploi, outre les éléments explicités précédemment, le subside "Commune Zéro Déchet" a également financé :

- La réalisation d'animations sur le réemploi d'objets usagés avec l'asbl l'Envol (fabrication d'éponges tawashis) ;
- La réalisation d'ateliers de réparation vélo dans le cadre de la semaine de la mobilité et de la vélothèque.
- L'achat de matériel à destination de l'outilthèque de la Régie des quartiers.
- Etc.

C) En 2022, avec l'accompagnement du BEP, chaque année un plan d'actions est élaboré en vue de sensibiliser à la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et la réparation.

Ainsi dans le cadre des CZD, les actions suivantes ont été réalisées:

Exemplarité de la commune (AXE A) :

- Gaspillage alimentaire: installation d'un compost dans une crèche communale et formation de tout le personnel concerné au compostage ;
- Emballage: installation de 2 ou 3 fontaines (selon les possibilités techniques des bâtiments) à eau reliées à l'eau de ville pour le personnel communal.

Convention de collaboration avec les acteurs de l'économie sociale (AXE C) :

- Promotion des services de la Ressourcerie Namuroise ;
- Soutien de la Ville des actions du repair café (achat de matériel, communication/promotion, etc).

Mise en place d'actions d'information, d'animation et de formation (AXE D) :

- Organisation d'ateliers zéro déchet à destination du public précarisé ;
- Achat de gobelets réutilisables pour les petits événements communaux.

2023:

Exemplarité de la commune (AXE A) :

- **Installation d'un compost au niveau de l'épicerie solidaire.**
- **Ecriture d'une charte durable pour les événements internes.**
- **Sensibilisation au ZD pour les ouvriers communaux: rappel des bons gestes de prévention des déchets**

Convention de collaboration avec les commerces (AXE B) :

- Pour les commerçants alimentaires: apposition de l'autocollant "contenants propres bienvenus" + signature d'une charte "commerçant engagé vers le ZD" + sensibilisation des commerçants lors du petit déjeuner des commerçants
- Convention de collaboration avec les acteurs de l'économie sociale (AXE C) :
- Promotion des services de la Ressourcerie Namuroise + des acteurs locaux dans le réemploi et le seconde main. On profiterait également pour mettre en avant les dates du repair café et les dates des donneries.

Mise en place d'actions d'information, d'animation et de formation (AXE D) :

- Organisation d'une formation au compostage pour les jardiniers bénévoles du jardin partagé.
- Rédaction d'une charte durable pour les événements organisés sur le territoire d'Andenne + test sur 1 événement public
- Animations ZD dans les écoles

2024:

Exemplarité de la commune (AXE A) :

- Installation d'une compostière pour le CPAS
- Poursuite de la démarche de réduction des emballages en installant des fontaines à eau reliées à l'eau du robinet.

Convention de collaboration avec les acteurs de l'économie sociale (AXE C) :

- Promotion des services de la Ressourcerie Namuroise + des acteurs locaux dans le réemploi et le seconde main. On profiterait également pour mettre en avant les dates du repair café et les dates des donneries.

Mise en place d'actions d'information, d'animation et de formation (AXE D) :

- Organisation d'ateliers ZD pour le public précarisé
- Animations ZD dans les écoles

NB: en ajout des actions réalisées entre 2022 à 2024, le Service de l'environnement continue de fournir conseils et remarques aux citoyens dans son travail quotidien et via diverses publications ainsi que folders.

7.9. Ouvrir un nouveau service communal dédié à la Transition (OO.289)

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Service de la Transition

Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	65693 3.75	-	94488. 49	13825 1.17	13860 7.4	14137 9.55	14420 7.14
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	111955 .85	-	22007. 77	22202. 77	22389. 77	22580. 77	22774. 77
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	76888 9.6	-	116496 .26	16045 3.94	16099 7.17	16396 0.32	16698 1.91

7.9.1. Créer un service de la Transition (A.290)

Description	Considérant que nombre d'initiatives de type transitionnel existent déjà à ANDENNE, qu'elles soient publiques ou associatives (FabLab, eService, Andenne DataBase, participation citoyenne avec le PCDR, Ravik Boutik, Jardins partagés de la Régie des Quartiers, etc.), le Collège a considéré opportun de mettre sur pied un service communal de la Transition qui sera chargé de l'ensemble de la coordination de ses initiatives et plus encore des projets et actions en mettre en place dans le droit fil de la DPC et du présent PST. Deux agents de niveau A y sont affectés, l'un à temps plein, l'autre à mi-temps.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Voir infra (constat 2022)		
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Service de la Transition		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	94 488,49
	Wallonie	2020	22 007,77

	Ville	2021	138 251,17
	Wallonie	2021	22 202,77
	Ville	2022	138 607,4
	Wallonie	2022	22 389,77
	Ville	2023	141 379,55
	Wallonie	2023	22 580,77
	Ville	2024	144 207,14
	Wallonie	2024	22 774,77
Commentaires budget	Les montants expriment la masse salariale brute des agents. Les subsides portent sur les points APE alloués et sur le projet "Be Reel".		
Progression	100		
Constat	<p><u>En 2020</u>, le service comptait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une coordinatrice (0,5 ETP) • un smarticity manager (1 ETP) • un chargé du projet Walloreno (0,5 ETP) • Un chargé de l'appel à projet "wallonie cyclable" (1 ETP durant 3 mois et ensuite 0,5 ETP) a renforcé l'équipe en octobre 2020 dans le cadre d'un remplacement d'un agent en congé de maternité et ensuite dans le cadre d'un congé parental du même agent, soit sans dépense supplémentaire pour le budget communal. <p><u>En 2021</u>, l'équipe est composée comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une coordinatrice (0,5 ETP) • un smarticity manager (1 ETP) • un chargé du projet Walloreno (0,5 ETP) + coordinateur POLLEC - plan action énergie climat (0,5 ETP) à partir de février 2021 • un chargé de mobilité cyclable jusqu'avril 2021 <p><u>En mai 2022</u>, le service a vu l'arrivée d'un mi-temps chargé d'accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie. Par contre, en mai 2022 également, la personne qui suivait le projet Walloreno et assurait la fonction de coordinateur POLLEC a quitté ses fonctions. Il s'est passé plusieurs mois sans qu'il soit possible de lui trouver un remplaçant. De plus, le 30 septembre 22, la coordinatrice du service Transition a également quitté ses fonctions. Enfin, le smarticity manager et le développeur qui a été engagé au printemps 22 pour l'accompagner ont été déplacés au service DRHN à l'été 22.</p> <p><u>En 2023 :</u> le service est composé d'1,5 ETP : une coordinatrice POLLEC (1 ETP) + mi-temps chargé d'accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie.</p> <p><u>En 2024 :</u> il ne compte plus qu'1 ETP en la personne de la coordinatrice POLLEC qui est désormais chargée de travailler sur des projets de transition environnementale ; la transition numérique ayant été intégrée au sein d'un service distinct : le service de développement numérique.</p>		
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, Inégalités réduites, Villes		

et communautés durables, Consommation et production responsables, Vie terrestre, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

8. Etre une Administration communale innovante et efficiente (OS.10)

Catégorie	Volet interne -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	241099 4.1	25360 0.0	33962 7.0	39124 1.1	430353 .38	429532 .71	566639 .91
	Fédéral	678900 .0	-	13020 0.0	13350 0.0	136100 .0	138800 .0	140300 .0
	Wallonie	246300 .0	42100 .0	42100 .0	42100 .0	-	-	120000 .0
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	333619 4.1	29570 0.0	51192 7.0	56684 1.1	566453 .38	568332 .71	826939 .91

8.1. Optimiser l'accueil et la communication avec le citoyen (00.55)

Catégorie	Volet interne -, Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Direction des Services Techniques, Direction des Ressources Humaines							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	120050 .0	1500 .0	13650 .0	4700 .0	6800 .0	6400 .0	87000. 0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-

Wallonie	120000 .0	-	-	-	-	-	120000 .0
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
Totaux	240050 .0	1500 .0	13650 .0	4700 .0	6800 .0	6400 .0	207000 .0

8.1.1. Améliorer la signalisation des différents services communaux (A.132)

Description	Il s'agira de créer de nouvelles enseignes devant la Maison du Citoyen et ses différents services (Urbanisme, DST, Population, Relations publiques, Festivités et Tourisme)		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	01/12/2020		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques		
Porteur de l'action	Marie Jamart		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	6 000,0
Progression	100		
Constat	<p>Le déménagement de nombreux services et la création de la Maison du Citoyen ont impliqué de nouvelles habitudes pour les usagers. Dans un premier temps, la mise en place d'une vitrophanie ne semblait pas suffire pour une bonne orientation des visiteurs. Des panneaux cartographiques ont été installés à l'Hôtel de Ville, la Maison de l'Emploi et la Maison des Solidarités. Des enseignes qui se dégagent un peu du bâtiment étaient envisagées pour améliorer également la visibilité des services dans la Promenade des Ours. Néanmoins, à l'examen technique, la question de la copropriété ainsi que le besoin d'ancrage aux murs rendent compliquée cette option. Par ailleurs, un sondage des utilisateurs démontrent que le citoyen intègre désormais les nouvelles adresses pour se rendre à l'administration.</p> <p>Il est à noter que la signalétique piétonne et touristique a été mise à jour en ville avec l'ajout fin 2020 des directions de la Maison du Citoyen, du Phare et les nouvelles adresses de la Bibliothèque et l'Office du Tourisme. Pour rappel, cette signalétique piétonne et touristique doit faire l'objet d'un nouveau chantier (voir point A.65).</p>		

8.1.2. Se doter d'une application mobile (A.264)

Description	Proposer une application mobile modulaire qui puisse s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au fur et à mesure des besoins pour éviter au citoyen de devoir utiliser plusieurs applications différentes.		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Caroline Dubois		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	50,0
Commentaires budget	<p>Le budget pour une application mobile avait été estimé à 6.000 €/an.</p> <p>Lors de la refonte d'andenne.be, le service Relations publiques et Communication s'est interrogé sur la pertinence de créer une application mobile pour avoir les informations communales « en poche ».</p> <p>Comme indiqué dans la description de cette fiche PST, l'installation d'une application n'est utile que si elle apporte une réelle plus-value. L'application mobile aurait par ailleurs fait doublon avec le nouveau site web communal.</p> <p>La solution choisie a été de développer andenne.be en « mobile first ». Le site est donc complètement adapté à une navigation sur smartphone, et qui plus est, autour d'une barre de recherche performante.</p> <p>À noter que le site s'est doté d'une Progressive Web App : l'utilisateur peut installer une icône andenne.be sur son smartphone pour avoir un accès direct au site en « version application » sans passer par un navigateur web.</p>		
Progression	90		
Constat	<p>Actuellement, plus de 50 % des visites sur le site web communal se font via un terminal mobile. La question d'une application mobile ou d'une version totalement optimisée mobile de l'information communale se doit d'être posée.</p> <p>Par ailleurs, on constate que les usagers installent de moins en moins d'applications, celles-ci se multipliant.</p> <p>Vu l'augmentation sans cesse croissante du taux de visites des sites web communaux via des appareils mobiles, il semble plus opportun de profiter du redesign des sites communaux pour mettre en place ceux-ci sous forme de Progressive Web App. Il s'agit d'une technologie relativement récente qui permet à un site web de disposer de</p>		

	<p>fonctionnalités similaires à une application mobile (icône sur le téléphone, consultation off line, notifications, localisation, ...).</p> <p>Un premier prototype de Progressive Web App est développé pour gérer la communication interne de la Régie Sportive. Ce démonstrateur servira de base pour les futurs développements.</p> <p>En l'état, en 2024, en raison de la mouvance du personnel, le projet n'a pas évolué.</p>
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces

8.1.3. Développer une nouvelle version graphique des sites web communaux (A.265)			
Description	Les sites concernés sont les suivants : andenne.be, andennetourisme.be, promandenne.be, shopinandenne.be, bibliotheque.andenne.be, bibliotheca-andana.be, centreculturelandenne.be, scladina.be, ceramandenne.be, cermicartandenne.be		
Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Marie Jamart		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	1 000,0
	Ville	2023	1 500,0
Commentaires budget	Le budget correspond à l'achat possible de plugins et de thèmes professionnels pour Wordpress.		
Progression	100		
Constat	<p>Le dernier changement de design dans les 10 sites web liés à la Ville datait de 2017. Une nouvelle version devait être étudiée fin 2020.</p> <p>Plusieurs réunions de travail se sont tenues en 2020 pour déterminer les priorités dans la révision des sites. Il s'est avéré que le site internet du Tourisme avait un besoin urgent d'adaptations compte tenu des tendances numériques et des initiatives prises ces dernières années par l'équipe du service des Festivités et du Tourisme. Cette mise à jour a pu être réalisée par le service RP/Communication en interne. Une réorganisation a également été pratiquée dans le même sens pour le site de Shop in Andenne et de promAndenne.</p>		

En 2021, le service Relations publiques et Communication et le service Transition (Marc-Laurent Magnier) ont concrètement entamé la réflexion sur la nouvelle version des sites internet. En effet, avec le temps, les sites, développés majoritairement « à la main », devenaient dépassés et connaissaient des problèmes divers : techniques, esthétiques ou encore rédactionnels.

En janvier 2021, il a été décidé d'entamer le chantier par le site andenne.be. Un plan d'actions a été présenté au Collège afin de baliser les différentes étapes de travail :

- Consultation des gestionnaires des sites internet andennais ;
- Analyse et audit du site andenne.be en interne ;
- Réalisation de deux enquêtes en ligne auprès de la population. Un panel d'une trentaine de citoyens volontaires a été constitué. Le premier questionnaire qui leur a été envoyé avait pour objectif de confronter notre analyse statistique aux habitudes des usagers. Le second se voulait plutôt « pratico-pratique » avec quelques mises en situation ;
- Rencontres avec l'ensemble des départements et services communaux étant concernés par le site internet ;
- Mise au point technique avec le Smart City Manager.
- Cette mise au point technique clôture la première phase du dossier.

Lors de la deuxième phase, il s'agissait de créer la version 2022 d'Andenne.be. Les étapes suivantes ont été mises en place :

- Création et développement technique ;
- Écriture, correction et adaptation des textes ;
- Création et développement des composantes rédactionnelles (pages, formulaires, articles).

Cette refonte a été constamment mise en parallèle avec la base de données centralisée de l'Administration DB2. Celle-ci a été améliorée et est devenue www.annuaire.andenne.be.

La nouvelle version d'andenne.be a été mise en ligne en octobre 2022.

En 2023, le site à actualiser était celui de la Bibliothèque d'Andenne. Le service Relations publiques et Communication a suivi la même méthode de travail appliquée pour andenne.be (consultation des équipes ; audit interne et externe, enquête, développement technique, écriture des textes). Il a été mis en ligne en février 2024.

En 2024, les sites web de PromAndenne et Shop in Andenne sont concernés par la refonte. Une première réunion de travail avec l'équipe de promAndenne a eu lieu en avril 2024 et prévoit une finalisation d'ici la fin 2024.

Parallèlement, l'équipe des Festivités et du Tourisme a entrepris les premières recherches et réflexions pour la mise en place d'un nouveau site, entièrement revu et mis à la page des pratiques numériques en matière de tourisme. L'objectif est de pouvoir disposer d'un tout nouveau site pour la saison touristique 2025.

Notez que les sites web suivants ne sont désormais plus du ressort du service Relations publiques et Communication de la Ville d'Andenne : centreculturelandenne.be, scladina.be, ceramandenne.be, cermicartandenne.be.

Par ailleurs, il est à noter que la Régie sportive communale andennaise envisage de lancer un site web à part entière en 2024 et que les écoles communales ont développé un site spécifique à l'enseignement communal. Ceux-ci n'entrent pas dans la charte graphique communale.

8.1.4. Composer un staff de "Stewards numériques" (A.134)

Description	A chaque lancement de nouvel outil numérique, une phase d'accueil et d'apprentissage sera mise en place pour expliquer aux citoyens lors de ses visites dans les bâtiments communaux le fonctionnement de ces outils.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Marie Jamart		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	1 500,0
	Ville	2020	1 600,0
	Ville	2021	1 700,0
	Ville	2022	1 800,0
	Ville	2023	1 900,0
	Ville	2024	2 000,0
Commentaires budget	2 étudiants 60 heures par an		
Progression	100		
Constat	<p>Partant du constat de la nécessité d'accompagner l'apprentissage des usages pour les nouveaux outils numériques mis à disposition du public, il est proposé de mettre en place une petite équipe de 2 étudiants qui seraient formés et interviendraient le samedi matin et/ou le mercredi jusqu'à 18h lors du lancement de nouveaux e-services.</p> <p>La mise en place avait été étudiée pour le lancement de la nouvelle version de l'e-Guichet début 2020 mais compte tenu du confinement, il n'a pas été possible d'envisager la présence de jobistes en présentiel. Compte tenu de la réouverture des guichets sans rendez-vous, cet accompagnement du public en présentiel pourra être envisagé en 2022. En attendant, des tutoriels sont consultables sur le site web ; ils expliquent le fonctionnement de certaines options de l'E-Guichet.</p> <p>En 2022, trois actions de communication supplémentaires ont été mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tutoriel vidéo : le service Relations publiques a réalisé un tutoriel en vidéo sur l'utilisation de l'e-Guichet de la Ville d'ANDENNE. Il a notamment servi de support d'explication lors de la formation en informatique pour les Seniors de 		

mars 2022. Cette vidéo a été réalisée dans le cadre de l'accompagnement numérique sur les démarches en ligne et est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=6ys30LS2iMo>.

- Steward numérique : le service Relations publiques a profité de la présence d'une stagiaire en avril 2022 pour remplir un des axes du PST sur l'accompagnement du public dans les démarches e-Guichet, à savoir "Composer un staff de "Stewards numériques" (A.119)". Laly LOPEZ avait pour mission d'aborder les citoyens dans la salle d'attente du service Population et État civil, de leur expliquer le fonctionnement de l'e-Guichet, et, si le citoyen le souhaitait, de l'inscrire directement sur la plateforme via l'ordinateur. Une fiche récapitulative des services de l'e-Guichet a par ailleurs été distribuées aux visiteurs. Quelque 300 citoyens ont été abordés.

- Été solidaire : dans le cadre de l'édition 2022 de l'Été solidaire géré par le PCS, le service Relations publiques et Communication a accueilli une jobiste dont une des missions était de poursuivre les prises de contact avec les visiteurs du service Population et État civil et leur présenter l'e-Guichet. Une centaine d'Andennais a pu ainsi être sensibilisée à cette opportunité.

A priori, au vu des initiatives prises, cette action peut être considérée comme finalisée, étant entendu que d'autres supports (Bulletin communal, journal toutes-boîtes) continueront à promouvoir la possibilité d'accéder à un guichet en ligne).

8.1.5. Ouvrir les données de l'administration (A.266)

Description	Afin de garantir la transparence de l'action publique et susciter la création d'applications nouvelles fondées sur la donnée, les données structurées de l'administration seront progressivement mises en ligne dans un portail Open Data adéquat.			
Catégorie	Volet externe -			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Nombre de jeux de données	30	18	2021
Échéance	01/12/2024			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI			
Indice de santé	<p>Nous avons déjà mis en ligne les données issues d'Andenne DB. En 2021, en tant que commune active dans le domaine Open Data la Ville d'Andenne a été invitée à participer au comité Open Data organisé par Technocité aux côtés des autres villes leader en la matière (Namur, Liège, Mons, La Louvière, Charleroi, Marche).</p> <p>En 2021, Andenne est la 4ème ville wallonne en terme de données ouvertes sur le portail de la FWB.</p>			
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Service de la Transition, Service des Archives			
Porteur de l'action	Caroline Dubois			

Projections																
Budget propre	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>3 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2022</td> <td>3 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2023</td> <td>3 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2024</td> <td>3 000,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2021	3 000,0	Ville	2022	3 000,0	Ville	2023	3 000,0	Ville	2024	3 000,0
	Type de budget	Année	Montant													
	Ville	2021	3 000,0													
	Ville	2022	3 000,0													
	Ville	2023	3 000,0													
Ville	2024	3 000,0														
Commentaires budget	<p>Nous avons obtenu un accès gratuit à la plateforme Open Data Soft de la FWB. Le budget annuel est donc nul.</p> <p>Cependant, nous avons fait l'acquisition en 2021 du logiciel Safe FME pour 2.850 € HTVA (formation comprise). Ce logiciel permet d'exporter les informations de nos outils métier vers l'Open Data.</p>															
Progression	50															
Constat	<p>Le projet SIG (système d'information géographique) a été mis en place en 2021 et devra servir de source authentique interne pour une ouverture totalement automatisée de nos données.</p> <p>L'interconnexion entre le SIG et l'open data sera menée en 2022.</p> <p>2024 : La réflexion est toujours en cours.</p>															
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces															

8.2. Réduire le délai de réponse aux demandes des citoyens (OO.54)

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
Projections	
Budget propre	

8.2.1. Assurer une réponse dans les 72 heures (A.159)

Description	<p>Le personnel communal assurera une réponse dans les 72 heures à l'égard des sollicitations des usagers, ne serait-ce que pour apporter une réponse provisoire, en utilisant les méthodes d'information et de communication les plus modernes.</p> <p>Une réponse définitive dans les 72 heures n'est évidemment pas toujours possible, il</p>
--------------------	--

	s'agit donc pour les services traitants d'accuser réception dans les 72 heures, ce qui permettra aux demandeurs de connaître quel(s) service(s) gèrera(gèreront) la demande et de disposer des coordonnées de ce(s) service(s), au(x)quel(s) s'adresser pour connaître l'état d'avancement du dossier.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
Porteur de l'action	Caroline Dubois
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Aucun budget nécessaire pour cette action.
Progression	100
Constat	<p>Une note a été adressée en mai 2019 par le Directeur général à tous les services pour les inviter à respecter ce délai.</p> <p>En 2020, l'e-Guichet a davantage automatisé la communication avec le citoyen. Ce dernier est tenu informé en permanence de l'état d'avancement de ses demandes.</p> <p>La prise de RDV a été automatisée avec un calendrier en ligne accessible 24h/24 (la prise de rendez-vous est toujours possible par téléphone pendant les heures de bureau). Certaines convocations du service Population sont désormais envoyées par SMS (changement d'adresse, renouvellement code PUK, ...) faisant passer le délais de 3 à 5 jours à quelques secondes. Entre octobre 2020 et octobre 2021, 3.421 SMS ont ainsi été envoyés; en 2022, 5.320 SMS ont été envoyés.</p> <p>Les mails reçus sur l'adresse de contact officielle de la Ville d'Andenne (contact@ac.andenne.be) sont traités par le Secrétariat général. Un accusé de réception est envoyé, mentionnant le service traitant, ce qui favorise l'enregistrement des demandes et le suivi de leur traitement auprès des différents services communaux. Plusieurs centaines de courriels sont ainsi traités par an.</p> <p>Il est à noter que de plus en plus de messages parviennent également à la Ville d'ANDENNE via la page Facebook officielle de la Ville et la messagerie "Messenger". Un accusé de réception automatique fait mention du canal adéquat à utiliser pour obtenir une réponse circonstanciée des services communaux et autorités de la Ville.</p> <p>2024 : Objectif atteint.</p>

8.3. Dématérialiser les processus de l'administration (OO.287)								
Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Service de la Transition, Direction des Affaires Générales, Service de la Population et de l'Etat Civil, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	250685 .0	5700 .0	60677 .0	38327 .0	38487 .0	28667 .0	78827 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	250685 .0	5700 .0	60677 .0	38327 .0	38487 .0	28667 .0	78827 .0

8.3.1. Mettre en place une plateforme de dématérialisation des processus (A.280)	
Description	Cette plateforme permettra d'automatiser la gestion de certains processus de l'administration via des formulaires accessibles au public et/ou aux agents communaux ; elle offrira une gestion automatisée du flux de données (workflow).
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI

Indice de santé			
Service gestionnaire	Service de l'Informatique, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Caroline Dubois		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	2 850,0
	Ville	2020	2 900,0
	Ville	2021	2 950,0
	Ville	2022	3 000,0
	Ville	2023	3 050,0
	Ville	2024	3 100,0
Progression	100		
Constat	<p>Deux projets pilotes sont développés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un eGuichet (A.281) • une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.282) <p>La plateforme est désormais en place. Les projets de dématérialisation s'y ajoutent peu à peu.</p>		
Commentaires			

8.3.2. Développer le projet pilote eGuichet (A.281)

Description	<p>Le projet porte sur la dématérialisation des commandes de documents auprès du service Population et Etat civil.</p> <p>Via ce portail, le citoyen peut gérer ses demandes de documents directement depuis son compte sécurisé et payer en ligne. Il reçoit ses documents signés numériquement par e-mail en quelques jours ou peut même les obtenir directement via l'application fédérale "Mon dossier". S'il le souhaite, il peut également demander un envoi par la Poste.</p>
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	

Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Service de la Population et de l'Etat Civil, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
Porteur de l'action	Caroline Dubois
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	La plateforme de dématérialisation ayant déjà été acquise, il n'y a pas de budget propre à cette action.
Progression	100
Constat	<p>En 2020, les formulaires et le workflow ont été implémentés dans la plate-forme. Le personnel du service de la Population a été formé à son utilisation. Le système de paiement a été coordonné avec la Direction des services financiers (paiements en ligne).</p> <p>La plateforme a été lancée début février 2020. Une campagne d'information a eu lieu à ce sujet : communiqué de presse, posts sur les réseaux sociaux, newsletter.</p> <p>La crise du Covid-19 et la fermeture des bureaux ont forcé l'utilisation des commandes en ligne et donc intensifié de facto l'utilisation de l'e-Guichet.</p> <p>Une communication régulière est effectuée pour promouvoir ce nouveau service.</p> <p>En moyenne, ce sont environ 500 documents qui sont délivrés mensuellement via l'e-guichet.</p> <p>2024: On est allé plus loin que l'installation du e-guichet. Une automatisation avec la B.A.E.C. a effectivement vu le jour. Le guichet offre donc une réponse presque instantanée pour ce qui est des actes de l'Etat civil. Une deuxième étape est en cours avec l'intégration du Registre national, cette intégration devrait être opérationnelle d'ici le mois de septembre</p>
Commentaires	<p>Documents concernés, délivrés par le service de la Population et État Civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de résidence et de nationalité • Certificat de résidence • Certificat de vie • Composition de ménage • Extrait de casier judiciaire - modèle 1 ("Bonne vie et Mœurs") • Extrait de casier judiciaire - modèle 2 ("Bonne vie et Mœurs") • Copie littérale de l'acte de naissance • Extrait d'acte de naissance • Copie littérale d'acte de mariage • Extrait d'acte de mariage • Copie littérale d'acte de décès • Extrait d'acte de décès • Copie littérale de l'acte de divorce • Extrait d'acte de divorce • Certificat de résidence pour mariage • Certificat avec historique des adresses • Demandes de déménagement
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces

8.3.3. Développer le projet pilote d'une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.282)

Description	Ce processus permettra non seulement d'évaluer la partie eService mais également l'utilisation de la plateforme en remplacement des procédures manuelles actuelles.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/06/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Informatique, Service de la Transition
Porteur de l'action	Caroline Dubois
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le projet n'aura pas de coût additionnel car il utilise la plateforme de dématérialisation déjà acquise par la Ville.
Progression	20
Constat	<p>La première étape a été réalisée en 2020 avec la dématérialisation des ordonnances de police (mesures de circulation routière). L'analyse des autorisations d'organisation d'événements va être complètement reprise de zéro pour y inclure les événements sportifs. Une réunion centrée sur la simplification de la démarche a été organisée avec tous les acteurs fin 2021. L'analyse et le développement du prototype aura lieu en 2022.</p> <p>2024 : Les formulaires existent mais ne sont pas accessibles directement sur le site. Ils sont délivrés via les services qui réceptionnent ensuite les documents complétés et assurent le suivi.</p>
Commentaires	

8.3.4. Réaliser un inventaire des processus numérisables (A.283)

Description	Une fois les enseignements des projets pilotes assimilés, il sera nécessaire de répertorier l'ensemble des processus de l'administration et de déterminer les meilleurs candidats à la numérisation. Il s'agira ensuite de mettre les priorités et de réaliser un calendrier de mise en place.
--------------------	--

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de la Transition
Porteur de l'action	Caroline Dubois
Projections	
Budget propre	
Progression	100
Constat	<p>Vu la nature changeante du dossier, il a été décidé de gérer l'inventaire des processus dématérialisables grâce à un tableau Kanban sous Trello.</p> <p>Le tableau, mis à jour par le Smart City Manager, est actuellement accessible en consultation par le service de la Transition et la Direction des Affaires générales. Une version texte à l'instant T du tableau a été soumise au Collège en septembre 2021.</p> <p>Le tableau kanban continuera d'évoluer en fonction de la situation.</p>

8.3.5. Numériser l'organisation du marché hebdomadaire (A.284)	
Description	Organisation, placement et facturation via des outils numériques
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Financiers, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition
Porteur de l'action	Floriane Louis
Projections	

Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	6 000,0
	Ville	2021	1 530,0
	Ville	2022	1 560,0
	Ville	2023	1 600,0
	Ville	2024	1 630,0
Commentaires budget	Estimation du coût de mise en place et de maintenance d'une solution professionnelle à déterminer par appel d'offre.		
Progression	0		
Constat	En 2024, ce dossier n'a pas progressé mais la réflexion est en cours.		

8.3.6. Dématérialiser certains processus de la Direction des services techniques (A.285)

Description	Suite à une analyse des besoins, certains processus de la DST pourraient être dématérialisés afin d'automatiser la communication avec les citoyens et les systèmes de mobilité tout en optimisant l'utilisation du charroi et en minimisant l'administration manuelle.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Le système poursuit sa mise en place. Bien qu'il y ai eu quelques problèmes, ceux-ci ont tous été résolus.		
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Caroline Dubois		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	42 877,0
	Ville	2021	19 367,0
	Ville	2022	19 367,0
	Ville	2023	19 367,0
	Ville	2024	19 367,0

Commentaires budget	<p>Un premier budget a été estimé et plusieurs solutions logicielles ont été présentées à la DST. Les processus à dématérialiser ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un système cartographique numérique pour l'encodage du patrimoine communal ; • Disposer d'un système de gestion des incidents et des gestion des équipes et bons de travail ; • Disposer d'un système de gestion des cimetières et des concessions. <p>Ces systèmes ont fait l'objet d'un appel d'offres et les marchés publics ont été attribués le 11 décembre 2020.</p>
Progression	80
Constat	<p>Suite à la mise en place du service de la Transition, il est rapidement apparu que notre administration ne disposait pas d'une politique de gestion des données (géolocalisées) efficace. Lors de diverses réunions avec les services de l'administration, un ensemble de besoins ont été mis en lumière. Les services Urbanisme et Environnement ont besoin d'un système d'exploitation des données disponibles sur les parcelles cadastrales et de pouvoir encoder leurs permis.</p> <p>Le service Patrimoine doit pouvoir encoder ses éléments de patrimoine, quels qu'ils soient sur un système cartographique et non sur des cartes papiers ou des fichiers Excel. La DST doit pouvoir maintenir des informations cartographiques sur le mobilier urbain, les réseaux d'égouttage, les interventions en cours et sur nombre d'autres données géolocalisées. Les agents doivent aussi pouvoir distinguer le domaine public du domaine privé.</p> <p>Le service Qualité Habitat doit pouvoir avoir accès aux informations des permis d'urbanisme et enrichir le contenu de ses rapports de salubrité.</p> <p>Les services Environnement et Transition doivent pouvoir exploiter des données sur l'environnement et la biodiversité.</p> <p>De manière plus spécifique, la DST et le service Population avaient également besoin d'une nouvelle solution pour la gestion des cimetières. Le système actuel avait atteint sa limite d'évolutivité. En outre, il nécessitait un réencodage des informations issues du service Population et Etat Civil. La communication d'informations entre le service Population, qui gère les décès et le service technique, qui gère les cimetières et les concessions était chronophage et totalement manuelle. Nous souhaitons automatiser ces échanges d'informations en intégrant la solution de gestion des cimetières avec nos outils existants, les informations géolocalisées (concessions) seront également intégrées dans la cartographie. En outre le système permettra une prise en charge du dossier cimetière par plusieurs agents et non un seul comme c'est actuellement le cas. Toujours à la DST, une nouvelle solution de gestion des interventions était nécessaire. L'encodage des demandes d'intervention se faisait manuellement sur base de sources diverses (emails, téléphone...). Le système avait également atteint ses limites et devait être remplacé par une solution plus moderne et intégrée dans la cartographie.</p> <p>L'objectif général de la solution est d'automatiser le partage d'informations entre les services communaux, les données produites en sortie par un service deviennent les données en entrée d'un autre service.</p> <p>Le marché a été attribué le 11 décembre 2020 pour une durée de quatre ans.</p> <p><u>En 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Système d'information géographique : le système est en place et est utilisé par la DST, les services de l'Environnement et de l'Urbanisme. Actuellement, il comprend les informations en provenance du Géoportail et de la matrice cadastrale ainsi que les plans et les informations des cimetières. Courant 2022, nous serons en mesure d'ajouter nos propres couches d'information.

	<ul style="list-style-type: none"> • Système de gestion des cimetières : le système est en place et est utilisé. Il simplifie grandement la gestion administrative des cimetières et est interconnecté avec le système du service Population/Etat civil ainsi qu'avec la cartographie. • Système de gestion des interventions DST : est en cours de mise en place. L'utilisation devrait débuter en 2022. <p><u>En 2022</u> Système de gestion des cimetières : le système est en place et est utilisé. Il simplifie grandement la gestion administrative des cimetières et est interconnecté avec le système du service Population/Etat civil ainsi qu'avec la cartographie. Système de gestion des interventions DST : L'utilisation a débuté fin 2022. Toutes les fonctionnalités devraient être utilisées dans le courant de l'année 2023. En 2024, la DST monte en puissance dans l'utilisation du logiciel Civis STP de gestion des interventions. Plusieurs formations ont eu lieu afin de permettre au personnel de maîtriser le logiciel.</p>
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces

8.3.7. Réduire les impressions papier (A.286)			
Description	Il s'agit de mettre en place les outils et les procédures permettant de limiter les impressions des documents là où elles ne sont pas juridiquement obligatoires.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Service de la Transition, Service des Archives		
Porteur de l'action	DPO		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
Commentaires budget	Un budget est à prévoir pour les solutions techniques.		
Progression	100		
Constat	<u>2020</u> :		

- Réalisation d'un inventaire des sources d'émissions importantes de papier au sein de l'administration - **voir chiffres de 2017 à 2021 ci-après** ;
- Réalisation d'un diagnostic pour identifier si un outil technique ou un changement de procédure permettrait de réduire la quantité de papier.

2021-2024 :

- Mise en place des actions identifiées (le délai dépendra de la complexité de la mesure).

Depuis fin juin 2020, une nouvelle procédure a été mise en place en ce qui concerne le scannage et l'enregistrement systématiques sur ANDANA des notes d'exécution et délibérations signées "par le Collège".

Pratiquement, seul(s) le(s) destinataire(s) principal(aux) - dont une action est attendue en suite de la décision du Collège - reçoit(ven)t une version papier signée de la note d'exécution. Les autres destinataires éventuels sont informés via un mail automatique dans leur messagerie de la disponibilité de la note sur la plateforme ANDANA, avec l'URL permettant de consulter et, si besoin uniquement, d'imprimer au départ d'ANDANA.

Des prestataires de services ont été rencontrés en 2021 pour disposer d'un outil performant de gestion du courrier (et des tâches) qui permettrait encore de réduire les impressions/copies papier.

Entre 2017 et 2023, le nombre de photocopies est passé de 1.876.000 à 1.082.291, soit une diminution de 42,3 %.

Entre 2020 et 2023, le nombre de photocopies est passé de 1.413.000 à 1.082.291, soit une diminution de 23,4 %.

En 2024 : l'outil de gestion de courrier KOLOK a été mis en place, nous pourrions en mesurer les effets en fin d'année.

Commentaires

Le nombre (arrondi au millier près) de copies/impressions réalisées par les services communaux durant les 5 dernières années sont les suivants :

- 2017 : 1.876.000
- 2018 : 1.835.000
- 2019 : 1.763.000
- 2020 : 1.413.000
- 2021 : 1.571.000
- 2022 : 1.041.416
- 2023 : 1.082.291

La tendance est donc clairement à la baisse. En 2020, la crise sanitaire et la mise en place du télétravail (pour force majeure et structurel) ont clairement influencé cette tendance.

En 2021, le nombre d'impressions/copies est supérieur à celui de 2020 mais reste inférieur à celui des années précédentes.

A noter que ces chiffres ne comprennent pas les écoles communales.

Les plus gros consommateurs sont les suivants :

Services	2017	2018	2019	2020	2021
Secrétariat général	312.000	331.000	327.000	247.000	253.000
Direction des services financiers	263.000	240.000	255.000	215.000	285.000

Cabinet du Bourgmestre	296.00 0	253.00 0	229.00 0	210.00 0	226.00 0
Direction juridique et territoriale	182.00 0	167.00 0	162.00 0	142.00 0	147.00 0
Service de l'Aménagement du territoire	142.00 0	121.00 0	119.00 0	128.00 0	113.00 0
Direction des services techniques	135.00 0	116.00 0	133.00 0	103.00 0	129.00 0
services	2022		2023		
Secrétariat général	245.162		279.112		
DSF	148.550		202.077		
Cabinet du BG	199.303		196.308		
DJT	110.453		117.192		
SAT	88.789		109.435		
DST	60.785		18.766		

8.4. Construire de nouveaux locaux fonctionnels pour les services techniques (00.56)	
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
Partenaires	BEP
Projections	
Budget propre	

8.4.1. Déménager les services techniques vers Anton (A.172)

Description	Les services techniques quitteront prochainement le site de Sclaigneaux pour s'installer à Anton. Le Collège a sollicité le BEP pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre d'une relation in house. L'étude de faisabilité devrait en principe être réalisée courant 2021.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
Porteur de l'action	Simon Leroy
Partenaires	BEP
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le montant estimatif des travaux dépendra de l'étude de faisabilité qui sera réalisée. Il est actuellement impossible de budgétiser cette action.
Progression	50
Constat	<p>2021 : étude de faisabilité 2022-2023 : travaux de construction 2024 : emménagement</p> <p>Le site initial du zoning de Mecalys n'étant pas disponible, le Collège a souhaité implanter les services techniques dans le nouveau site d'Anton.</p> <p>En 2021, la mission d'assistance du BEP, via relation in house, a et attribuée est notifiée au BEP et plusieurs réunions ont eu lieu pour affiner le programme des besoins, les différents emplacements, les voiries, ... Le BEP travaille actuellement sur le dossier.</p> <p><u>En 2022</u>, le BEP a présenté une estimation financière des travaux. Au vu du coût, le projet a été abandonné. Une rénovation du site actuel avec des subsides Feder a été envisagée en partenariat avec le Port Autonome de Namur. Les projets retenus ne sont pas encore connus.</p> <p><u>En 2023</u>, le PAN a obtenu un subside FEDER pour la rénovation énergétique du site de Sclaigneaux. Le projet est en cours d'étude afin de désigner un auteur de projet. L'implantation à Anton est donc abandonnée.</p>
Commentaires	

8.5. Organiser une gestion des ressources humaines de manière efficiente (00.57)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	19600 0.0	28000 .0	28000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	19600 0.0	28000 .0	28000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0	35000 .0

8.5.1. Etablir les descriptifs de fonction (A.205)

Description	Les descriptifs de fonction sont une cartographie des missions et tâches inhérentes à chaque Direction et, par déclinaison, à chaque service et in fine, chaque agent qui la compose. C'est pourquoi, elle est le centre névralgique d'une gestion efficiente des ressources humaines.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS

Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines
Porteur de l'action	Anthony De Coster
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Aucun financement n'est nécessaire à la réalisation de cette action.
Progression	50
Constat	<p>Suite à la mise en place d'une nouvelle Direction des Ressources humaines depuis octobre 2021, les objectifs RH ont été refixés dont les descriptifs de fonction. Deux agents de la DRH ont suivi une formation en la matière en vue d'acquérir une méthodologie et des bonnes pratiques afin de mener à bien cette mission.</p> <p>En terme d'organisation, il a été préconisé que chaque agent de la DRH soit porteur (tout en travaillant en équipe) d'un projet dans les matières autres que la gestion administrative du personnel (recrutement, gestion des talents, prestations,...) et ce y compris pour les descriptifs de fonction.</p> <p>Par ce biais, l'objectif est de travailler en projet ce qui implique de définir les parties prenantes, une méthodologie, une planification.</p> <p><u>En 2022</u>, c'est plus de 15 descriptions de fonction qui ont pu être élaborées pour la Ville. En outre, une nouvelle structure de document a été établie ainsi que l'édition de documents d'aide.</p> <p>En 2024 :</p> <p>L'objectif est d'étendre ces descriptions de fonction à tous les agents faisant partie de la Ville d'Andenne, ce projet est construit en parallèle de la remise à jour de la procédure d'entretien d'évaluation. En effet, la mise en place de la procédure d'évaluation ne peut se faire de manière optimale et efficiente que si les descriptions de fonctions sont à jour et complètes en tenant compte des réalités de terrain des agents. La mise en ordre des descriptions de fonction passera par un modèle unique respectant la charte graphique de l'Institution et sera complétée par les chefs de service selon les réalités du terrain des agents avant d'être validées par les pouvoirs syndicaux.</p> <p>Ce projet débutera au début du dernier quadrimestre de cette année.</p>

8.5.2. Favoriser l'épanouissement professionnel sur le long terme (A.206)

Description	Certains agents, par leurs compétences, peuvent prétendre à occuper des postes à responsabilités ; d'autres, par envie de s'épanouir autrement professionnellement, souhaitent exercer une autre fonction au sein de l'administration. Être attentif à ces agents au moment où un poste est vacant favorisent une dynamique positive de l'emploi en interne, une rétention des talents et un accroissement de la motivation des agents.
Catégorie	Volet interne -

Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines
Porteur de l'action	Anthony De Coster
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Cette action n'engage aucune dépense.
Progression	75
Constat	<p>Afin de mener à bien cette action et afin d'avoir une gestion dynamique et efficace du personnel en vue de mettre le bon collaborateur à la bonne place au regard des compétences attendues au sein des différents services, un outil informatique définissant le cadre du personnel a été développé par le Directeur des Ressources humaines et numériques.</p> <p>La Direction des Ressources humaines se charge de l'actualiser en fonction des mouvements du personnel.</p> <p><u>En 2022:</u> Suite à la mise en place de ce cadre, des promotions par accession et des mutations de personnel, sur base volontaire, ont pu être réalisées. Cela concerne 17 agents.</p> <p>En 2024, le Service des Ressources humaines s'assure toujours du suivi des évolutions barémiques des agents afin de tenir à jour la liste des évolutions barémiques possibles au sein de l'Institution. La mise à jour de la procédure d'évaluation va dans ce sens en permettant aux agents, ayant une évaluation positive, d'évoluer d'un point de vue barémique.</p> <p>Autre avantage de cette mise à jour de la procédure d'évaluation, le moment d'échange ayant lieu une fois par an permet maintenant aux agents de faire part à leur responsable de service de leurs motivations et souhaits d'évolution. Ces informations sont maintenant formelles et inscrites dans le document d'entretien d'évaluation.</p> <p>En complément d'information, un nouvel outil de communication interne est en cours de création en collaboration entre le service des ressources humaines et le service communication. L'objectif est de pouvoir lancer cet outil qui aura l'aspect d'un journal/ Newsletter pour le dernier trimestre de l'année 2024. Les offres d'emploi présentes sur le site de la Ville seront également indiquées afin de pouvoir informer les agents des nouvelles possibilités d'emploi disponibles en interne.</p>

8.5.3. Maintenir une politique de formation cohérente et efficiente (A.207)

Description	En vue d'accroître le niveau de compétence de chaque collaborateur et de lui permettre d'être toujours performant dans l'exercice de sa fonction, proposer des formations adéquates et pertinentes garantit le maintien des performances sur le long terme.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines		
Porteur de l'action	Anthony De Coster		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	28 000,0
	Ville	2020	28 000,0
	Ville	2021	35 000,0
	Ville	2022	35 000,0
	Ville	2023	35 000,0
	Ville	2024	35 000,0
Progression	100		
Constat	<p>La Ville n'a jamais refusé une formation à un agent pour autant qu'elle soit pertinente par rapport à sa fonction exercée.</p> <p>Toutefois il est constaté un grand déséquilibre quant à la quantité de formation suivie : certains en suivent énormément et d'autres très peu voire pas du tout .</p> <p>Dès lors, il a été décidé qu'une politique de formation proactive doit être mise en place par la Direction des Ressources humaines en établissant un plan de formation, en proposant un catalogue de formations, en organisant des formations en interne notamment afin de permettre à chaque agent d'accroître ses connaissances, ses compétences et ce au regard du descriptif de sa fonction et de l'évolution de son métier. Cette mission tout comme celle des descriptifs de fonction a été attribuée à un agent de la DRH (tout en travaillant en équipe).</p> <p>L'objectif est que cette action soit remplie en 2022.</p>		

Fin 2023 et en 2024, un programme complet de formations à destination des responsables de service a vu le jour. Il est composé de 8 modules et a été élaboré en partenariat avec la société TEMIS. L'objectif est de pouvoir donner aux responsables de service tous les outils nécessaires à la bonne gestion de leurs équipes.

En 2024, Une formation en « conduite d'entretien d'évaluation » est également prévue pour les chefs de service. L'objectif est toujours de rester cohérent face aux défis de la Ville concernant la mise à jour de la procédure d'évaluation et de garantir une continuité dans la formation par rapport aux outils utilisés. Un marché public sera lancé début juillet afin de concrétiser cette action.

D'autre part, toutes les formations nécessaires pour les agents dans le cadre de leur fonction sont acceptées par le Collège afin de garantir la continuité des services. Ces demandes doivent à chaque fois être motivées et faire l'objet d'une discussion avec le responsable de service. Si celle-ci s'avère nécessaire et est en lien avec la fonction de l'agent, la demande fait l'objet d'une validation par le Collège.

8.5.4. Développer une politique de communication interne (A.268)

Description	Renforcer les liens entre les services et partager des valeurs communes ne peut que favoriser l'esprit d'équipe et le partage d'information ; ce qui conduit à un accroissement de la motivation au travail et la qualité de la collaboration entre les services car les agents savent quelles sont leurs missions, avec qui ils doivent les réaliser, comment ils doivent les concrétiser et dans quels buts ils s'investissent. Ce partage d'information passera notamment par la mise en place d'un Intranet.			
Catégorie	Volet interne -			
Indicateur de résultat	Libellé	Valeur à atteindre	Valeur déjà atteinte	Année
	Intranet - Mise en production de l'intranet	100	100	2021
	Rencontres régulières avec les responsables de services	2	2	2022
Échéance	31/12/2024			
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS			
Indice de santé	L'intranet a été mis en production le 6 septembre 2021.			
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques, Service de la Transition			
Porteur de l'action	Marie Jamart			
Projections				
Budget propre				

Progression	70
Constat	<p><u>En 2020</u>, cette action n'a pas pu démarrer en raison de la crise sanitaire laquelle a impliqué une révision des priorités du service des Ressources humaines (SRH). Par ailleurs, par la perte d'un agent (0,5 ETP) durant plusieurs mois (depuis juillet 2020), le SRH s'est concentré sur ses missions de gestion administrative de personnel et de paie.</p> <p>Une stagiaire en Ressources humaines a été accueillie durant 7 semaines début de l'année 2021 ; il lui a été demandé de mener une réflexion sur cette thématique, tout en étant encadrée par son maître de stage.</p> <p>En ce qui concerne l'état d'avancement de l'Intranet, une structuration de l'outil a été réalisée par le SmartCity manager. Une série d'articles a été créée.</p> <p><u>En 2021</u>, l'intranet a été mis en production et est accessible à l'ensemble des membres du personnel. Il s'agit d'un réel outil de communication.</p> <p>Au 1er décembre, c'est plus de 90 articles qui étaient en production. A ce nombre s'ajoute les articles éphémères qui ne sont publiés que pour une période limitée dans le temps (une à deux semaines).</p> <p><u>En 2022</u>, afin de fluidifier la communication entre la direction et les responsables de service, il a été mis sur pied un comité de direction élargi regroupant l'ensemble des responsables de service ainsi que les directeurs. 2022 a été l'occasion d'organiser 2 comités de direction de ce type avec un moment convivial au terme de celui du 2ème semestre. Par ailleurs, l'intranet continue à être alimenté au fur et à mesure.</p> <p><u>En 2023</u>, deux réunions de travail avec le service Relations publiques et Communication ont permis de d'envisager des supports de communication interne. Parmi ceux-ci, la priorité a été donnée au document remis lors de l'accueil des nouveaux agents qui était incomplet et austère. Un document d'une vingtaine de pages et une farde d'accueil ont été réalisés et permettront de rassembler les informations pratiques des nouvelles recrues.</p> <p><u>En 2024</u>, deux réunions ont eu lieu entre le service des ressources humaines, la Direction générale et le service Communication. Le constat est que beaucoup de questionnements émanent de la part des agents concernant des questions salariales ou légales. L'objectif est de pouvoir mettre en place un support qui permettrait de les informer de manière récurrente sur les nouveautés légales, salariales ou propres au bien-être au travail tout au long de l'année. Afin de rester le plus cohérent possible par rapport aux attentes des travailleurs, une enquête sera lancée à partir du mois de mai 2024 afin d'avoir tous les éléments nécessaires à l'élaboration de l'outil. L'objectif est que celui-ci voit le jour lors du dernier trimestre de l'année 2024.</p>
Commentaires	<p>La communication au sein de l'Administration est actuellement basée sur le verbal ou sur le mail. Néanmoins, il s'agit de 2 médias qui sont « éphémères » en ce sens où ils ne sont adressés qu'aux personnes présentes à un instant T. Il s'agit de médias qui disparaissent rapidement. Le dossier partagé "Template" qui apporte une aide non négligeable en la matière est par ailleurs en voie de disparition.</p> <p>D'autre part, beaucoup d'initiatives sont prises en interne mais ne sont pas connues ou relayées par les autres services. Les agents ont donc une impression d'un fonctionnement en silos des services, ce qui peut freiner le sentiment d'appartenance de l'agent à l'Administration qui aura sans doute plus le sentiment d'appartenir à un service plutôt qu'à l'Administration communale.</p> <p>Pour toutes ces raisons, il a paru utile de mettre en place l'Intranet.</p> <p>Celui-ci reprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actualités internes (ex : congé du Directeur général, ...) ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Les événements internes et externes ; • Des FAQ thématiques pour le travailleur et le management (IT, RH, comptabilité, ...); • Une porte d'accès aux principaux outils (ANDANA, Congé, Ticketing IT, ...); • Des modèles de documents à destination des travailleurs ; • Des modèles de documents à destination du management (modèle d'entretien d'évaluation, modèle de description de fonction) ; • Des informations générales comme le règlement de travail, des notes de fonctionnement, ...
--	---

8.6. Mener une politique du bien-être du personnel communal (00.58)								
Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service des Relations Publiques							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	861100 .0	21840 0.0	10680 0.0	10860 0.0	14150 0.0	14180 0.0	14400 0.0
	Fédéral	678900 .0	-	13020 0.0	13350 0.0	13610 0.0	13880 0.0	14030 0.0
	Wallonie	126300 .0	42100 .0	42100 .0	42100 .0	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	166630 0.0	26050 0.0	27910 0.0	28420 0.0	27760 0.0	28060 0.0	28430 0.0

8.6.1. Renouveler la formule de la réception des Vœux au Personnel (A.147)

Description	La volonté est d'organiser la cérémonie des vœux au personnel à midi et non plus en soirée, dans une formule revisitée.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques		
Porteur de l'action	Marie Jamart		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	12 000,0
	Ville	2021	12 000,0
Commentaires budget	<p><u>En 2020</u>, la formule a été revisitée à la demande du Collège communal : elle s'est déroulée au Centre culturel et comprenait une partie spectacle (Memphis-sur-Meuse de Pierre Theunis).</p> <p>Le debriefing de cette édition a conclu qu'il y avait lieu d'envisager une formule à midi plutôt qu'en soirée pour augmenter les opportunités de participation.</p> <p>Un projet avait été élaboré en ce sens par le service Relations publiques et Communication qui tenait compte des mesures sanitaires en place en septembre 2020. Entre-temps, la situation de la pandémie Covid-19 ne s'améliorant pas, le Collège communal a décidé d'annuler la réception du 20 janvier 2021 et de consacrer l'enveloppe budgétaire de 19.900 euros à l'achat pour le personnel de chèques cadeaux à valoir dans les commerces andennais.</p> <p><u>En été 2021</u>, il a été proposé au Collège communal d'offrir la possibilité au personnel de passer une journée familiale dans le Domaine provincial de Chevetogne. 221 agents ont bénéficié de cette opération.</p> <p><u>Pour les Vœux 2022</u>, le Collège communal a opté pour une formule de réception du personnel le mercredi midi, avec repas et animation musicale. Considérant les mesures du CODECO, applicables au moins jusqu'au 28 janvier 2022, le Collège communal a décidé de postposer au mois de mai la réception du personnel, initialement fixée au 12 janvier 2022.</p> <p>Le 18 mai 2022, s'est tenue la Fête du Personnel. L'édition 2022 a rassemblé plus de 340 personnes lors d'une nouvelle formule. Étaient invités : les agents Ville, C.P.A.S., Régie, A.S.B.L. para-communales ainsi que les élus et les anciens membres du personnel, soit environ 700 personnes. Les agents présents étaient dispensés de service. Un barbecue, des animations ludiques et un concert étaient programmés dans le cadre verdoyant du Complexe sportif de Seilles. Lors de cette réception, le personnel décoré</p>		

	<p>et pensionné de l'Administration communale de la Ville d'Andenne a été mis à l'honneur.</p> <p>L'analyse des présences montre une forte participation des agents communaux. L'enquête de satisfaction réalisée en ligne après l'événement a révélé que 92,8 % des participants ont apprécié cette nouvelle formule. La même formule a donc été appliquée en 2023.</p> <p>Par ailleurs, en plus de cette fête du mois de mai, le service Relations publiques et Communication a mis en place une formule pour les vœux du personnel avec un petit-déjeuner à l'Hôtel de Ville lors des premiers jours de janvier. Destiné au personnel administratif et ouvrier, ce petit-déjeuner convivial permet aux uns et aux autres de s'adresser ses vœux et partager un moment. Le concept a séduit et a été répété et élargi au personnel du CPAS et de la Régie sportive en 2024.</p> <p>En organisant désormais non pas un, mais deux moments de rencontres et de festivités pour le personnel communal et para-communal, le concept de l'ancienne réception du personnel communal a donc été entièrement été revu et redynamisé.</p>
Progression	100

8.6.2. Mettre en place un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels (A.208)			
Description	En vue d'accroître le revenu de pension de tous les agents contractuels, un deuxième pilier de pension, entièrement à charge de l'employeur, est mis en place à partir du 1er janvier 2019.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques		
Porteur de l'action	Anthony De Coster		
Partenaires	CPAS-RSCA		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	218 400,0
	Wallonie	2019	42 100,0
	Ville	2020	94 800,0
	Wallonie	2020	42 100,0

	Fédéral	2020	130 200,0
	Ville	2021	96 600,0
	Wallonie	2021	42 100,0
	Fédéral	2021	133 500,0
	Ville	2022	141 500,0
	Fédéral	2022	136 100,0
	Ville	2023	141 800,0
	Fédéral	2023	138 800,0
	Ville	2024	144 000,0
	Fédéral	2024	140 300,0
Commentaires budget	Ce deuxième pilier de pension est financé par le Gouvernement fédéral (par une réduction de la cotisation de responsabilisation équivalent à 50 % du montant de second pilier de pension), par une prime régionale durant 3 ans (2019 à 2021) et sur fonds propres.		
Progression	100		
Constat	<p>Depuis le 1er janvier 2020, le 2ème pilier de pension est d'application pour tous les agents contractuels de la Ville, du CPAS et de la Régie durant toute leur carrière professionnelle.</p> <p>Concrètement, celui-ci correspond à 3 % de leur masse salariale brute annuelle .</p> <p>Il est à préciser que celui-ci est octroyé avec effet rétroactif au 1er janvier 2019.</p> <p>Ce dossier demande un suivi régulier de la part du SRH en fonction des mouvements de personnel.</p>		

8.6.3. Favoriser l'équilibre entre vie privée et professionnelle en rendant l'offre de congés plus flexible (A.209)

Description	Offrir la possibilité aux agents de fractionner leurs congés en heure plutôt qu'en jour ou demi-jour rend l'organisation du travail plus flexible, accroît l'équilibre entre vie privée et professionnelle ; ce qui, par corollaire, réduit le stress au travail et en augmente son rendement.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques

Porteur de l'action	Anthony De Coster
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Cette action n'engage aucun coût à charge de la Ville.
Progression	20
Constat	<p>Rendre les congés plus flexibles impose une modification du règlement de travail et des statuts.</p> <p>Il est prévu que le règlement de travail tout comme le statut soit revu totalement. La rédaction du statut a déjà débuté.</p> <p>Par ailleurs, le télétravail est mis en place au sein de la Ville. Depuis 2020, suite à la pandémie de Covid, le nombre de télétravailleurs est en perpétuelle augmentation.</p> <p><u>En 2022</u> : sur proposition du Comité de direction, le Collège a décidé d'ouvrir les conditions pour permettre aux agents à 4/5ème temps d'en bénéficier à concurrence d'un jour toutes les 2 semaines.</p>

8.7. Mettre en oeuvre le plan d'action RGPD (OO.156)

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Service de l'Informatique, Service DPO
Projections	
Budget propre	

8.7.1. Vérifier la mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants (A.226)

Description	Mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants concernés.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	

Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Service DPO
Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Cette mise en conformité ne nécessite pas de budget particulier. La progression (60 %) indique uniquement que la tâche est récurrente : elle est à reprendre chaque année, en fonction des nouveaux marchés qui sont passé chaque année.
Progression	60
Constat	Depuis le 25 mai 2018, la plupart des sous-traitants et partenaires se sont mis ou ont été tenus de se mettre en conformité avec le RGPD. Il s'agit ici de vérifier que cet objectif est atteint pour tous les fournisseurs. Cette tâche est déjà largement en cours. Elle se poursuivra pour tout nouveau sous traitant.

8.7.2. Établir les processus en cas d'exercice de droit (A.229)	
Description	Formalisation des procédures
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	30/11/2019
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service DPO
Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	

Commentaires budget	Ce point ne nécessite aucun budget.
Progression	80
Constat	<p>Dans le cadre du RGPD, le citoyen dispose de droits renforcés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit d'accès • Droit de rectification • Droit à l'effacement • Droit à la limitation du traitement • Droit de s'opposer au traitement <p>Il convient dès lors d'établir les procédures permettant de répondre aux demandes des citoyens quant au respect de leurs droits.</p> <p><u>En 2020</u>, une procédure écrite a été définie et proposée pour validation. Cette procédure est basée sur une demande réelle précédemment satisfaite.</p> <p><u>En 2021</u>, la procédure est établie et en attente de validation.</p> <p><u>En 2022, 2023 et 2024, la procédure est en usage.</u></p>

8.7.3. Formaliser une procédure en cas de perte ou de vol de données (A.230)	
Description	Mise en place d'un processus en cas de vol/perte de données.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	30/11/2019
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service DPO
Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Ce point ne nécessite aucun budget.
Progression	80
Constat	<p>En cas de perte ou de vol de données, il convient suivant la gravité, de prévenir le DPO de la Ville d'Andenne et/ou l'Autorité de protection des données, selon une procédure à établir.</p> <p>Une formation préalable du personnel communal sera nécessaire.</p> <p><u>En 2021</u>, une procédure en cas d'incident est prête et en attente de validation.</p> <p>La procédure se nomme Procédure_Incident.</p>

D'application depuis 2022. Elle nécessite cependant une plus vaste information au personnel communal.

8.7.4. Informer le personnel au sujet de la durée de conservation des données à caractère personnel (A.231)

Description	Établir une note à destination du personnel pour lui signifier les durées de conservation en fonction des données utilisées et de leur(s) finalité(s).
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2019
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Service DPO, Service des Archives
Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Ce point ne nécessite aucun budget.
Progression	80
Constat	<p>Dans le cadre du RGPD, les données à caractère personnel utilisées ont une durée de validité déterminée.</p> <p>Une note destinée au personnel communal permettra à chacun de mettre en oeuvre cette durée de conservation.</p> <p>Les différents services de la villes seront sollicités afin de vérifier les durées de conservations déjà connues.</p> <p>La suite logique de cette action sera la mise en place de procédures pour la destruction ou l'archivage des documents.</p> <p><u>En 2020</u>, comme déjà en 2019, le service des Archives a travaillé à informer les différents services des durées de conservation des documents et à organiser l'archivage de tous documents devant l'être. La conservation de ces archives se passe à l'Hôtel de ville. Cette tâche est récurrente. Le chiffre de 60 % est là pour signifier cette récurrence.</p> <p>En 2024, dans l'attente de la désignation de référents par service, il est décidé de placer dans notre Intranet un document récapitulatif des durées de conservations des données à caractère personnel afin que chaque personne puisse consulter les durées de conservation en fonction des différents documents des services.</p>

8.7.5. Déterminer un processus de destruction / archivage de documents (A.232)

Description	Mise en place d'un processus de gestion des archives et son suivi régulier.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service DPO, Service des Archives
Porteur de l'action	Nicolas Godet
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget nécessaire dépendra du volume de documents à détruire et de la méthode choisie (destruction en interne ou intervention d'un prestataire spécialisé). Une évaluation de ces volumes et méthodes sera effectuée dans le cadre de cette tâche. Un budget pourra alors être proposé. Pour info, l'achat d'un broyeur de document est estimé à +/- 520 € TVAC et la destruction de +/- 3 m ³ coûterait +/- 650 € TVAC.
Progression	80
Constat	Certains documents doivent être archivés, d'autres peuvent/doivent être détruits ; il convient donc de mettre en place les processus nécessaires à la réalisation de cette action. La collaboration du service des Archives et l'appel à un partenaire extérieur sera nécessaire. Le service des archives a déjà entamé cette tâche. Plusieurs broyeuses existent déjà dans les bâtiments de l'administration : au service Population/Etat civil et au Secrétariat général. Le service des Archives a, de son côté, fait appel aux services d'une société afin d'assurer la destruction sécurisée des archives devant l'être. L'achat de broyeurs de documents est toujours à l'étude. Actuellement, le service des archives se charge de cette mission

8.7.6. Sécuriser les transferts d'information (A.233)

Description	Sécuriser les transferts d'information (y compris papiers) entre services et localisations diverses de l'Administration communale.
--------------------	--

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Service de l'Informatique, Service DPO
Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget dépendra des procédures restant encore à établir.
Progression	60
Constat	Afin d'assurer autant que possible la sécurisation des transferts d'information au sein de l'administration, il convient d'établir des procédures et de définir des méthodes sécurisées. Sont notamment visés le transfert de documents inter service, la gestion des poubelles papier, la destruction de documents (déchiquteuse), la multiplication / copie de documents.
Commentaires	<p>- Poubelles papiers : les poubelles papiers locales sont vidées dans les conteneurs jaunes. Ces derniers sont fermés à clef.</p> <p>- Méthode de destruction : au service population, ainsi qu'au secrétariat général se trouve un broyeur de document.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A faire : généraliser la mise à disposition de broyeur soit par service, soit par étage de bâtiment. • A faire : établir une classification des documents (niveau de confidentialité) afin de signifier à l'ensemble du personnel quel type de document doit être mis au broyeur et quel autre peut être mis à la poubelle. <p>- Copie de document : tant qu'à présent, aucun document n'a été jugé suffisamment secret au sein de l'administration que pour empêcher sa duplication au moyen d'un copieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A faire : établir une classification des documents (niveau de confidentialité) • A faire : définir les types de documents ne pouvant pas être dupliqué. <p>- Échange de courrier inter-service : ce point reste à discuter.</p>

8.7.7. Protéger les données à caractère personnel contre le vol (A.234)

Description	Mise en place de mesures de protection contre le vol.
Catégorie	Volet interne -

Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2020
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service DPO
Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	La DST a commencé à budgéter ce poste.
Progression	60
Constat	<p>Mise en place de mesures organisationnelles (ex. : fermer son bureau) et matérielles (ex. : détecteur de mouvement, alarmes, contrôles d'accès, ...), ce qui nécessite un état préalable des lieux.</p> <p><u>En 2021</u> : étude de la possibilité de mettre en place un système d'ouverture de porte par badge au Centre administratif place du Chapitre.</p> <p><u>En 2024</u>, le CAPC est protégé au niveau de sa porte d'entrée par un système d'ouverture à carte.</p> <p>Le local informatique ainsi que les locaux du SRH sont également protégés.</p> <p>Une étape suivante sera de protéger la salle serveur de la même manière, ainsi que les locaux techniques. Une demande sera faite au service des travaux en ce sens.</p>

8.7.8. Diminuer les facteurs de probabilité et d'impact d'incendie potentiel (A.235)

Description	Risques liés aux incendies.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques, Service DPO

Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Il n'est pas possible de budgétiser cette action pour le moment. Un budget sera établi en fonction d'un état des lieux et des décisions à prendre.
Progression	80
Constat	<p>Afin d'éviter des pertes de données (sans parler de la perte de l'outil de travail), il convient de sécuriser les zones de stockage des documents (lister les zones, analyser les risques incendie, installer des détecteurs incendie, établir des connexions automatiques pour alertes, ...). Un appel à une firme de sécurité est également envisagé.</p> <p><u>En 2020</u>, un premier travail de retrait des éléments inflammables a été entrepris au niveau du local serveur du Centre administratif place du Chapitre (CAPC). Une sensibilisation des services (rappel) a été effectuée pour éviter tout stockage dans ce type de local.</p> <p><u>En 2021</u>, les locaux ont été relativement bien vidés des éléments inutiles. Une centrale anti-incendie neuve a été installée au CAPC.</p> <p><u>Jusqu'en 2024 compris, les locaux sensibles ont été bien dégagés.</u></p> <p>A court terme, la priorité sera d'équiper les locaux techniques dépourvus d'extincteurs adaptés (au co²). Cette année encore, un relevé de ces locaux sera fait et une commande sera proposé pour le nombre d'extincteurs adéquats.</p>

8.7.9. Renforcer la sécurité informatique (A.236)	
Description	Renfort via back-up, contrôle d'accès, malware.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Informatique, Service DPO
Porteur de l'action	DPO
Projections	
Budget propre	

Commentaires budget	Il n'est pas possible de budgétiser cette action aussi longtemps que l'audit de sécurité, confié à un prestataire de services, n'aura pas eu lieu.
Progression	80
Constat	<p>Cette tâche est récurrente : la sécurité est affaire de constantes évolutions. Le service informatique se tient au courant des évolutions des menaces et des solutions à mettre en place.</p> <p>De nombreux moyens de sécurisation informatique sont déjà en place ; l'audit informatique permettra de vérifier / modifier / améliorer ce qui existe déjà.</p> <p><u>En 2020,</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • le service Informatique a mis en place un contrôle d'accès niveau réseau, le dot1x au Centre administratif place du Chapitre, au Phare et à l'Hôtel de Ville ; • il a été décidé de renforcer la solidité du mot de passe (mise en application à venir) ; • acquisition d'un nouveau firewall avec inspection des paquets ; • préparation d'une salle serveur à l'Hôtel de ville afin de renforcer la redondance ; • upgrade de la ligne de secours vers du vdsl2 ; • sécurisation physique des nouveaux ordinateurs via un câble de sécurité à combinaison de type 'kensington'. <p><u>En 2021,</u> la politique de mot de passe a été modifiée, les dossiers fourre-tout ont été nettoyés, les switch destinés à la salle serveur de l'Hôtel de ville sont en cours de configuration.</p> <p>Contact a été pris pour une formation concernant le nouveau firewall.</p> <p>Depuis 2021 de nombreuses améliorations ont été apportées à la sécurisation informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - redondance de serveur et bascule automatique - redondance des nas - back-up des données sur un nas puis recopies sur un second nas - Utilisation de backuppc. <p>Lors de la migration du serveur de fichier (dossiers partagés) une vérification des droits d'accès a été effectué. Un blocage des comptes le nécessitant a également été effectué. Le firewall (shorwall) a été changé pour un plus moderne et efficace (dynfi). Le traitement des mails a également été amélioré, via un changement de serveur (tant physique que logiciel- exchange) avec une bien plus grande efficacité comme bénéfice. Le télétravail étant une menace pour la sécurité informatique (porte d'entrée pour un virus, un cheval de troie, un vers...) une plate-forme sécurisée a été mise en place : guacamole, ainsi qu'un serveur RDP. Cette plate-forme permet le travail à distance sécurisé.</p> <p>Les PC portables voient leur unité de stockage chiffrée avec bitlocker. Ceci permet, si un PC portable est perdu ou volé, que les données ne soient pas accessibles.</p>

8.8. Agir en faveur du développement durable (OO.196)

Catégorie	Volet interne -
------------------	-----------------

Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de la Transition, Service de l'Environnement, Direction des Services Juridiques							
Projections								
Budget propre								
Budget des actions		Globa l	201 9	202 0	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	30000. 0	-	-	5000. 0	5000. 0	10000. 0	10000. 0
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	30000. 0	-	-	5000. 0	5000. 0	10000. 0	10000. 0

8.8.1. Mettre en oeuvre le plan d'action de la charte pour les achats publics responsables (A.197)

Description	Désireuse de mener une politique de commande publique responsable, la Ville d'ANDENNE a adhéré en 2019 à la charte pour des achats publics responsables au sein des pouvoirs locaux, telle que validée le 28 février 2019 par le Gouvernement wallon. Il s'agit désormais de mettre en œuvre le plan d'action de la charte.
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	14/10/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Service de la Transition

Porteur de l'action	Vincent Bouret
Partenaires	Il s'agit d'un objectif opérationnel transversal, impliquant tous les services communaux devant gérer des marchés publics.
Projections	
Budget propre	
Commentaires budget	Aucun budget ne peut être défini à ce stade.
Progression	100
Constat	<p>Le plan d'action de la charte se décline comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir le diagnostic de l'organisation des achats 2. Dresser une cartographie des achats 3. Mettre en place un plan de communication 4. Mettre en place des actions par catégories de commande 5. Tenir un tableau de bord <p>La mise en œuvre de cet objectif opérationnel sera réalisée en fonction de l'organisation (Directives Générales Marchés Publics approuvées par le Collège) et des moyens humains de la DSJ/MP (deux personnes: un juriste et une secrétaire). Avant 2022, les opérations suivantes ont été implémentées: -le diagnostic de l'organisation des achats a été réalisé (étape 1) -la cartographie des achats a été dressée (étape 2) -le plan de communication (étape 3) a été réalisé : le Collège du 11 décembre 2020 a chargé chaque service de désigner un référent en son sein. Lors de deux séances très constructives, organisées en 2021, les référents ont été désignés et informés/formés utilement en vue de maîtriser la matière et de proposer des actions par catégorie de commandes; -l'étape 4 est en cours : les référents ont énuméré toutes les actions envisageables, lesquelles ont été présentées au Collège. Sur décision du Collège, une réunion inter-services (DJTMP, Transition) est à l'agenda en vue de déterminer les actions qui seront implémentées, ainsi que les modalités applicables. Le Collège a défini les objectifs à atteindre par service et marché.</p> <p>En 2022, la mise en œuvre du plan d'action a suivi son cours par l'implémentation de l'étape 5 du plan d'action : les services communaux actualisent le tableau de bord en fonction de l'avancement de leurs marchés. La DJTMP encadre d'un point de vue juridique leurs éventuelles demandes concernant l'objectif à atteindre.</p>

8.8.2. Constituer une écoteam (A.198)

Description	La mise en place d'une écoteam a pour objectif d'amener les agents communaux à choisir volontairement des comportements favorables au développement durable. Dans sa première phase, les champs d'action de l'écoteam porteront sur la thématique des déchets ainsi que sur l'achat responsable et durable. Ils pourront ensuite s'étendre aux économies d'énergie, à la mobilité, à la lutte contre le gaspillage ...
--------------------	--

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service de la Transition
Porteur de l'action	Pratima Paulus
Partenaires	Le Bep Environnement
Projections	
Budget propre	
Progression	100
Constat	<p>Étapes pour la mise en place de l'écoteam :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Validation de la démarche par le Collège et par le Conseil communal - FAIT. 2. Lancement d'un appel aux candidatures et sélection des membres de l'écoteam - FAIT. 3. Organisation d'une réunion d'introduction et de présentation des objectifs de l'écoteam - FAIT. 4. Création du scan environnemental et lancement de l'outil (permet d'identifier les problématiques propres à la Ville et de sélectionner les thématiques spécifiques à traiter). FAIT 5. Analyse du scan environnemental de l'Administration. FAIT 6. Organisation de réunions thématiques pour trouver des solutions (achat de matériel, campagne de communication...) et rédiger un plan d'actions qui sera validé par les autorités communales - <p><u>En 2021</u>, 4 réunions ont été organisées avec le BEP Environnement qui nous accompagne dans la démarche. Des gourdes ont été distribuées au personnel communal afin d'inciter à boire l'eau du robinet et non en bouteille.</p> <p><u>En 2022</u>, 4 réunions ont été réalisées. Parmi les actions de l'écoteam, il y a la mise en place du co-voiturage pour la fête du personnel ainsi qu'une collaboration (réflexions, échanges de bonne pratique, etc.) avec les services des festivités et relations publiques lors des événements villes afin de favoriser au mieux le zéro déchet.</p> <p><u>En 2023</u>, 3 réunions ont été organisées. Les actions réalisées sont la rédaction de deux chartes événements durables et l'élaboration d'un logo officiel pour le groupe.</p> <p><u>En 2024</u>, des livrets à de feuilles de brouillon ont été créés à partir de feuilles de brouillon et distribués au personnel en vue de sensibiliser à la consommation de papier. Une collecte de vêtements est également programmée pour les fêtes de Wallonie afin de soutenir une action du GAL sur la customisation de vieux vêtements.</p>

8.8.3. Encourager la mobilité active chez les employés communaux (A.213)

Description	Les employés communaux seront sensibilisés aux alternatives à la voiture individuelle et encouragés à tester des modes de déplacement doux. Différentes mesures seront envisagées : mise à disposition de vélos électriques ou non, octroi d'avantages pour les covoitureurs, mise en place d'une "EcoTeam mobilité", augmentation des indemnités pour les déplacements en vélo et en transports en commun, participation à la Semaine européenne de la Mobilité, etc.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Porteur de l'action	Françoise Debelle		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
	Ville	2023	10 000,0
	Ville	2024	10 000,0
Commentaires budget	Aucun budget n'a été prévu en 2020.		
Progression	50		
Constat	<p>Les premières conclusions ont pu être tirées suite à l'organisation d'une première action de sensibilisation dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui s'est tenue en septembre 2019. Il s'agit désormais de sonder le personnel communal afin de déterminer les mesures à mettre en place en cohérence avec le plan communal de mobilité à venir ainsi qu'avec les objectifs du Gouvernement wallon en matière de mobilité, lequel s'engage notamment à multiplier les formes de mobilité partagée en renforçant le soutien auprès des travailleurs et des employeurs.</p> <p><u>En 2020</u>, le principe des EcoTeams a été initié par le Service de l'Environnement qui a réalisé un scan environnemental et le volet Mobilité a été étudié.</p> <p><u>En 2021</u>, la problématique de la mobilité des employés a été une thématique explorée dans ce cadre par le service Transition. Un travail exploratoire a également été mis en place et des contacts ont été pris avec le Réseau des Conseillers en Mobilité et le SPW</p>		

	<p>concernant le prêt de vélos à assistance électrique (VAE) pour les déplacements domicile-travail et la mise en place de VAE de service pour les déplacements durant la journée.</p> <p>En 2021, avec comme partenaire ProVélo, la Ville a offert la possibilité aux habitants mais aussi aux membres du personnel communal de tester pendant 3 mois un vélo à assistance électrique au quotidien, de découvrir ses nombreux avantages et ensuite, peut-être d'opter pour un changement dans leurs habitudes de déplacement au quotidien (pour les courses, les balades, aller au travail...) sur le long terme. Deux sessions de test de vélos électriques ont été organisées en 2021.</p> <p>En 2022, vu le départ de la Conseillère en Mobilité et l'arrivée d'un nouveau Conseiller en Mobilité fin d'année, ce projet n'a pas évolué.</p> <p>En 2024, un nouveau Conseiller en Mobilité est arrivé en mai. Par ailleurs le service transition a lancé un sondage à destination des employés concernant cette thématique. Sur base des résultats qui seront obtenus, le projet pourra évoluer.</p> <p>Le terme "mobilité douce" a été actualisé en "mobilité active" afin d'apporter un connotation plus positive à la marche et le vélo.</p>
Commentaires	<p>Selon le diagnostic fédéral, 83,3 % des travailleurs en Wallonie utilisent leur voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail. Or, le transport routier est encore responsable de 21 % des émissions de gaz à effet de serre. Actuellement, au sein de l'administration communale, 6 agents reçoivent des indemnités pour un remboursement des transports en commun pour le déplacement domicile-travail, dont 1 pour un déplacement en bus et 5 pour un déplacement en train. 88,5 % utilisent la voiture. Or, 70 % des agents communaux sont domiciliés à Andenne.</p> <p>Suivant les statuts, les agents communaux peuvent d'ores et déjà bénéficier d'une indemnité kilométrique d'un montant exonéré et indexé de 0,23 €/km pour leurs déplacements aller-retour domicile-lieu de travail.</p>

8.8.4. Minimiser la production de déchets lors des réceptions officielles (A.288)	
Description	Accorder une attention particulière pour supprimer tout usage au plastique et réduire les déchets générés lors du verre de l'amitié en investissant dans du matériel plus éco-responsable (nappes en tissu, verres, gobelets réutilisables, etc).
Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques

Porteur de l'action	Marie Jamart
Projections	
Budget propre	
Progression	100
Constat	<p>Le service Relations publiques est amené à gérer plusieurs réceptions et cérémonies officielles. Bien que modeste, le verre de l'amitié peut générer des déchets.</p> <p>La situation sanitaire de 2020 a impliqué la suppression de la majorité des réceptions en 2020. Notons néanmoins qu'il a été demandé au personnel d'être attentif à supprimer tout recours à des couverts en plastique lors des réunions (essentiellement les petites cuillères qui étaient encore en service). Une sensibilisation qui est encore renforcée par la création d'une écoteam au sein de l'administration.</p> <p>Les réceptions ont repris dans le courant 2021 : une attention dans les achats est portée au vrac et au réutilisable. Rappelons également qu'il est fait appel à un brasseur local et que les contenants des boissons sont pratiquement tous en verre, à quelques exceptions près pour les jus de fruits locaux et équitables qui peuvent être en tétrapack. En 2022, l'ensemble des réceptions généralement organisées par la Ville d'Andenne ont pu reprendre. Afin de poursuivre dans la voie du zéro déchets, deux fontaines à eau ont été acquises par le service. Elles sont utilisées lors des réunions ou d'événements festifs.</p> <p>Une attention particulière est apportée à ne pas acheter des en-cas à usage individuel lorsque les conditions d'hygiène sont remplies.</p> <p>L'achat de fruits en vrac est également de plus en plus privilégié. C'est également le cas pour les accompagnements des drinks officiels (olives et snacks en vrac).</p> <p>Lorsque le nombre le permet, le service fait également usage de nappage en tissu plutôt que jetable.</p> <p>Un recours à des fleurs séchées plutôt que naturelles pour la décoration des réceptions a été mise en place en 2023.</p> <p>Plus aucune vaisselle jetable n'est utilisée et tous les conditionnements sont réutilisables. Lors de réceptions en extérieur lorsque ça s'avère nécessaire, les gobelets réutilisables de la Ville d'ANDENNE sont privilégiés. Plusieurs contenants (tasses, bols, plats) ont été acquis au Marché de la Céramique.</p> <p>Pour les cadeaux remis lors des réceptions, les emballages durables sont également de plus en plus de mise : c'est ainsi que pour les chocolats offerts aux invités, une collaboration a été mise en place avec ARIQUA DENIS pour que des boîtes réutilisables soient réalisées sur mesure et, qui plus est, aux couleurs de la Ville d'ANDENNE et son ours emblématique.</p> <p>Cette sensibilisation à la réduction des déchets figure également dans les consignes données à nos prestataires lors des marchés publics.</p> <p>Notons également que le service a collaboré en <u>2023 et 2024</u> à l'élaboration par le service Environnement d'une Charte écoresponsable interne qui a été validée par le Collège communal le 26 février 2024.</p> <p>La réduction des déchets lors des réceptions officielles est à ce stade optimale.</p>
O.D.D.	Villes et communautés durables, Consommation et production responsables

8.9. Renforcer les synergies Ville - CPAS (OO.291)

Description	Par essence, Ville et CPAS d'Andenne oeuvrent pour la même population et consacrent ensemble les ressources disponibles pour répondre aux besoins des mêmes citoyens. La synergisation entre les administrations de la Ville et du CPAS relèvent du bon sens et des économies d'échelles. Entamés en 2017, les efforts pour organiser au mieux les services du CPAS avec l'appoint de la Ville dans les domaines des ressources humaines, des finances, le maintenance et de l'informatique portent leurs fruits et se poursuivront.							
Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN, Claude EERDEKENS, Elisabeth MALISOUX							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales, Echevinat des Affaires Sociales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Service de l'Informatique							
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Direction des Affaires Générales, Echevinat des Affaires Sociales, Service de l'Informatique							
Projections								
Budget propre								
Commentaires budget	Un des deux agents temps plein est bachelier en droit, l'autre est comptable.							
Budget des actions		Globa l	201 9	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	95315 9.1	-	13050 0.0	19961 4.1	203566 .38	207665 .71	211812 .91
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	95315 9.1	-	13050 0.0	19961 4.1	203566 .38	207665 .71	211812 .91

8.9.1. Améliorer le fonctionnement de la Direction des Ressources humaines (A.292)

Description	
--------------------	--

	Apporter une expertise et un échange de bonnes pratiques au service du personnel du CPAS afin d'en accroître les compétences, l'organisation et le fonctionnement.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance			
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Sandrine CRUSPIN		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Echevinat des Affaires Sociales		
Porteur de l'action	Anthony De Coster		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	41 000,0
	Ville	2021	69 985,53
	Ville	2022	71 385,24
	Ville	2023	72 812,95
	Ville	2024	74 269,09
Commentaires budget	<p>Il est à préciser que tout le personnel RH est engagé par la Ville excepté un travailleur lequel est repris sur le payroll du CPAS.</p> <p>Étant donné que toute l'équipe RH travaille sur les matières du personnel du CPAS, il est difficile d'en estimer véritablement le nombre d'ETP consacré au CPAS et par corollaire, l'impact financier dévolu au CPAS par la Ville.</p> <p>Toutefois, budgété l'équivalent d'1,5 ETP semble en phase avec la réalité de terrain.</p>		
Progression	100		
Constat	<p>Depuis 2020, la Ville et le CPAS se sont engagés dans un processus de synergisation des activités du SRH</p> <p>Cette volonté s'est prioritairement traduite par l'engagement d'agents Ville qui ont été mis à disposition du CPAS soit 1,5 ETP.</p> <p>Il est très vite apparu qu'il était plus efficace de tendre vers un niveau de synergie plus important en créant un service unique pour chacune de ces matières.</p> <p>Depuis mars 2021, tous les agents communaux sont <i>de facto</i> impliqués dans la gestion de matières du personnel du CPAS.</p>		
Commentaires	<p>Depuis le 19 juillet 2021, la synergie est inscrite dans une convention sur un mode délégué.</p> <p>Il est à préciser que ce mode de gestion a été privilégié considérant l'effectivité de la mobilisation des agents communaux dans les matières RH et que ce type de fonctionnement gagnera en cohérence et en efficacité pour l'ensemble des institutions.</p>		

8.9.2. Améliorer le fonctionnement des services financiers (A.293)

Description	Le Collège communal a décidé de l'engagement de deux agents communaux pour être mis à disposition des Services financiers dans le cadre des Synergies Ville - CPAS en vue de renforcer ce Service sous l'autorité désormais de la Directrice financière à 0,25 ETP du CPAS.		
Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance			
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Sandrine CRUSPIN		
Indice de santé			
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers		
Porteur de l'action	Valérie Duchesne		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	80 500,0
	Ville	2021	82 000,0
	Ville	2022	83 600,0
	Ville	2023	85 300,0
	Ville	2024	87 000,0
Commentaires budget	Un des deux agents temps plein est bachelier en droit, l'autre est comptable.		
Progression	60		
Constat	Les synergies entre les services financiers de la Ville et du CPAS se poursuivent que ce soit au niveau d'échanges de bonnes pratiques dans le secteur du fonctionnement, en matière de recouvrement ou au niveau de l'établissement du programme d'investissements. La direction financière commune permet également plus de transversalité dans la réalisation du budget et des documents comptables qui l'accompagnent.		

8.9.3. Créer un service commun en matière informatique pour la Ville et le CPAS (A.300)

Description	La Ville souhaite mettre à disposition du CPAS les compétences de ses agents du service de l'Informatique et ce, en formant un service de l'Informatique commun Ville/CPAS.
--------------------	---

Catégorie	Volet interne -		
Indicateur de résultat			
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Sandrine CRUSPIN		
Indice de santé	Le service fusionné existe. Une convention a été signée par les autorités en juillet 2021.		
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Service de l'Informatique		
Porteur de l'action	DPO		
Projections			
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	9 000,0
	Ville	2021	47 628,57
	Ville	2022	48 581,14
	Ville	2023	49 552,76
	Ville	2024	50 543,82
Commentaires budget	<p>Le mi-temps supplémentaire à partir du 1er mars 2021 est directement lié au départ d'un agent qui n'est pas remplacé dans ses fonctions par un nouvel engagement. Il est à préciser que l'impact financier estimé est justifié par l'apport de tous les agents du service de l'Informatique au regard de leurs compétences afin de rendre cette synergie totalement opérationnelle, efficace et efficiente soit une moyenne d'un ETP sur base annuelle.</p> <p>Il est possible que dans le futur, au regard des réalités des missions et des objectifs fixés en terme de projets informatiques pour le CPAS, ce régime horaire soit adapté.</p>		
Progression	100		
Constat	<p>Le service de l'Informatique de la Ville prend en charge la gestion du parc informatique du CPAS.</p> <p>Une réorganisation du mode de fonctionnement de l'informatique au sein de la Ville et du CPAS a été étudiée et une convention de partenariat a été élaborée.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place d'un service commun, le service de l'Informatique a été renforcé à partir du mois d'août 2020 par l'arrivée d'un agent à mi-temps. A partir du 1er mars 2021, ce renfort s'est fait à concurrence d'un temps plein. Par ailleurs, la création de ce service commun impliquera une réorganisation du service et la désignation d'acteurs locaux de première ligne.</p> <p>Au 18 juillet 2021, une convention régissant cette synergie a été signée par les deux parties; elle délègue la gestion de l'informatique à la Ville.</p>		

